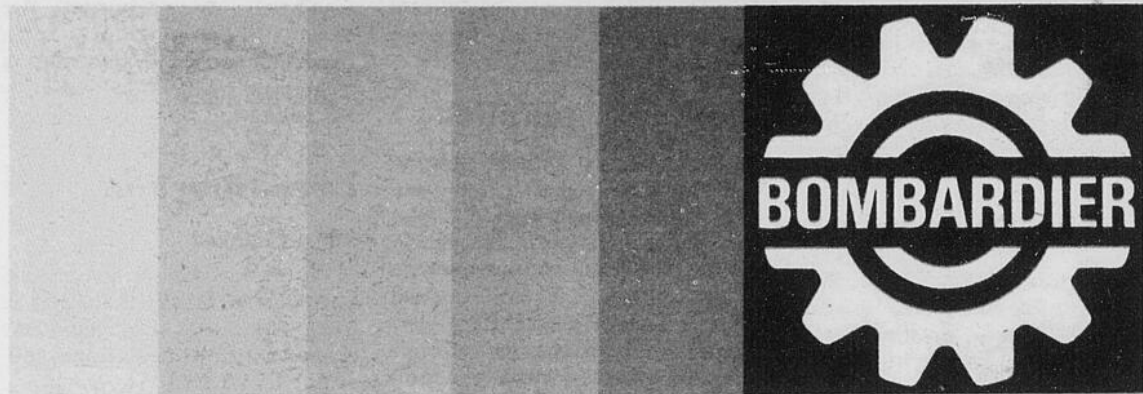


# Le journal des AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE



## Une des plus importantes sociétés industrielles du Québec

Les ventes de Bombardier connaissent une courbe ascendante. En 1974, elles s'élevaient à \$194 668 000. Depuis, elles ont augmenté d'année en année pour atteindre \$384,8 millions au cours de l'exercice clos le 31 janvier 1979.

Les bénéfices nets de la dernière année se chiffrent à \$11 millions. Le fonds de roulement était de \$77 millions.

Bombardier contribue au bien-être de milliers de familles par une implantation dans une dizaine de villes québécoises. Il participe avec dynamisme au développement économique du Québec et du Canada.

### Produits récréatifs

Ce secteur a réalisé un volume de ventes de \$159 millions durant la dernière année, soit une augmentation de \$35 sur l'exercice précédent.

L'usine de Valcourt produit les motocyclettes CAN-AM et les motoneiges SKI-DOO et MOTO-SKI. Les nouveaux modèles: Blizard, Grand-Prix, Spécial, Super Sonic, Mirage et Citation répondent à la demande du marché.

### Énergie et transport

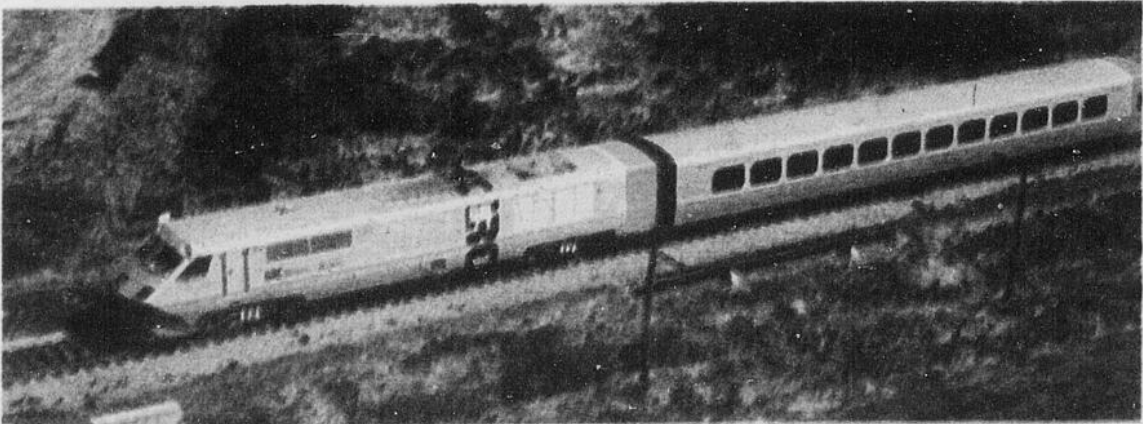
Ce secteur a obtenu un volume de ventes de \$164,4 millions au cours de l'exercice se terminant le

31 janvier dernier. Il regroupe 4 divisions.

La division du transport en commun fabrique des voitures de métro, des rames automotrices et des voitures de train dont celles du train LRC. Les livraisons ont été supérieures à celles de tout autre fabricant nord-américain de matériel de transport en commun.

L'exécution du contrat de 206 voitures pour le métro de Montréal s'est poursuivi au rythme d'une voiture par jour. La production des automotrices destinées au Chicago South Suburban Mass Transit District se

(Suite à la page 24)



## Micheline Bouchard

Mme Micheline Bouchard, ing., a été réélue présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Cet organisme contrôle l'exercice de cette profession. Au Québec, il compte 18 697 membres dont 250 femmes.

Mme Bouchard est diplômée de l'École Polytechnique. Depuis 9 ans, elle est ingénieure à la direction des projets de lignes de transport de l'Hydro-Québec.

Elle convie les ingénieurs à une participation accrue à la vie sociale et économique du Québec.

Elle sensibilise les employeurs aux possibilités de carrière pour les femmes ingénieurs. Elle fait connaître les fonctions et les responsabilités qu'elles peuvent assumer.



## celte semaine

<b>Au Québec - au Canada</b> Nouvelles sur la S.D.B.J.—La Laurentienne— Molson—Groupe Prestige—York Lambton—	<b>2</b>
<b>Que sera le Québec de l'an 2001?</b> Avons-nous un plan de développement économique? Rosaire Morin	<b>4</b>
<b>Le point sur le dollar canadien</b> Le taux de change—Balance des paiements— Le rôle de l'inflation—Le rajustement— Banque Canadienne Nationale	<b>4</b>
<b>La gestion d'une entreprise</b> La petite entreprise incorporée Mode de constitution—avantages et inconvénients Pierre-Paul Bourdages, avocat, LL.L., LL.M.	<b>5</b>
<b>Aide à l'industrie</b> Programme d'assistance financière à l'industrie. Jacques-C. Martin, M. Com., Adm.A.	<b>8</b>
<b>Ce qu'est le Journal des Affaires</b> après cinq publications de la nouvelle direction	<b>8</b>
<b>Situation économique</b> Le chômage—L'indice des prix— Les recettes agricoles— Permis de bâtir, etc.	<b>10</b>
<b>Nos industries se développent</b>	<b>12</b>
<b>Inventaire des revues</b> Les P.M.E.—Les grèves— Le chauffage par quartier—Les jeunes et le travail Roland Prévost	<b>14</b>
<b>Pour un plan d'expansion industrielle</b> Rosaire Morin	<b>16</b>
<b>Prospectives</b> La loi sur le développement régional (LSDR) Montréal nouvelle zone désignée— Jean-Claude Lautret, économiste	<b>18</b>

Cours clôt.  
Vendredi

Dow  
Jones 843.30 +

Bourse  
Toronto 1580.58 +

Bourse  
Montréal 265.66 —

Or Marché  
Londres U.S. \$279.75 +

\$ Can. U.S. \$0.8552 +

## La SDBJ

La Société de développement de la Baie James a investi \$450 millions depuis 1971. En 1978, elle réalise le premier profit de sa courte histoire.

Sotel (communications) et Sotour (tourisme) génèrent un surplus de \$50 318; l'an dernier, ces deux filiales subissaient une perte de \$80 851 sur leurs opérations.

Au cours de 1978, la SDBJ a dépensé \$15,4 millions dans le développement minier. On recherche entre autre minerais de l'uranium. Ce produit minéral est le seul découvert à ce jour en quantité suffisante pour justifier une exploitation. Des gisements d'uranium importants ont été prospectés au lac Sakami. En bordure de la rivière Eastmain et du lac Montagnes, on a découvert du lithium.

La filiale Sotel (communications) a établi un réseau téléphonique en ajoutant 60 canaux de liaison hertzienne, pour un total de 120 entre Caniapiscou et Laforge. Ce service loué aux utilisateurs a rapporté quelques profits.

Sotour organise des voyages à prix forfaitaires vers le territoire de la Baie de James. La société gère aussi des restaurants, tavernes et auberges, ainsi que des clubs privés réservés aux travailleurs. L'Auberge Radisson est destinée aux touristes qui veulent faire des excursions de pêche ou de chasse.

Sotour effectue des recherches socio-économiques et biophysiques pour l'établissement d'une usine de transformation de la matière ligneuse. À cette fin, des partenaires privés se sont associés à la société.

## La brasserie Molson

La brasserie Molson, par l'intermédiaire de la Martlet Importing Co. s'attend d'exporter un million de barils de bière au cours de l'année 1979-80. Elle occuperait le second rang pour la bière importée par les États-Unis. Le produit hollandais la Heineken, occupe le premier rang.

En 78-79, les ventes de la Mol-

son aux États-Unis ont été de 19 millions de gallons, soit 13 millions de plus qu'au cours de l'année précédente. Les produits Molson vendus aux États-Unis sont la Golden Ale et l'Export A connus aux USA sous le nom de Molson Ale.

## La Laurentienne

Le groupe La Laurentienne vient d'acquiescer les actions du fonds FIC du financier Jean-Louis Lévesque. Selon le président de La Laurentienne, M. Jean-Marie Poitras, 99% des actions sont devenues l'avoie de la société qu'il dirige. M. Raymond Garneau, l'ex-ministre des finances du Québec, a été désigné président du Conseil d'administration du fonds FIC. La Laurentienne complète ainsi son réseau de sociétés d'assurance sur la vie et d'assurances générales. La croissance de ce groupe québécois est continue depuis sa fondation.

## Ballots de bois de feu

À St-Prospère de Dorchester, cette entreprise ouvrira ses portes à la mi-juillet. L'investissement est de \$200 000. Les travaux de fondation et d'excavation sont terminés. On procède actuellement à la mise en place d'une bâtisse d'acier Atlas d'une superficie de 62 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur. Cette société qui existe depuis 1973 recueille les essences de bois qui avant leur venue, pourrissaient sur le terrain et fabrique "du bois de feu" pour les foyers et les poêles. Ce produit est principalement exporté aux États-Unis.

## Samoco

La scierie Samoco de Sacré-Coeur du comté de Dubuc vient d'être vendue aux Produits Forestiers Saguenay pour la somme de \$5 millions. Un investissement \$1 600 000 doit être réalisé à brève échéance pour moderniser l'usine. L'assistance du ministère de l'Expansion économique régionale est sollicitée. On sait que Produits Forestiers Saguenay est une société regroupant trois compagnies ontariennes.

## Le parc industriel de Joliette

Des travaux d'aménagement seront entrepris au parc industriel de Joliette. La firme J.E. Construction Inc. a obtenu les contrats pour la somme de \$1,7 million. Ce parc couvre une superficie de 68 hectares et près de 15% de cette surface ne possède pas les infrastructures nécessaires pour accueillir les industries. Des voies d'accès seront construites. Un réseau d'égouts et d'aqueduc sera établi. Un système d'électrification sera implanté.

## Groupe Prestige

À l'instar de Ro-Na et de Sport Experts, les marchands de meubles du groupe Prestige accomplissent les démarches auprès d'Europe Meubles pour s'enquérir des techniques administratives et publicitaires de la société européenne.

Au cours de la semaine, à Stockholm, en Suède, les représentants du groupe Prestige rencontreront à cette fin les administrateurs d'Europe Meubles.

Cette coopérative est présente dans 12 pays européens et au Japon. Ces 2 250 centres de distribution appartiennent à 1 500 marchands indépendants dont le volume des ventes a excédé le milliard et demi l'an dernier.

La réussite de cette organisation peut inspirer le groupe Prestige dont les résultats sont déjà excellents. La coopérative québécoise regroupe 107 marchands indépendants dont le volume des ventes a atteint les \$105 millions en 1978. On espère atteindre les \$150 millions de ventes au cours de 1979.

## York Lambton Inc.

Cette société de gestion regroupe Industries B.F.G. Ltée, Simard-Beaudry Inc., Plastique G.M. Ltée et Corporation Super-seel.

Au cours de son dernier exercice financier, York Lambton a réalisé des revenus de \$92 millions. Le président, M. Michel Latraverse, croit au développement de la vente des appareils électro-ménagers au Canada.

Il entend développer les Industries B.F.G. établies à Montmagny. Il est fortement question que le consortium York Lambton acquière Admiral Appliances Ltd, l'un des grands fabricants de l'électro-ménager aux États-Unis. Cette transaction augmenterait les ventes de York Lambton à plus de \$200 millions. Elle permettrait à l'industrie de Montmagny d'être plus agressive et plus présente dans son marketing.

## Power Corporation

Power Corporation possède une caisse bien garnie. La vente des actions privilégiées "C" et ordinaires d'Argus Corporation aux frères Black procure plus de \$100 millions de liquidité à cette grande entreprise. M. Paul Desmarais ne laissera pas dormir longtemps cet argent. Une acquisition d'envergure devrait être bientôt révélée.

## Canadair

Le Challenger crée de l'enthousiasme au Salon Bourget de Paris, la plus importante foire au monde de l'aéronautique. 120 unités seraient déjà vendues depuis le récent lancement de cet avion d'affaires.

La société TAG que dirige l'industriel saoudien, Akkram Ojeh, a déjà acheté 36 appareils qu'elle revend en Afrique. Le marketing semble être profitable du côté du Moyen-Orient.

Outre son appareil de démonstration, Canadair expose au Salon Bourget une maquette qui est de la grande nature du Challenger. Cette création de la maison Innotech de Montréal a coûté près d'un million de dollars. Au cours des deux prochains mois, elle sera exposée dans toutes les capitales de l'Europe.

## Nord-Ouest Québécois

Une nouvelle compagnie aérienne sera établie dans le Nord-Ouest Québécois.

Les quatre principaux transporteurs "Air Fecteau Ltée, La Sarre Air Service Ltée, Direquair Inc. et Québec Aviation Ltée-Air Brazeau" sont les actionnaires de la nouvelle compagnie. La Société de développement de la Baie James pourrait aussi participer à cette nouvelle société.

Ces transporteurs aériens entendent supprimer une concurrence qui existait et établir plus de cohérence dans le service à accorder à la population du Nord-Ouest.

## Société Rolls-Royce du Canada

La Société Rolls-Royce (Canada) investit \$5 millions dans ses installations de Montréal-Nord, afin d'augmenter son volume de fabrication de pièces de moteurs.

Ce programme, en partie subventionné par le gouvernement fédéral, porte sur l'achat et l'installation des plus récents modèles de machines à commande numérique pour la fabrication de

pièces de turbines à gaz.

Rolls-Royce (Canada), installée à Montréal depuis 1945, procède actuellement à la révision de neuf types différents de turbines à gaz aéronautiques et industrielles, fabrique le moteur industriel SPEY, développe et fabrique les consoles de lubrification et les systèmes de démarrage et de régulation de carburant des moteurs SPEY et RB.211. L'entreprise emploie 860 personnes et a enregistré en 1978 des ventes de \$41 millions.

## La construction

### Saint-Léonard

Un nouveau centre commercial sera construit à Saint-Léonard, au 6742 Jarry est. Les bâtiments d'une hauteur de deux étages coûteront \$1,242,000.

### Victoriaville

La compagnie Ventilateur Victoria Limitée investira deux millions de dollars dans la construction d'une usine qui sera située au 405, boulevard Gamache à Victoriaville.

### Laval

Un projet domiciliaire de \$1,200,000. vient d'être rendu public par un entrepreneur de Duvernay, M. L. Dubord. Il s'agit de 24 maisons unifamiliales qui seront situées rue de Murcie et rue d'Avila.

### Laval

Le Conseil de la Ville de Laval étudie actuellement la possibilité de construire un garage municipal. Le projet serait de l'ordre de \$7,400,000.

### Roberval

La Compagnie Logimco Inc. de Longueuil fera construire trois immeubles sur la rue François-Xavier Bouchard à Roberval. Les travaux coûteront \$648,000.

### Plessisville

Les travaux de construction d'un HLM de \$905,000 viennent de commencer à Plessisville. Les personnes âgées à qui cet immeuble est destiné pourront emménager cet automne dans les trente logements qu'il comportera.

## Nominations à Canatom

M. Frank M. Foulkes, président de Canatom Inc., annonce les nominations suivantes:

— M. Art Birchenough est nommé vice-président et directeur, ingénierie;

— M. Neil Craik devient vice-président et directeur, projets énergétiques et

— M. Jacques van Biesen accède à la vice-présidence, administration et service de projets.

Canatom Inc. est une société canadienne privée de consultants spécialisée en génie nucléaire, tant au Canada qu'à l'étranger.

## Un mode d'épargne supérieur

### Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

# 10 1/2%

Intérêts versés annuellement. Période de 3 ans. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

## TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

### Demandez le poste 2000

Sept-Îles: 968-1830	Rivière-du-loup: 862-7286	Montréal: 866-9641
Chicoutimi: 549-6490	Québec: 688-0630	Outremont: 739-3265
Aïma: 668-3391	Lévis: 833-4450	Hull: 771-3227
Rimouski: 724-4106	Trois-Rivières: 379-7230	Ottawa: 238-4900



## Bell Canada

Cette grande société canadienne est à réaliser un réseau téléphonique complet en Arabie Saoudite. Plus de 800 Canadiens travaillent avec des centaines de Saoudiens recrutés sur place. Bell Canada a déjà dépassé les objectifs fixés par le contrat quinquennal pour l'implantation de ce réseau. 75 000 lignes seront raccordées sous peu et l'ensemble des travaux sera terminé vers la fin de 1980. On desservira alors 72 villes et villages de l'Arabie Saoudite.

## Pedlar Industrial Inc.

Cette société de Toronto vient de signer une entente pour acquérir la Compagnie J.E. Jutras Inc. de Victoriaville et la Compagnie R.A. Lajoie Ltée de Saint-Pie-de-Bagot.

C'ici la fin du mois, les transactions seront terminées. Pedlar Industrial obtiendrait ainsi un volume de ventes de \$15 millions. L'objet premier de ces négociations est d'augmenter la capacité concurrentielle du groupe canadien, face aux entreprises américaines. Il est entendu que les deux compagnies québécoises conserveront leur identité respective. Ces sociétés sont dans le secteur de l'équipement de fermes.

## Les Banques Canadiennes

L'Association des banquiers canadiens vient de faire connaître les faits saillants de la dernière année.

Les banques et leurs sociétés filiales sont devenues les principaux prêteurs de fonds hypothécaires. En 1978, elles ont approuvé \$6 milliards de prêts.

Plus de 80% du nombre des prêts aux entreprises consentis par les banques sont accordés aux petites entreprises. Près de \$8 milliards a été prêtés dans ce secteur.

Les banques fournissent près de 60% du crédit à la consommation.

Les Canadiens demeurent les plus grands épargnants du monde entier. Les dépôts d'épargne dans les banques s'élèvent à l'heure actuelle à près de \$56 milliards.

Les prêts aux entreprises dépassaient les \$38 milliards, soit une augmentation de 16% par rapport à l'année précédente.

## Brascan Ltd

L'assemblée annuelle des actionnaires de Brascan Ltd est reportée du 26 au 29 juin. Ce n'est pas sans raison que Brascan s'accorde ce délai. On sait qu'Edper Equities procède à l'heure actuelle à l'achat de 5 millions d'actions de Brascan à \$28.00 l'unité. Cette transaction porterait à 50,1% l'avoir d'Edper dans Brascan. Les frères Peter et Edward Bronfman détiennent les deux-tiers des actions d'Edper Equities.

## Banque Royale

La filiale en propriété exclusive de la Banque Royale, soit la Royal Bank of Canada (London) Ltd, entreprendra ses opérations financières dans la capitale anglaise dès

le 25 juin prochain. Il s'agit là d'une première canadienne en matière d'exploitation d'une banque d'affaires de notre pays en Grande-Bretagne. Il n'est pas question d'établir des succursales pour l'instant.

Parmi ses opérations, la Banque Royale vient de consentir des prêts au montant de \$24 millions E.-U. à trois compagnies du Mexique. Un prêt de \$10 millions est accordé à la Cloro de Tehuantepec, pour financer une partie de la construction d'une usine de traitement de gaz à la soude caustique et au chlore. La Banque Royale est la seule institution canadienne à participer à la réalisation de ce projet de \$108 millions E.-U.

La Banque prête aussi la somme de \$8 millions pour aider au financement de la Manufacturas Electronicas, le seul fabricant mexicain de changeurs de disques pour les équipements haute fidélité.

Le dernier prêt de \$6,4 millions E.-U. est accordé à la Productora E Importadora De Papel pour permettre la construction de neuf entrepôts de papier à Mexico.

## Dome Petroleum Ltd

Cette compagnie est en négociation avec la Japanese National Oil. La société japonaise est intéressée à participer au programme d'exploration de Dome dans la mer de Beaufort. En retour, elle désire s'assurer de la livraison d'une partie du pétrole provenant de cette source. L'entreprise canadienne semble toutefois vouloir satisfaire, au préalable, les besoins du Canada avant toute vente à l'étranger d'hydrocarbures.

## Péto-Canada

Dans une interview accordée à Pat Finn du "Montreal Star", M. Maurice Strong, ancien président de Péto-Canada juge que M. Joe Clark aurait tort de liquider cette société de la Couronne. L'homme d'affaires se dit prêt à acheter l'entreprise avec un groupe de financiers. Il souhaite également qu'Ottawa conserve des actions dans Péto-Canada, qui serait un excellent agent de négociation avec les pays producteurs de pétrole dont le Vénézuéla, qui ne fait affaires qu'avec les États-Unis, non plus les particuliers.

Péto-Canada pendant ce temps aurait acquis 36,6% du capital-actions de Westcoast Transmission. Cette entreprise est un transporteur de gaz naturel en Colombie-Britannique. Le gouvernement de cette province possède 10% des actions de Westcoast. La transaction aurait été effectuée le 15 mai dernier.

## Aircraft Appliances & Equipment Ltd

Cette compagnie de Bramalea, Ontario, vient d'obtenir un contrat important pour la réparation et la vérification d'accessoires et de pièces aéronautiques. Ce contrat a été octroyé par le Ministère des Approvisionnements du gouvernement canadien.

## General Motors Of Canada Ltd

Cette entreprise vient de vendre des locomotives et des pièces de rechange destinées à la République du Sénégal. La Société pour

l'expansion des exportations a consenti un prêt \$1 870 000 pour faciliter la vente. Citicorp Limitée, de Toronto, participe au financement dans une proportion de 30%. Cette vente de \$2,2 millions est la première réalisée au Sénégal par la division des diésels de GMC.

## Sables bitumineux

Un accord a été conclu à Edmonton entre le Canada, les USA, l'Alberta et la Saskatchewan en vue de recherches conjointes et de développement de la technologie propice à la hausse de production découlant des dépôts de pétrole lourd et des gisements de sables bitumineux. Péto-Canada et l'Alberta cotiseront chacun 25% du montant et une agence du gouvernement vénézuélien, 50% du total du programme de recherche de deux ans d'un coût de \$276 000.

## Spar Aerospace Ltd

Spar Aerospace Ltd de Toronto vient d'obtenir un contrat de \$76 millions de l'entreprise Telesat pour la construction de la prochaine génération de satellites de communications connus sous le nom d'Anik-D. C'est la première fois qu'une entreprise canadienne jouit d'un tel contrat. A venir à ce jour, Telesat confiait ses contrats à des compagnies américaines, principalement à la société Hughes Aircraft Co. Ltd de Los Angeles. Ce contrat sera réalisé en large partie aux usines de Ste-Anne-de-Bellevue, en banlieue de Montréal.

## Banque Canadienne Impériale de Commerce

La récente décision du gouvernement de la république islamique d'Iran de nationaliser 27 banques étrangères n'affecte en rien les opérations de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Le porte-parole, G. Soterof, a dévoilé à Toronto que la Banque Canadienne Impériale de Commerce n'a qu'un bureau d'affaires et non pas une succursale à Téhéran. Il a ajouté que les prêts étaient consentis par le truchement de succursales à l'extérieur de ce pays arabe.

## Mobil Oil

La société Mobil Oil et ses associés ont découvert une nappe de gaz naturel au large de l'île au Sable, en Nouvelle-Écosse. Le rendement quotidien moyen est évalué à 22,6 millions de pieds cubes. On estime à près de 300 000 de barils la valeur du gisement, situé à une profondeur de quelque 15 000 pieds sous les flots de l'Atlantique.

## Host International

Fondée en 1969, la société de location de voitures Host International, de Winnipeg, vient de céder ses intérêts pour le Canada à Automost Corp. de Calgary. Le président, Ed Posen, a dévoilé au Calgary Herald que la transaction s'établissait à \$12 500 000. Il a ajouté qu'il consacrerait désormais son énergie à étendre ses opérations aux USA, à l'Europe et à l'Amérique du sud.

## UN BON CONSEIL POUR GENS D'AFFAIRES QUI VONT À MONTRÉAL:



Son emplacement au centre-ville, la qualité de ses restaurants, son confort et son accessibilité aux moyens de transport variés font du Sheraton Mt-Royal l'hôtel idéal pour les gens d'affaires qui viennent à Montréal.



## HÔTEL SHERATON MT-ROYAL

Pour réservations  
appelez à frais virés à (514) 842-7777 (Canada)  
et sans frais à 800-325-3535 (É.-U.)

# éditorial

Que sera le Québec de l'an 2001?

## Avons-nous un plan de développement économique?

Au Québec, à l'heure actuelle, l'existence d'objectifs économiques précis regroupe-t-elle les forces vives de la population?

Des centaines d'exposés d'intentions sont exprimés. Les uns prennent leurs idées pour des actes. D'autres exposent des programmes éperdus de nouveautés.

Des gouvernements et des hommes d'affaires lancent des initiatives valables. Mais trop de ces travaux sont entrepris comme des pièces détachées. Des citoyens veulent bâtir et, par leurs paroles et actions, démolissent les fondations même de la Cité. De telles incompatibilités se répètent à la centaine d'exemplaires.

En rangs dispersés, les Québécois travaillent au développement de leur milieu.

Il est pressant que tous les agents socio-économiques déterminent les grands objectifs du développement. Ce ne sont pas les "sommets" présentement en vogue qui établiront les consensus. Certes, ils ne sont pas inutiles. Mais ils ne suffisent pas. C'est un départ.

La dimension des consultations à établir doit être plus large. Elle doit pénétrer à l'intérieur des milieux d'affaires et des hommes de profession. Elle doit atteindre le travailleur de la base. L'étudiant inquiet de l'avenir doit pouvoir s'exprimer sur la fondation de la Cité qu'il dirigera demain.

C'est la collectivité toute entière qui doit définir les grands objectifs du développement. Il faut ici comprendre une économie au service de l'homme. En cette perspective, les projets des citoyens, des entreprises et des Gouvernements doivent être intégrés dans une stratégie de développement. Ils doivent constituer les étapes ordonnées d'opérations destinées à atteindre des buts précis. Ils doivent converger vers les objectifs majeurs définis.

Dès que les moyens propres à atteindre les buts fixés seront déterminés, les Québécois, patrons et employés, hommes et femmes, coopéreront davantage à la réalisation des priorités.

La qualité de vie des citoyens dépend pour une large part de la cohésion dans le labeur et de l'unité dans l'effort.

L'épanouissement d'une société humaine présente des analogies avec l'édification d'une maison. Avec les mêmes briques, on peut bâtir un palais ou un taudis. Tout dépend de l'ouvrier et des plans.

ROSAIRE MORIN

### Le Journal des AFFAIRES

Editeur: PUBLICATIONS LES AFFAIRES (1979) INC.  
385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2. tél.: 337-8100.

Président: Rémi Marcoux  
Rédacteur en chef: Rosaire Morin

Collaborateurs: Michel Guénard Roland Prévost  
Pierre-Paul Bourdages Jean-Claude Lautret Léonard Roy  
François Gauthier Jacques Martin

Impression: Imprimerie Trans-Continental

Directeur de la Publicité: René-S. Bourbonnais

Adjoint: Pierre-A. Goyer

Production: Paul Desrosiers

Toronto: Marc A. Girard, Gérant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Bureau 203,

801 York Mills Road, Don Mills, Ont., 449-3808 447-7404

Ouest canadien et Californie: D.D. Davidson, National Advertising Representative,

414 Beatty Place, 788 Beatty, St., Vancouver, B.C. V6B 1A2.

Abonnement: 52 numéros: \$16,00 — 104 numéros: \$25,00

Les articles peuvent être reproduits avec la mention "Le Journal des Affaires".

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs.



(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)  
(Dépôt légal — Bibliothèque du Québec) ISSN 0705-1859  
Fondé en 1928



# bcn

Banque Canadienne Nationale

## Le point sur le dollar canadien

Le dollar canadien connaît, depuis 1970, un régime de change flottant. Au cours des deux dernières années, il a été soumis à des fluctuations qui, l'ayant mené jusqu'à \$1.03 EU, ont ensuite entraîné une diminution progressive de sa valeur sur le marché des changes.

Après avoir atteint un plancher historique par rapport au dollar américain, notre monnaie semble reprendre du poil de la bête. Cependant, ses perspectives de redressement dépendent, à long terme, de la capacité de l'industrie canadienne d'améliorer sa compétitivité.

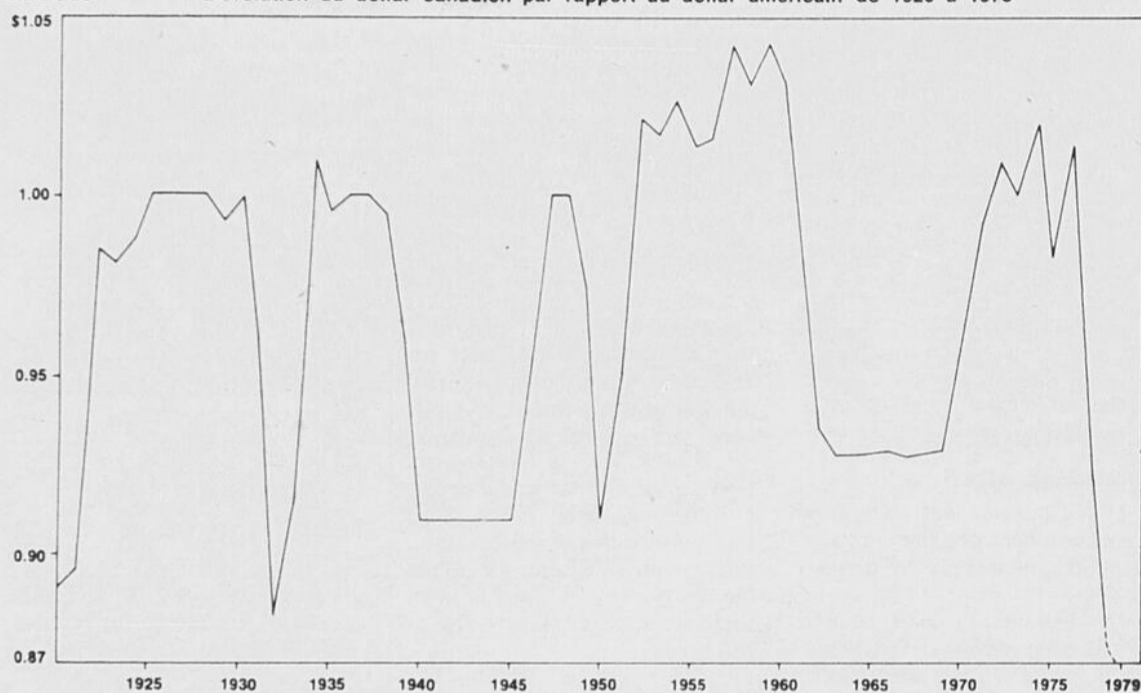
Il n'est guère difficile d'identifier le sujet qui a le plus défrayé les manchettes de l'actualité économique canadienne depuis

deux ans: malgré l'inflation et le chômage persistants, c'est l'effritement du dollar canadien qui a surtout retenu l'attention. Et spécialement, parce qu'elle nous touche de plus près, la baisse de la valeur de notre monnaie par rapport au dollar américain. En effet, alors qu'en octobre 1976, le dollar canadien valait près de \$1.03 EU, il n'achetait plus de 84,8 cents américains en décembre 1978, soit une diminution de 17,5 pour cent. C'est beaucoup mais quand même peu si on la compare aux baisses de 36, 43 et 45 pour cent subies par rapport au mark, au franc suisse et au yen. Même comparé à la livre sterling et au franc français, qui ne sont pas à proprement parler des "monnaies fortes", notre dollar a fléchi de façon marquée (32 pour cent et 29 pour

cent respectivement).

S'agit-il uniquement d'une crise de confiance dans le dollar canadien? Est-ce là un phénomène nouveau dans l'histoire économique du Canada? Enfin, doit-on s'attendre à ce que ce mouvement se poursuive? Pour répondre à ces questions, il est d'abord nécessaire d'identifier les facteurs qui influent sur la valeur des monnaies ainsi que les mécanismes qui contribuent à leur rajustement les unes par rapport aux autres. Même si, à certains moments, le marché des changes apparaît comme un milieu fébrile où, bien souvent, l'élément psychologique provoque une fluctuation des cours, la valeur des monnaies demeure, à plus long terme, déterminée surtout par des facteurs d'ordre économique.

Dollars EU L'évolution du dollar canadien par rapport au dollar américain de 1920 à 1978



### Le taux de change: un prix

Il existe un marché pour chaque monnaie échangée contre une autre, par exemple le mark contre le dollar. La valeur du mark en dollar, c'est-à-dire le prix en dollar canadien qu'il faudra payer pour un mark, constitue le taux de change du mark par rapport au dollar. On compte ainsi un taux de change pour chaque devise en termes d'une autre.

La valeur du dollar canadien par rapport à une autre monnaie s'établit comme le prix de n'importe quelle marchandise: selon l'offre et la demande du marché. Pour comprendre ce mécanisme, on peut faire l'analogie avec le prix d'un bien, les légumes frais par exemple. Quand, au mois de septembre, la quantité de légumes offerts sur le marché est supérieure à ce que les gens désirent acheter, c'est-à-dire quand l'offre est plus grande que la demande, le prix des légumes aura tendance à baisser. A l'opposé, le prix augmente lorsque la demande est supérieure à l'offre.

Le cours d'une monnaie peut fluctuer librement sur le marché (régime de taux de change flexible ou flottant) ou être fixé par l'État

à une certaine valeur par rapport aux autres monnaies (régime de taux de change fixe). Dans le second cas, ce sont les réserves officielles en devises qui varient plutôt que le taux de change. Mais ceci ne signifie pas qu'un taux de change fixe n'est jamais modifié. Le jeu des forces du marché peut créer des pressions qui obligeront les autorités à décréter une modification du taux de change, soit une dévaluation, soit une réévaluation. Un taux de change fixe varie donc très peu, mais lorsqu'il y a variation, celle-ci est généralement brusque et elle est le fait de l'État. A l'inverse, le taux de change flexible varie de façon continue sous l'impulsion des forces libres du marché. Par ailleurs, dans un régime de taux de change flexible, il arrive fréquemment que les autorités interviennent pour empêcher des fluctuations trop prononcées de la valeur de la monnaie.

Le Canada a connu les deux régimes. Signalons, tout particulièrement, la période de taux de change fixe qui, instaurée en mai 1962, dura huit ans; la valeur du dollar canadien était alors fixée à 92,5 cents américains. Mais notre dollar a déjà connu des régimes de change fixes. Avant la première

guerre mondiale, son cours, comme celui de toutes les autres monnaies, était invariable et établi par rapport à l'or. Le Canada qui, de 1914 à 1939, expérimenta le taux de change flexible pour la première fois, fut en juin 1970, le précurseur du retour au régime de flottement des monnaies, qui se généralisa à l'échelle internationale à partir de 1973.

### Les facteurs qui déterminent la valeur du dollar

Bien que le dollar canadien soit descendu, ces derniers mois, à moins de \$0.84 EU, il n'a pas pour autant atteint son plancher historique par rapport au dollar américain. En effet, notre dollar a connu une période fort difficile pendant la crise des années 30, tombant alors à environ 80 cents américains. Mais ce par quoi la fluctuation du dollar au cours des deux dernières années se singularise, ce n'est pas tant la baisse comme telle, comme l'ampleur et la rapidité de la dépréciation et ses effets sur la hausse des prix au Canada. On peut s'interroger sur les déterminants de l'offre et de la demande qui influent sur la valeur de notre monnaie.

(Suite à la page 20)

## "La petite entreprise incorporée"

Dans cette chronique que nous aurons le plaisir de rédiger pour vous dans les semaines et mois à venir, nous nous proposons de traiter de façon toute prioritaire du problème de la petite et de la moyenne entreprise au Québec. Compte tenu de notre formation professionnelle, il va de soi que cette importante question sera traitée principalement sous l'angle des droits et obligations des principaux acteurs d'une PME.

Dans cette première chronique, nous chercherons, après vous avoir sensibilisé à l'importance souvent méconnue de la PME au Québec, à vous présenter l'un des modes d'existence de la PME au Québec: l'entreprise incorporée.

### L'importance de la PME au Québec

Durant les quelques lignes qui vont suivre, nous essaierons de cerner de plus près l'importance de la PME au Québec. A cette fin, qu'il me soit permis de vous citer un extrait d'un article paru dans la revue "Le Point Commerce de 1977" par Monsieur Claude Desjardins qui était à l'époque directeur des services aux entreprises manufacturières du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. Monsieur Desjardins s'exprimait ainsi: "Au cours du siècle dernier, des personnes et des organismes supposément compétents en la matière nous ont répété que les "géants industriels" étaient en train d'assimiler les PME et que celles-ci étaient inexorablement vouées à la disparition.

Jusqu'ici, il semble, à première vue, tout au moins que ces prédictions se sont avérées très inexactes et qu'en réalité, les PME d'aujourd'hui réussissent aussi bien sinon mieux que celles d'il y a cent ans."

Afin d'appuyer cette réflexion de Monsieur Desjardins, citons les quelques chiffres suivants très révélateurs: l'on dénote plus de cent trente mille (130,000) PME au Québec produisant un peu plus de cinquante pour cent (50%) du produit national brut du Québec et employant cinquante-trois pour cent (53%) de sa main-d'oeuvre. Parmi les PME, il faut distinguer entre la petite et la moyenne entreprise. Une petite entreprise, à laquelle nous nous intéresserons plus particulièrement aujourd'hui, est celle qui emploie jusqu'à soixante-quinze (75) personnes et ce, selon les normes courantes des bureaux de statistiques privés et publics dans plusieurs pays dont le Canada. Une caractéristique très importante de la PME au Québec et en particulier, de la petite entreprise est à l'effet que celle-ci est généralement de propriété locale et par conséquent, mieux intégrée à la société québécoise qu'elle entend servir.

Or, malgré toute l'importance que la petite entreprise prend dans notre société québécoise, il nous faut, à regret, constater que cette

dernière, probablement à cause de son caractère socio-économique intégrateur dans le milieu, est davantage une petite entreprise individuelle qu'une entreprise incorporée bénéficiant des droits et avantages inhérents à semblable entreprise.

Notre propos de cette semaine aura comme objectif de vous présenter rapidement et de la façon la plus pratique possible ce qu'est une entreprise incorporée: a) comment elle est constituée; b) quels en sont les avantages; c) et les inconvénients.

### A) Définition d'une entreprise incorporée

Contrairement à ce qui se produit dans tous les autres types d'entreprises, en particulier dans l'entreprise familiale, l'entreprise incorporée a ceci de particulier qu'elle crée une nette distinction entre le patrimoine de l'individu et le patrimoine de sa compagnie. A titre d'exemple, si un individu dans une entreprise individuelle ou familiale, achète un camion pour son entreprise nommée "B", ce sera "A" qui est propriétaire du camion alors que dans le même cas où le même individu exercera cette même entreprise sous une forme incorporée, ce sera "B" c'est-à-dire une entité incorporée distincte, qui sera propriétaire du camion et non pas "A" bien que ce dernier ait le contrôle réel de l'entreprise.

L'élément essentiel de l'entreprise incorporée est qu'elle constitue une personne morale qui est la propriété d'une ou de plusieurs personnes physiques ou morales dont les droits sur l'entreprise incorporée sont constatés par des "actions" qui sont émises par l'entreprise à ses actionnaires. Le droit de contrôle sur l'entreprise par ses actionnaires s'exerce par l'intermédiaire d'une assemblée d'actionnaires qui se réunit périodiquement et où les prises de décision se font par vote suivant le nombre et la catégorie d'actions détenues par chacun des actionnaires, ainsi que par l'intermédiaire d'un conseil d'administration élu par les actionnaires.

### B) Mode de constitution d'une entreprise incorporée

Le mode de constitution est une demande d'émission de lettres patentes ou d'un certificat d'incorporation au service des compagnies du Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières du Québec ou de la Direction des Corporations, Ministère de la Consommation et des Corporations à Ottawa. Signalons immédiatement, ce sur quoi nous aurons l'occasion de revenir un peu plus tard dans cette chronique, que l'incorporation fédérale permet l'incorporation

d'une entreprise individuelle, voilà qui est très bénéfique pour la petite entreprise familiale.

### C) Les avantages d'une entreprise incorporée

Le but de la chronique de cette semaine est uniquement de souligner les avantages de l'entreprise incorporée. Nous aurons l'occasion de développer sur ces différents éléments dans les semaines et mois à venir. Parmi les principaux avantages de l'entreprise incorporée, notons les suivants:

- i) la responsabilité financière des actionnaires est limitée au montant de leur investissement dans les actions de la compagnie;
- ii) les actionnaires et les administrateurs ne sont pas responsables des engagements et des actes de l'entreprise incorporée sauf certaines exceptions;
- iii) l'entreprise incorporée, contrairement à la société non incorporée ou l'entreprise individuelle, survit au décès de son ou de ses propriétaires;
- iv) l'entreprise incorporée paie elle-même ses propres impôts à un taux qui peut, dans plusieurs cas, être très avantageux par rapport au taux que devrait payer son ou ses propriétaires;
- v) la vente de l'entreprise est beaucoup plus facile et moins coûteuse;
- vi) l'entreprise incorporée constitue un outil de premier choix pour réaliser une planification fiscale et successorale qui épargnera à l'entrepreneur de nombreux impôts et taxes;
- vii) la flexibilité de cette formule d'entreprise permet l'entrée et le départ périodique de nouveaux propriétaires;
- viii) l'entreprise incorporée se prête beaucoup plus facilement aux exigences des prêteurs et autres ressources de financement et aide gouvernementale (par la possibilité d'émettre de nouvelles actions ordinaires, d'émettre des obligations, d'émettre des obligations de subventions et d'aide gouvernementale, etc.);
- ix) la structure de ce type d'entreprise peut être établie de façon

à répondre parfaitement aux besoins spécifiques de ou des entrepreneurs qui en sont les propriétaires tout en leur assurant un maximum de protection juridique;

à répondre parfaitement aux besoins spécifiques de ou des entrepreneurs qui en sont les propriétaires tout en leur assurant un maximum de protection juridique;

### D) Les inconvénients de l'entreprise incorporée

De par la nature plus technique de ce genre d'entreprise et le fait de sa personnalité juridique distincte, elle nécessite des recours plus constants aux professionnels (à des avocats, des comptables, etc.) ce qui entraîne des frais d'administration plus élevés.

### Conclusion

En guise de conclusion, bien que cette entreprise incorporée puisse nécessiter un investissement de départ un peu plus élevé que les autres types d'entreprises, l'entreprise incorporée apparaît, à l'homme d'affaires avisé, très souvent préférable à plusieurs points de vue et c'est pourquoi il s'y arrête.

# "Ne Plus Ultra"

## Insurpassable- Le Scotch De Luxe Dewar's 12 ans d'âge





# résultats financiers



## Banque de Commerce Canadienne Impériale

La Banque de Commerce a réalisé un solde de revenus après impôts de \$91 008 000 pour le semestre se terminant le 30 avril 1979. Le dividende par action est de \$2.33 pour le dernier semestre.

Au cours du semestre correspondant de l'année précédente, le solde des revenus de la Banque de Commerce était de \$91 603 000 ou \$2.34 par action.

Le président de la Banque indiquait que les revenus des opérations internationales avaient augmenté par rapport à l'an dernier.



## Consolidated Textile Mills Limited

Pour le trimestre terminé le 31 mars 1979, cette entreprise réalisait un volume de \$25,2 millions, comparativement à \$15,9 millions en la période correspondante de l'année précédente. L'augmenta-

tion des ventes est de 58% par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice net se chiffre à \$2 088 000 ou \$0.80 par action en comparaison de \$443 000 ou \$0.20 par action en 1978.

Pour l'année 1978, l'entreprise a réalisé un volume de ventes de \$65,3 millions, comparativement à \$52,2 millions en 1978.

Au 31 décembre 1978, cette compagnie et ses sociétés filiales employaient 1 389 personnes.

## La Compagnie d'Énergie & de Papier MacLaren

Au cours de 1978, cette entreprise a obtenu \$108,9 millions en ventes et autres revenus, en comparaison de \$92,9 millions pour l'année précédente. Le bénéfice net s'élevait à \$19,8 millions contre \$13,3 millions en 1977. Le bénéfice net par action était de \$3.44 en 1978 et de \$2.32 en 1977.

Les principales productions de cette société consistent en bois de grume, en papier journal, en pâte et en énergie hydroélectrique.

## La Coopérative Agricole de Granby

Cette coopérative existe depuis 40 ans. En 1978, le volume de ses

ventes s'élevait à \$327 millions. En 1974, les ventes se chiffraient à \$200 millions. Depuis, la croissance a été continue.

L'excédent distribué aux sociétaires a été de \$2,5 millions en 1978. L'avoir des sociétaires se chiffre à \$44,8 millions.

La division du lait industriel a réalisé un chiffre de ventes de \$238 millions. La division du lait nature a effectué des ventes pour \$71 millions et l'approvisionnement à la ferme a produit \$17 millions de ventes.

En 1978, le chantier de la future Fromagerie de Granby représente l'un des faits saillants. Cette fabrique est située dans le Parc industriel de Granby. Le 1er août 1978, la Coopérative devenait propriétaire à part entière de sa principale filiale, Québec-Lait Inc.

## La Compagnie Seagram Ltée

Pour le troisième trimestre et pour les neuf premiers mois arrêtés au 30 avril 1979, cette entreprise enregistre des chiffres d'affaires et des bénéfices nets qui constituent un record.

Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net s'élève à \$71,4 millions, soit \$2.04 par action. L'augmentation est de 14% par

rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à \$1 959 000 000 pour les trois trimestres. La progression est de 12,2% comparativement à la période correspondante de l'année précédente.

## Compagnie de Fiducie Guardian

Dans l'exercice clos le 31 décembre 1978, la Compagnie de fiducie Guardian obtient une augmentation de 30% de son actif pour atteindre le cap des \$24 millions. Le revenu total de l'entreprise se chiffre à \$4 061 928. Les bénéfices d'exploitation représentent 7,8% du revenu brut. Un dividende record de \$7.00 par action, a été distribué aux actionnaires pendant l'année.

## Mouvement des Caisses populaires Desjardins

L'actif consolidé des Caisses populaires, des Unions régionales et des institutions membres de la Fédération représente une somme globale de \$9,9 milliards à la fin du dernier exercice.

Les 10 Unions régionales et les 1250 Caisses présentaient un actif global de \$8,7 milliards. Les actifs des 4 sociétés d'assurances s'élevaient à \$666 millions. Ces sociétés sont: La Société d'assurances des Caisses Populaires, la Sécurité, La Sauvegarde et l'Assurance-Vie Desjardins.

La Fiducie du Québec avait un

actif de \$359 millions et administrait des biens pour \$2,7 milliards.

## Simpsons, Limitée

Simpsons, Limitée a dévoilé à Toronto, une perte de \$1 240 000 au cours du premier trimestre de 1979, comparativement à un bénéfice de \$1 920 000 à la période correspondante l'an dernier. Par contre, les ventes ont progressé de \$143 600 000 de janvier à mars 1978, contre \$157 300 000 pendant le même trimestre cette année. Les actionnaires ont perdu 0,2,6 par action, cette année.

## Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Cette société acadienne possédait \$908,9 millions d'affaires en vigueur au 31 décembre 1978, soit une augmentation de 18,6% sur l'année précédente. L'actif de la société s'élevait à \$86 millions. Le taux net d'intérêts gagnés était de 9,066%.

Cette société célébrait son 75e anniversaire en 1978.

## Sélection du Reader's Digest (Canada) Ltée

Sélection du Reader's Digest (Canada) Ltée obtint un bénéfice de \$58-000 pour les neuf premiers mois de l'exercice se terminant au 31 mars 1979. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, les bénéfices étaient de \$709 000.

Les revenus d'exploitation s'élevaient à \$38 987 000 comparés à \$36 305 000 en 1978.

## Cadillac Fairview

Cadillac Fairview a réalisé un revenu net de \$23 537 000 dans l'exercice se terminant au 28 février 1979. L'actif s'élevait à \$1,8 milliard, comparativement à \$1,4 milliard l'année précédente. Les revenus étaient de \$420 455 000 au 28 février 1979, à comparer à \$290 326 000 en 1978. La croissance rapide de l'entreprise provient d'une augmentation substantielle de ses activités aux États-Unis.

## Imasco Limitée

Imasco Limitée déclare des bénéfices consolidés de \$56 407 000 au 31 mars 1979, fin de l'exercice financier. Le chiffre total des affaires du groupe s'élève à \$1 161 526 000, soit une augmentation de \$112 000 sur l'année précédente. Le leader du groupe, l'Imperial Tobacco, réalise un volume de \$741 millions et accroît sa part du marché canadien de la cigarette. Le secteur de l'alimentation a obtenu un chiffre de \$197 millions, alors que le commerce de détail a réalisé des ventes pour \$249 092 000. La division Taillefer des Aliments Grissol et l'intégration des pharmacies Shoppers Drug Mart et Top Drug Mart ont connu une excellente année.

# Les hommes d'affaires nous consultent

Oui chaque semaine, des milliers d'hommes d'affaires québécois consultent le JOURNAL DES AFFAIRES.

L'information économique et financière y est exposée d'après les faits vécus et commentée par des experts.

En vous abonnant à le JOURNAL DES AFFAIRES, vous connaîtrez l'expansion des industries, des commerces et des sociétés financières. Vous saurez quels sont les produits et les services offerts par nos entreprises. Les mesures d'assistance financière et technique offertes par les divers gouvernements vous seront expliquées. Des enquêtes et des sondages d'opinion vous feront connaître les besoins des entreprises. Des analyses des secteurs industriels et des régions économiques vous renseigneront sur le développement du Québec.

Avec le JOURNAL DES AFFAIRES, les nouvelles économiques et financières les plus importantes vous seront communiquées.



Abonnez-vous dès aujourd'hui ! Faites-nous parvenir le coupon ci-dessous et vous recevrez 52 numéros (1 an) pour seulement \$16.

Oui, je désire m'abonner à Le JOURNAL DES AFFAIRES  
 1 an - \$16.  2 ans - \$25.  
 Chèque inclus  SVP me facturer  
 SVP renouveler mon abonnement

Le Journal des Affaires  
385 boul. Lebeau  
St-Laurent, Qué. H4N 1S2

Entreprise .....  
Nom .....  
Fonction .....  
Adresse .....  
Ville .....  
Code postal .....  
Type d'entreprise .....

## Canadien Pacifique Limitée

### AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration a déclaré à une assemblée tenue aujourd'hui les dividendes suivants:

#### Actions ordinaires

Un dividende de quatre-vingts cents (80c) l'action ordinaire en circulation, d'une valeur au pair de \$5.00, pour l'exercice 1979, dont quarante-cinq cents (45c) l'action, est le produit d'un dividende d'Investissements Canadien Pacifique Limitée, payable en devises canadiennes le 30 juillet 1979 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 26 juin 1979.

#### Actions privilégiées remboursables 7 1/4% cumulatif, série A

Un dividende de trente-six virgule vingt cinq cents (36,25c) par action privilégiée remboursable, 7 1/4% cumulatif, série A, en circulation, payable en devises canadiennes le 28 juillet 1979 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 26 juin 1979.

#### Actions privilégiées de 4%

Un dividende de deux pour cent (2%) sur les actions privilégiées de 4% en circulation, pour l'exercice 1979, payable le 30 juillet 1979 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 26 juin 1979.

Par ordre du Conseil,

J.C. AMES,  
vice-président  
et secrétaire.

Montréal, le 11 juin 1979.



Réal Coulombe,  
C.A.; M.Sc.C.

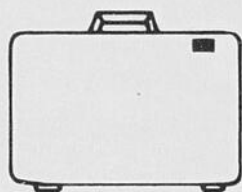
Monsieur J. Robert Oumet, président et directeur général, annonce l'élection de Monsieur Réal Coulombe au poste de vice-président exécutif et chef des opérations de Les Entreprises J. René Oumet Ltée, laquelle est la société de gestion du groupe Oumet-Cordon Bleu. Au cours des quatre dernières années, M. Coulombe a occupé le poste de vice-président aux finances et a dernièrement été élu au conseil d'administration.

Cette nouvelle élection s'inscrit dans le cadre du programme d'expansion et d'acquisitions poursuivi par le groupe Oumet-Cordon Bleu.



M. Dubois atteint toujours sa cible depuis qu'il utilise les nombreux services de Téléglobe Canada. Grâce aux bonnes télécommunications internationales dont il dispose, ses affaires montent en flèche. Téléglobe Canada met le monde à votre portée.

Teléglobe  
Canada



## expositions et missions commerciales

### Le commerce extérieur: une préoccupation majeure du Québec

L'économie du Québec et ses industries sont largement tributaires du commerce interprovincial et des échanges internationaux. D'après la plus récente enquête effectuée par Statistique Canada en 1974, environ 44% de la production manufacturière du Québec est expédiée à l'extérieur de ses frontières, dont 15% en direction de l'étranger et 29% à destination des autres provinces canadiennes, pour un montant total de \$9,700 millions.

#### Composantes des exportations

Évaluées à \$7,396 millions en 1977, les exportations internationales du Québec ont connu depuis 1970 un taux de croissance plus faible que celui du Canada et celui de l'Ontario. Ainsi, pour la période 1970-1977, le rythme d'évolution annuel des livraisons internationales de produits s'établit à 11% pour le Québec, 14,6% pour le Canada, et quant à l'Ontario, le taux de croissance annuel atteint 12% entre 1970 et 1976.

Analysée sous l'angle du coefficient d'exportation internationale, qui mesure le degré d'ouverture d'une économie au commerce extérieur, la position du Québec ne semble pas, à première vue, devoir inspirer d'inquiétude, car, entre 1967 et 1977, les exportations internationales québécoises

se maintiennent sensiblement à 16% du PIB. En elle-même, la constance du coefficient d'exportation québécois n'est ni cause d'optimisme, ni raison de s'alarmer.

#### Exportations manufacturières

Toutefois, malgré le peu de dynamisme manifesté par l'économie québécoise depuis 1977, les livraisons internationales des entreprises manufacturières du Québec montrent des signes extrêmement encourageants en 1978. Passant d'un montant de \$7,395 millions en 1977 à une valeur estimée de \$8,471 millions en 1978, les exportations internationales du Québec connaissent une vigoureuse croissance, grâce, d'une part, à la dépréciation du dollar canadien et à l'évolution favorable des coûts de production et, d'autre part, à la forte demande d'importation de l'économie américaine.

C'est ce renversement de situation que le ministère de l'Industrie et du Commerce veut encourager en faisant de l'accroissement de nos exportations une de ses préoccupations majeures.

#### Peu de produits finis

Sur un montant global de \$7,396 millions de produits exportés à l'échelle internationale

par le Québec en 1977, 25% est composé de matières brutes (soit les animaux vivants et les matières brutes non comestibles), 45% est constitué de produits semi-finis et 30% environ est formé de produits finis comestibles et non-comestibles. Cette situation, où seulement 30% des exportations internationales québécoises sont considérées comme étant des produits finis et qui met déjà le Québec en mauvaise posture par rapport au reste du Canada, en particulier vis-à-vis de l'Ontario, s'est même détériorée depuis huit ans.

En plus d'être concentrées en un nombre limité de marchés, les exportations québécoises se trouvent également regroupées dans une étroite gamme de produits. Depuis 1970, vingt-cinq groupes de produits ont toujours constitué quelque 70% des exportations internationales du Québec. Parmi ces exportations, les produits finis comptent pour 13% seulement des exportations totales, les produits semi-finis pour 36%, les matières brutes pour 23% et les produits agro-alimentaires pour 2%.

#### Une vingtaine d'entreprises

Il faut encore signaler que, sur le plan du commerce international, le poids des entreprises à contrôle financier étranger est écrasant. Il est connu que quelque

60% des livraisons internationales du Québec est attribuable à une vingtaine de firmes de grande envergure qui, pour la plupart, sont des entreprises multinationales étrangères ou des filiales de sociétés multinationales.

Or, l'examen de cette situation ainsi que l'importance économique du commerce extérieur québécois soulèvent la nécessité pour le MIC d'intervenir dans ce domaine, en soutenant les efforts de l'industrie manufacturière québécoise pour s'adapter aux changements des marchés internationaux, pour mieux soutenir la concurrence et pour exploiter davantage les marchés extérieurs.

#### Développement des ventes extérieures

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec contribue au développement des ventes extérieures québécoises, en déployant des efforts qui tournent essentiellement autour de quatre pôles d'intervention:

- la promotion;
- la connaissance des marchés d'exportation;
- la sensibilisation à l'exportation;
- enfin, le financement.

#### La promotion

Par le biais d'activités de promotion, le MIC vise à mettre en relation des exportateurs québécois avec le plus grand nom-

bre d'acheteurs étrangers avec lesquels il est possible d'avoir des rapports de commerce croissants et durables.

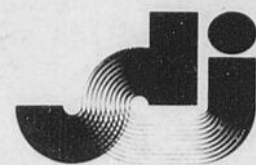
Les activités de promotion de groupe visent à satisfaire des besoins qui ont été préalablement identifiés et font appel à la participation des exportateurs québécois. Axées principalement sur le marché des économies industrialisées, elles prennent l'une des formes suivantes:

- expositions privées de produits à l'étranger;
- participation du MIC à des foires commerciales ou industrielles à l'extérieur du Québec;
- missions de vente de biens et services à l'étranger;
- missions d'acheteurs étrangers au Québec;
- organisation de promotions-en-magasins à l'étranger;
- organisation de séminaires techniques spécialisés;
- enfin, campagnes publicitaires;

#### Accueil d'acheteurs étrangers

Le programme d'accueil d'acheteurs étrangers, administré par les Services internationaux du MIC, a pour but de promouvoir la vente de biens et services d'origine québécoise, en facilitant la réalisation de missions d'acheteurs étrangers au Québec.

## Société de développement industriel du Québec



### Programme d'assistance financière à l'exportation

#### Introduction

Nous avons présenté, lors de notre précédent article, le programme de financement des entreprises manufacturières. Nous décrivons brièvement aujourd'hui le programme d'assistance financière à l'exportation.

La S.D.I. a implanté ce programme en 1974. Au cours de l'exercice financier 1977-78, elle a investi \$15.9 millions dans 59 entreprises. Ce montant a été consenti principalement sous forme de subventions et de garanties de prêt. Depuis la mise en application de ce programme, soit de 1975-76 à 1977-78, la S.D.I. y a consacré \$25.2 millions.

#### Objectif du programme

Ce programme s'adresse à toutes les entreprises québécoises, industrielles ou commerciales qui exportent hors du Canada des biens manufacturés au Québec.

L'objectif de ce programme est d'assurer le financement requis

par les entreprises exportatrices afin d'accroître les exportations québécoises et d'aider les entreprises qui veulent s'implanter à l'étranger pour établir un courant d'exportation. Ces établissements à l'étranger peuvent prendre des formes variées, telles que: réseau de distribution, bureau de vente, salle d'exposition ou usine d'assemblage.

L'aide accordée aux entreprises se présente sous les trois formes suivantes:

- financement ou garantie de prêt;
- bonification d'intérêts sur crédits à court terme;
- financement pour l'établissement de filiales à l'étranger.

#### Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité à ce programme dépendent de la forme d'aide accordée.

Dans le cas du **financement ou garantie de prêt**, les critères d'éligibilité sont les suivants:

- les entreprises doivent être québécoises et exporter des biens de consommation ou des biens d'équipement;
- les entreprises doivent ne pas être en mesure d'obtenir des crédits suffisants auprès des banques.

Dans le cas de la **bonification d'intérêts sur crédits à court**

terme, les critères d'éligibilité sont les suivants:

- le chiffre d'affaires de l'entreprise doit être inférieur à \$15 millions, ou;
- au moins 50% des actionnaires de l'entreprise doivent être québécois.

Dans le cas du **financement des investissements à l'étranger**, il n'existe qu'un critère d'éligibilité:

- au moins 50% des actionnaires de l'entreprise doivent être domiciliés au Québec.

#### Genre d'aide offerte

Là encore, les moyens financiers utilisés dépendent de la forme d'aide accordée.

Lors de **financement ou de garantie de prêt**, la S.D.I. accorde directement des prêts à court et à moyen terme sous forme de billets à demande, renouvelables annuellement. Elle peut aussi offrir une garantie aux banques ou à d'autres prêteurs pour que ceux-ci avancent eux-mêmes les fonds nécessaires. Dans les deux cas la S.D.I. acceptera en garantie les comptes à recevoir extérieurs ou les stocks de l'entreprise. La S.D.I. fixe le taux d'intérêt en fonction du risque. Pour les garanties, elle exige un taux minimum de 1%.

La **bonification d'intérêts** s'applique sur une partie des crédits à court terme. Elle est offerte pour

une période de cinq ans et peut atteindre 90% des intérêts. La bonification d'intérêt est fonction d'une amélioration concurrentielle de l'entreprise au cours de la période de cinq ans.

L'aide consentie, lors du **financement des investissements à l'étranger**, consiste en prêts à terme à la compagnie-mère ou en investissements dans le capital-actions de la filiale étrangère. Dans ce dernier cas, les modalités de rachat des actions sont établies au moment de l'offre.

#### Conclusion

L'aide financière accordée par la S.D.I. au titre du programme d'assistance financière à l'exportation vise à accroître les exportations hors du Canada de biens manufacturés au Québec et à améliorer la position concurrentielle des produits et des entreprises québécoises sur les marchés étrangers. Depuis sa création en 1974, ce programme a rencontré un vif succès auprès des entreprises. Les entreprises qui ont bénéficié de cette aide jusqu'à présent, oeuvrent tant dans les secteurs traditionnels tel celui des produits du bois que dans des secteurs de technologie moderne tels ceux des appareils et matériels électriques, du matériel de transport et des produits métalliques.

#### Demandes de renseignements

Toute demande additionnelle de renseignements peut être adressée à l'auteur de cet article ou auprès des responsables de la S.D.I. à l'adresse suivante:

##### À Montréal:

Monsieur Yvon Marciel  
Adjoint au Directeur général  
Société de développement  
industriel  
800, Place Victoria,  
Bureau 4205  
Montréal H4Z 1E8  
Tél.: (514) 873-4375

##### À Québec:

Monsieur Terrance Griffin  
Adjoint au Directeur général  
Société de développement  
industriel  
1126, Saint-Louis,  
Bureau 700  
Québec G1S 1E5  
Tél.: (418) 643-6354

#### NDLR:

Monsieur Martin, vice-président de Major & Martin Inc., publiera une série d'articles sur les principales mesures d'assistance financière et technique offertes par les gouvernements aux entreprises manufacturières du Québec. Il traitera également du financement d'entreprises (y compris le capital de risques) dans cette série d'articles.

#### IBM CANADA LTÉE



I.A. Gray

Le conseil d'administration d'IBM Canada Ltée annonce l'élection au conseil de M. Ian A. Gray.

M. Gray est président-directeur général des Lignes Aériennes Canadien Pacifique, Ltée, à Vancouver.

Administrateur aux Lignes Aériennes Canadien Pacifique, Ltée, M. Gray est membre de l'Engineers Club, de l'Institut aéronautique et spatial du Canada, de l'Association of Professional Engineers of British Columbia, de l'Institut canadien des Ingénieurs et de l'American Institute of Aeronautics and Astronauts.

M. Gray est diplômé de l'université de Détroit et de l'université Simon Fraser.

### Après cinq publications de la nouvelle direction, quelques réflexions

## Ce qu'est le Journal des Affaires

Le journal est un hebdomadaire d'information économique et financière. Telle est sa vocation.

Nombre de lecteurs ont apprécié le contenant ou la nouvelle présentation. Tel était notre souhait.

Selon l'ensemble des commentaires reçus, le contenu est jugé agréable. Les uns aiment la diversité des nouvelles et des faits exposés. Les autres expriment de l'intérêt pour certaines chroniques.

#### Nous attendons vos suggestions

Le Journal existe pour ses lecteurs. L'information transmise doit être utile. Elle doit rendre service. Chaque publication doit favoriser le développement de l'économie au bénéfice de l'homme. Quiconque peut nous exprimer des suggestions conformes à cet objectif recevra de notre

part un accueil enthousiaste. C'est notre volonté de répondre aux besoins et à l'attente de nos lecteurs.

Certains amis nous ont recommandé d'ouvrir quelques pages pour les sports ou de commenter avec sensation des sujets comme les faillites, les enquêtes, les fraudes, etc. Le prétexte exposé serait d'augmenter notre tirage, afin de sensibiliser un plus grand nombre de personnes aux réalités économiques.

#### Information économique

Vous comprendrez que nous ne pouvons nous engager dans de tels sentiers. Le Journal s'améliorera encore dans sa rédaction. Mais il demeurera un véhicule de l'information économique. Il poursuivra cette fin avec objectivité et rigueur. Il deviendra le Journal des Affaires. Avec la coopération des lecteurs, il le sera bientôt.

#### Le Magazine

Comme l'homme d'affaires est aussi bâti de chair et d'os, nous présenterons dès l'automne un Magazine SIC renouvelé, transformé. Notre Magazine offert gratuitement à nos abonnés tiendra compte de l'homme absorbé par son entreprise.

Cet homme a besoin de verdure et de fraîcheur. Le Magazine tentera de se situer dans cette optique. La découverte de la détente peut contribuer à la réussite de l'industriel et du financier. Dans cette perspective, vous lirez SIC.

#### Trois dossiers

Nos abonnés recevront aussi trois dossiers présentés par des personnes compétentes. Le premier document portera sur les réservoirs de capitaux: banques et caisses d'épargne, compagnies d'assurance sur la vie et d'assu-

rances générales, sociétés de fiducie et de gestion, entreprises de placement et de prêts.

Avec les hommages du Journal des Affaires, chaque abonné recevra un numéro spécial sur l'industrie, le commerce et l'entreprise d'utilité publique. Le troisième dossier présentera les principales sociétés et régies des Gouvernements du Québec et du Canada. Une analyse situera les budgets et les dettes des divers niveaux de gouvernements.

#### Votre journal

Chaque semaine, le lecteur pourra continuer à parcourir, en lecture télégraphique, le Journal des Affaires. En quelques pages, votre hebdomadaire vous communiquera les situations économiques qu'un homme d'affaires doit, a besoin de connaître.

#### La Rédaction



# à travers le monde

## Chine stratégie

La Chine revise à la baisse les priorités économiques établies en 1975. On se souvient de ce programme baptisé du vocable "des quatre modernisations."

La Chine entend élever, d'ici l'an 2000, les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de la défense et de la technologie, au niveau des nations les plus industrialisées.

D'ici 1985, la Chine veut doubler la production des céréales et de l'acier. 120 projets industriels sont prévus dont 8 mines de charbon et 10 champs pétrolifères.

La Chine a décidé de retarder le développement de certains secteurs industriels. Elle préfère se concentrer dans les secteurs agricole qui emploie 80 p.c. de la population active. Elle oeuvre aussi dans l'industrie légère. Une industrialisation trop rapide ne créerait pas les emplois nécessaires à l'abondance de la main-d'oeuvre.

Le produit national brut de la Chine était de \$600 milliards américains à la fin de 1978.

## Japon

Le produit national brut réel japonais a augmenté de 5,5% pour l'année financière 1978/79. Ce résultat est légèrement inférieur aux prévisions (6%). En chiffres, le PNB réel a été de \$ 564 milliards et le PNB nominal a atteint 1,053 milliards.

Pour le premier trimestre de l'année en cours le PNB a progressé en volume de 1,8%, par rapport au trimestre précédent.

## L'Arctique

Les peuples de l'Arctique se sentent méprisés par leurs voisins vivant dans les latitudes plus tempérées.

Telle est la conclusion qu'ont faite les Esquimaux (Inuits), Lapons et autres aborigènes du Grand Nord, au cours d'une réunion sur les cultures arctiques tenue au siège de l'UNESCO, à Paris, en août dernier.

A l'heure actuelle, il n'existe pas d'étude sérieuse donnant une vue d'ensemble de ces cultures. Pratiquement aucune recherche n'a été entreprise pour répondre aux demandes de ces 340 000 personnes "venant du froid". Comme toutes les minorités, les peuples de l'Arctique veulent désormais prendre en main, leur vie, leur culture et leur avenir.

## Turquie

La Turquie recevra près d'un milliard et demi de dollars pour maintenir son économie à flot. Bien que cette aide émane de quatorze nations, ce sont surtout les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest (\$ 661 millions de prêts à faible intérêt) qui aideront ce pays à boucler son budget. Cette aide est cependant assortie de contraintes émanant du Fonds monétaire international: mesures d'austérité, réduction des dépenses gouvernementales, etc. Mais l'équipe au pouvoir — une coalition de partis réunis autour de M. Ecevit — avoue pratiquement son incapacité à imposer de nouvelles restrictions à la population turque. Aussi les Etats-Unis, par exemple, s'attendent à devoir financer l'économie turque pendant de nombreuses années.

La raison de cette générosité? La position stratégique de la Turquie qui demeure l'un des derniers alliés de l'occident dans cette partie du monde.

## Congo relance

Le Congo se heurte à de graves difficultés économiques et financières. En 1974, la forte augmentation du volume et du prix des exportations de pétrole et la demande mondiale de bois congolais ont produit un fort excédent. Les recettes budgétaires avaient presque doublé.

Dès 1975, une forte récession se produit. La production de pétrole congolais a considérablement diminué à la suite de difficultés techniques. Le bois n'a pas connu la même demande; le fléchissement était appréciable.

Depuis, la situation des entreprises d'Etat a continué à se dégrader. Les difficultés financières ont empêché les entreprises de remplacer l'équipement usé. Au cours de 1979, la production a repris un rythme rapide. Les autorités espèrent même que la production égale le niveau record de 1974.

## République Fédérale d'Allemagne

Les prix ont augmenté de 0,5% en mai dernier en République

Fédérale d'Allemagne portant le taux d'inflation à 3,8% pour les douze derniers mois. L'objectif gouvernemental était de maintenir ce taux à 3,5%. Le gouvernement ouest-allemand demeure toutefois raisonnablement optimiste quant à la poursuite de la relance économique.

## Libye

Après l'Algérie, le colonel Khadafi, lance son pays dans la surenchère des produits pétroliers. Le prix du baril de pétrole libyen oscille désormais entre 21,30 et 21,70 selon les qualités et devient ainsi l'un des plus chers du monde. D'ores et déjà on pense que le Nigeria suivra les pays maghrébins dans cette voie.

D'autre part, ces hausses individuelles ayant complètement désorganisé le marché, on s'attend à ce que les pays producteurs de la Mer du Nord alignent leurs prix sur ceux de l'OPEP.

Dans la plupart des pays consommateurs, la "bataille pour l'hiver" s'organise dès maintenant. Le gouvernement américain, par exemple, a décidé d'accorder une subvention de \$5 du baril pour les importations de produits pétroliers. Cette mesure accroîtra les difficultés d'approvisionnement de l'Europe.

## Pays en développement

L'Organisation de coopération et de développement économique indique que la dette extérieure des pays en développement non exportateurs de pétrole enregistrerait un accroissement de 15% en 1979. Elle s'élèverait à \$274 milliards. La charge du service de la dette augmenterait de 17% et atteindrait \$40 milliards. Le déficit du compte des opérations courantes de ces pays augmenterait de 14% en 1979. Il s'établirait à \$45 milliards.

## Association Européenne de libre-échange

Les exportations combinées des pays membres de l'Association européenne de libre-échange enregistrent une augmentation de 20% durant l'année 1978. Ces exportations s'élèvent à \$79 milliards. Ce chiffre représente environ 6,5% du commerce mondial dont la valeur a crû de 14% durant l'année.

## Etats-Unis

Le département du commerce des Etats-Unis vient de publier un communiqué pour faire savoir

que le déficit du commerce des marchandises des Etats-Unis est tombé à \$6,2 milliards, durant le premier trimestre de 1979.

L'augmentation des exportations est supérieure à celle des importations. Le déficit enregistré au quatrième trimestre de 1978 était de \$6,4 milliards. Les exportations ont augmenté de 5% en valeur. Elles s'établissent à \$41,2 milliards durant le premier trimestre.

Les exportations de produits non agricoles ont augmenté de 7% en valeur. Elles s'élèvent à \$33,6 milliards. L'accroissement des exportations de produits non agricoles est compensée en partie par une diminution en valeur et en volume des exportations agricoles, qui ont baissé de 3% et de 7% respectivement pour s'établir à \$7,6 milliards.

Les importations du trimestre atteignent \$47,4 milliards, soit une augmentation de 4% en valeur. Les importations de pétrole se sont établies à \$11,6 milliards. Elles sont augmentées de 8% en valeur comparativement au quatrième trimestre de 1978.

La valeur des importations non pétrolières s'établit à \$35,7 milliards, soit une hausse de 3%. Les importations de biens d'équipement se sont accrues de 8%. Les importations d'automobiles en provenance des pays autres que le Canada ont diminué de 10%.

# Obtenez-vous tout le rendement possible des dollars que vous consacrez à la distribution? Consultez notre guide de rendement.

Trop de compagnies semblent se satisfaire de leur rendement en matière de distribution. Serait-ce que la haute direction ne se rend pas compte de l'importance des économies réalisables à ce chapitre?

Si vous n'avez pas encore réussi à intégrer tous les secteurs de votre distribution, nous pouvons vous aider. Découvrez les secrets de la distribution à profit dans notre nouvelle brochure «Un choix logique».

Elle vous permettra de vérifier votre rendement. Sur réception de votre carte d'affaires, nous vous en ferons parvenir un exemplaire.



CN Rail - Un choix logique  
C.P. 8100  
Montréal, Québec H3C 3N4



## LA DISTRIBUTION À PROFIT CNRAIL

une ressource fondamentale



# situation économique

## Fabrication de meubles

L'industrie du meuble connaît une croissance continue au Canada.

En 1973, la valeur des expéditions des fabriques était de \$1 076 000 000. Depuis, ce volume a augmenté d'année en année pour atteindre \$1 773 000 000 en 1978. Les résultats de la dernière année représentaient une augmentation de 26,1% sur l'année 1977.

Au cours du premier trimestre de 1979, la valeur des expéditions s'élève à \$497 700 000, comparativement à \$412 700 000 pour 1978. La hausse des expéditions du premier trimestre de la présente année représente une augmentation de 20,6%.

L'Ontario produit environ 50% du total des expéditions. Le Québec fabrique environ 35% des meubles produits au Canada.

Nos usines de meubles ont plus que doublé la valeur de leurs exportations depuis 1973. Au cours de cette année, la somme

des expéditions exportées se chiffrait à \$55 millions, alors qu'elle atteignait \$119 800 000 en 1978.

Par ailleurs, les importations de meubles ont aussi plus que doublées. De \$109 millions d'importations en 1973, la valeur des meubles importés en 1978 était de \$245 millions. Le "dumping" du meuble étranger représente un défi pour nos usines de fabrication.

Le prix de vente des fabricants a connu la spirale de l'inflation. D'un indice de 100 en 1971, le prix de vente était de 116,2 en 1973. En 1974, le prix des meubles a connu la hausse la plus considérable des récentes années, soit une augmentation de 20,6%. Depuis, l'augmentation a été de 9,3% en 1975, 6,7% en 1976, 5,8% en 1977 et 6,0% en 1978. L'indice atteignait 183,3 au 31 décembre 1978.

En janvier 1979, l'augmentation de l'indice a été de 7,3% pour élever le prix à 190,6 par rapport à 1971. Il est prévisible de connaître une augmentation des prix assez substantielle au cours des prochaines années. Les difficultés d'approvisionnement de bois semblent la cause de cette hausse prévue.

En janvier 1979, 44 200 employés travaillaient dans la fabrication de meubles au Canada.

## Montréal Trust



James W. Burns

Le président du Conseil et président, M. Paul Britton Paine c.r., annonce l'élection de M. James Burns au poste d'administrateur de la compagnie et de membre du conseil de direction. M. Burns est président de Power Corporation of Canada, Limited et membre du conseil d'administration de diverses entreprises, notamment de la Great-West, compagnie d'assurance-vie, de Genstar Limitée, de IBM Canada Ltée. Il préside également le Conseil canadien du Conference Board au Canada.

## Récession aux USA

Le Washington Post rapporte que le Bureau budgétaire du Congrès américain a transmis un rapport aux principaux dirigeants parlementaires dans lequel une récession était prévisible pour l'année 1979 et l'année 1980. Selon les experts budgétaires du Congrès, le taux de chômage pourrait s'élever jusqu'à 7,5 p.c. Le fléchissement de l'économie serait en partie dû aux hausses de prix du pétrole étranger.

## La route 265

Au colloque socio-économique de Thetford-Mines, nombre de participants ont démontré l'importance de construire une voie rapide de Thetford à la route 20. Au moins 800 camions sillonnent quotidiennement la route 265. Cette voie est devenue nettement insuffisante, soutiennent-ils. La construction de la voie rapide coûterait aux environs des \$50 millions.

## La construction

La détermination du nouveau gouvernement d'Ottawa d'encourager spécialement la construction

domiciliaire est envisagée avec optimisme par les économistes canadiens. M. Peter Andersen juge que la déductibilité de la feuille d'impôt des taxes foncières et des intérêts hypothécaires est de nature à se traduire par une plus grande disponibilité de fonds à la disposition du grand public, rappelle pour sa part l'économiste D. Peters de la Banque Toronto-Dominion.

## Importations Chinoises

Les manufacturiers de vêtements du Québec s'inquiètent des conséquences futures du nouvel accord commercial Canada-Chine rouge. Dès 1981, on importera au pays 17,9% plus de vêtements divers fabriqués au pays de Mao-Tsé-Toung que cette année. Le volume de blouses, blousons, T-shirts doit s'accroître de 89% et celui de complets pour hommes, de 128%. En retour, Peiping s'engage à acheter plus de céréales de l'Ouest.

## Hausse des intérêts

Citant des chiffres avancés par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, le Toronto Sun note que les bénéfices réalisés par les entreprises canadiennes en 1978 ont progressé de 26,4%, pour atteindre leur plus haut sommet depuis le boom économique de 1974. C'est surtout les entreprises spécialisées dans l'exportation de produits bruts et semi-ouvrés qui ont été les plus rentables. Cela est attribuable en partie à la baisse du dollar canadien et à sa stabilité relative l'an dernier.

## Eaux gazeuses

D'après la Gazette de Montréal, les Québécois sont les plus gros consommateurs d'eaux gazeuses du Canada. La moyenne annuelle du Québec s'établit à 18 gallons par individu dépassant celle du Nouveau-Brunswick qui atteint 17 gallons. Statistiques-Canada dévoile qu'en 1977, les expéditions d'eaux carbonatées depuis le Québec se sont chiffrées par 99,9 millions de gallons, d'une valeur de \$204 millions.

## Négociations dans la fonction publique

D'ici quelques mois, les négociations entre le Front commun et le gouvernement du Québec feront couler beaucoup d'encre.

On sait que la CEQ, FTQ, et CSN réclament un salaire minimum de \$265 pour tout employé de la fonction publique. À partir des chiffres de l'ACEF et du Comité sénatorial sur la pauvreté, les représentants du Front commun tentent de démontrer qu'une famille moyenne québécoise ne peut pas vivre avec un salaire inférieur à leurs réclamations.

À l'ouverture des négociations, devant la population, le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a souligné que 55% du budget du gouvernement du Québec est engagé dans les salaires versés aux employés de la Fonction publique.

Un ministre des finances affirmait que les deux tiers des 200 000 membres du Front commun ont touché une augmentation moyenne de revenu de 20%, du 1er juillet 1978 au 30 juin 1979. Une telle hausse est nettement supérieure à tout ce qui est versé dans le secteur privé.

M. Parizeau affirmait que le Front commun demandait une augmentation additionnelle de 33% pour la première année du contrat. Ainsi, en deux ans, un grand nombre des employés auraient bénéficié d'une croissance de revenu de 53%.

## Industrie de la tourbe

La production de la tourbe se chiffre à 219 000 tonnes pour la dernière année. La valeur de cette production s'élève à \$12 millions. Près de la moitié de la tourbe canadienne est produite au Québec.

La région de Rivière-du-Loup occupe le premier rang dans cette industrie. Elle réalise près de 60% de la tourbe au Québec. Elle regroupe 21 des 32 tourbières en opérations dans l'Est du Québec. Près de 1000 emplois sont reliés à

cette industrie régionale de l'Est du Québec.

## L'automobile

Le déficit de notre commerce de l'automobile avec les États-Unis s'est élevé à \$765 millions durant les quatre premiers mois de cette année, ce qui constitue une augmentation de \$500 millions environ par rapport à la même période de l'an dernier. En ce qui concerne le seul commerce des pièces avec notre partenaire américain, le déficit au cours de la période visée a augmenté de \$300 millions et marquait \$1,5 milliard. Dans le même temps, notre excédent habituel de livraisons de véhicules vers les États-Unis a diminué de \$177 millions à \$806 millions. Le total du commerce dans l'industrie de l'automobile a conservé des niveaux records et atteint \$8,8 milliards, soit une augmentation de \$1,3 milliard sur les quatre premiers mois de 1978.

## Indice des prix dans l'industrie manufacturière

L'indice des prix de vente dans les industries manufacturières a progressé de 0,8% et il est passé de 201,1 en mars (chiffres révisés) à 210,8 en avril. Il a par ailleurs grimpé de 12,6% par rapport à l'indice de 187,2 enregistré en avril 1978.

Les groupes qui ont eu l'incidence la plus forte sur l'indice global en avril ont été, en ordre décroissant, la première transformation des métaux (hausse de 3%), l'industrie du papier et activités annexes (hausse de 1,5%), les industries des aliments et boissons (baisse de 0,4%), l'industrie chimique (hausse de 1,5%) et la fabrication de produits en métal (hausse de 1,1%). Les activités et les produits mentionnés plus loin ont fortement influencé les indices de ces groupes en avril.

Les principales responsables de la variation de l'indice global entre avril 1978 et avril 1979 ont été les industries des aliments et boissons (hausse de 13,1%), la première transformation des métaux (21,1%), l'industrie du papier et activités annexes

Indices des prix de vente dans l'industrie: industries manufacturières (1971 = 100)

	Importance du groupe	Indice		% de la variation
		avr. 1979	avr. 1978	avr. '79/avr. '78
<b>Indices des prix</b>	<b>100.0</b>	<b>210.8</b>	<b>187.2</b>	<b>12.6</b>
Groupes de la C A E:				
1 Industries des aliments et boissons	19.9	226.9	200.7	13.1
2 Industries des produits du tabac	1.1	159.0	147.2	8.0
3 Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	2.5	168.0	154.4	8.8
4 Industrie textile	0.9	241.7	185.8	30.1
5 Industrie textile	3.5	174.4	157.4	10.8
6 Bonneterie	0.9	150.8	137.4	9.7
8 Industrie du bois	4.7	259.8	219.1	18.5
9 Industrie du meuble et des articles d'ameublement	1.6	203.6	180.9	12.5
10 Industrie du papier et activités annexes	8.2	232.8	202.2	15.1
12 Première transformation des métaux	8.4	246.6	203.6	21.1
13 Fabrication des produits en métal	7.5	206.5	184.3	12.0
14 Fabrication des machines	4.4	178.9	166.9	7.2
16 Fabrication de produits électriques	6.8	166.9	155.9	7.0
17 Fabrication de produits minéraux non métalliques	3.2	207.1	191.7	8.0
19 Industrie chimique	6.6	206.3	187.0	10.3
Autres groupes (2)	19.8	202.8	183.3	10.6

SOURCE: STATISTIQUE CANADA

Unique en son genre

# CUTTY SARK

## SCOTCH WHISKY



DISTILLE ET EMBOUTILLE EN ECOSSE

(15,1%), l'industrie du bois (18,5%), la fabrication de produits en métal (12%) et l'industrie chimique (10,3%).

Au cours des douze derniers mois, le groupe des aliments et boissons est intervenu pour environ le quart de la variation de l'indice global par rapport au mois correspondant de l'année précédente. L'incidence de ce groupe sur la variation d'avril 1978 à avril 1979 est la moins importante depuis un an. Par contre, la contribution relative du groupe de la première transformation des métaux a presque doublé au cours de l'année.

### Recettes agricoles

Les estimations provisoires révèlent qu'au cours des quatre premiers mois de l'année, les recettes monétaires provenant de l'exploitation agricole dans l'ensemble des provinces, sauf Terre-Neuve, ont atteint \$4 665,2 millions, comparativement à \$3 787,4 millions un an plus tôt.

Ces estimations comprennent les recettes monétaires provenant de la vente des produits agricoles, les paiements de participation de la Commission canadienne du blé pour les récoltes de céréales d'années antérieures, les avances nettes en espèces sur les céréales entreposées dans les fermes de l'Ouest de même que les paiements de l'Office de stabilisation des produits agricoles. Le coût de production des produits vendus n'a pas été déduit.

Au Québec, les recettes monétaires agricoles se sont élevées à \$571,9 millions, de janvier à avril 1979, comparativement à \$457,9 millions pour la même période précédente.

En Ontario, les recettes monétaires agricoles se chiffraient à \$1 250,6 millions de janvier à avril 1979, comparativement à \$1 029,7 millions pour la même période de 1978.

### Produits pétroliers raffinés

En 1977, les ventes de kérosène, d'huile à chauffage, de mazout, de mazout lourd, de carburant diésel, d'essence à moteur, d'huiles et de graisses lubrifiantes, d'essence d'aviation, de carburateur et de bitume se sont chiffrées à \$564 050 000 barils, une baisse de 0,16% par rapport à 564 969 000 barils en 1976.

### Permis de bâtir

La valeur des nouvelles constructions telle que reflétée par les permis de bâtir s'est accrue de 22,3%, passant d'un taux désaisonnalisé de \$953,2 millions en février à \$1 165,5 millions en mars. Tous les secteurs de construction ont contribué à cette hausse. En mars 1978, la valeur des permis s'établissait à \$1 013,2 millions.

Bien que le nombre des nouveaux logements en mars (14 076 unités) soit légèrement inférieur à celui de février (14 350), la valeur

des permis domiciliaires s'est accrue de 17,3% au cours de mars (\$612,5 millions) par rapport à février (\$522,4 millions), reflétant ainsi la préférence des constructeurs pour la maison unifamiliale. Le nombre d'unités de ce type d'habitation est en effet passé de 7 461 unités en février à 8 968 en mars, tandis que le nombre de logements multiples a diminué de 6 889 à 5 108 unités, au taux désaisonnalisé.

Quant aux constructions non domiciliaires, leur valeur a totalisé \$553,0 millions en mars, soit 28,4% de plus qu'en février (\$430,8 millions). Des projets

industriels d'une valeur de \$140,6 millions ont été autorisés en mars comparativement à \$93,9 millions en février, tandis que les constructions de type commercial estimées à \$241,1 millions en février ont atteint un taux désaisonnalisé de \$314,0 millions en mars. Les projets d'initiative publique évalués à \$98,4 millions en mars ont peu varié par rapport à ceux qui avaient été entrepris en février (\$95,8 millions).

Des résultats fragmentaires de l'enquête indiquent que la vigueur observée dans le secteur non domiciliaire durant le mois de mars se maintient en avril.

### Permis de bâtir (millions de dollars)

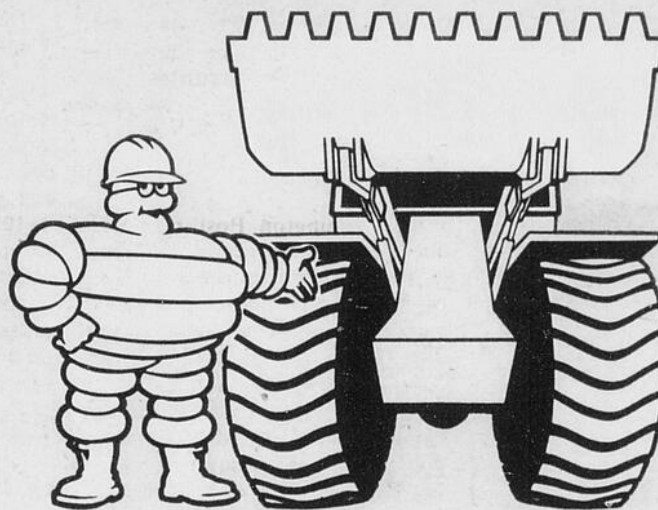
		1979				
		Dom.	Ind.	Comm.	Inst. et gouv.	Total
Canada — Non désaisonnalisés	janv.	268.3	47.9	155.7	66.5	538.4
	fév.	307.2	53.6	196.4	68.2	625.4
	mars	538.1	97.4	270.3	84.5	990.3
Canada — Désaisonnalisés	janv.	546.8	88.5	229.5	117.0	981.8
	fév.	522.4	93.9	241.1	95.8	953.2
	mars	612.5	140.6	314.0	98.4	1,165.5
<b>Canada, janv.-mars Non désaisonnalisés</b>		<b>1,113.6</b>	<b>198.9</b>	<b>622.4</b>	<b>219.2</b>	<b>2,154.1</b>
Québec		240.6	37.5	74.4	28.5	381.0
Ontario		300.6	74.9	184.0	44.8	604.3

# MICHELIN

## je te confie mon équipement

### Pour tous les gros travaux, Michelin a du génie... civil!

Michelin est reconnu dans le monde entier pour la qualité de ses pneus tourisme, poids lourd, et aussi **génie civil!** Dans ce dernier domaine, Michelin offre une gamme de trois sculptures, que vous pouvez obtenir en deux types de construction et trois épaisseurs de bande de roulement.



#### XR-Type A:

pour chargeuses, niveleuses nécessitant adhérence et résistance aux chocs.

#### XK-Type A:

pour chargeuses travaillant en carrières et pour matériels de mines.

#### XRDN-Type A:

pneu polyvalent d'une bonne adhérence, résistant et d'une remarquable stabilité.

#### XRD1-Type A:

identique au précédent, mais avec une sculpture plus profonde pour les travaux les plus meurtriers!

#### XRD2-Type A:

une sculpture extra-profonde pour chargeuses travaillant dans les conditions les plus sévères.



#### XR-Type B:

un pneu pour roulage à vitesse élevée sur sols souples et peu abrasifs.

#### XK-Type B:

pour roulage sur sols rocaillieux et sur pistes dures et abrasives.

#### XRD1-Type B:

un pneu pour camion-benne, pour pistes dures et abrasives.

#### XKD1-Type B:

pour camion-benne travaillant dans les conditions les plus difficiles.

Quels que soient vos travaux, Michelin a le pneu qu'il vous faut, au prix qui vous convient. C'est ça le génie... civil.

## Roulez MICHELIN

Pour avoir plus de renseignements, écrivez à: Société canadienne des pneus Michelin Ltée, Service génie civil, 2700 Alphonse Gariépy, Lachine, Québec H8T 1B2

# nos industries se développent

## Coopérative agricole régionale de Sainte-Rosalie

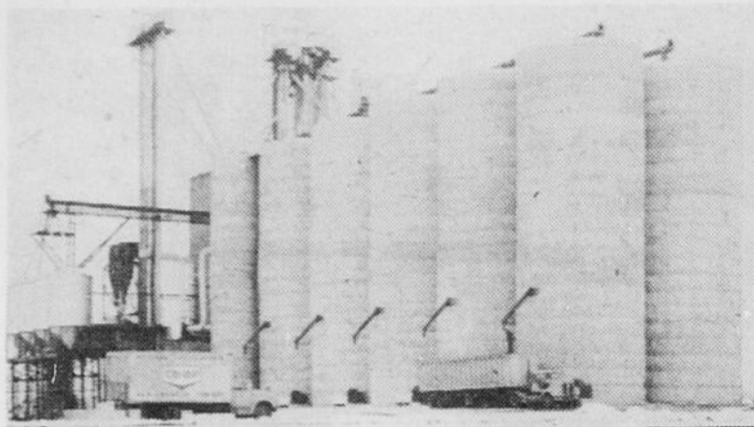
Cette société a reçu du Ministère de l'Agriculture du Québec \$1 051 000 pour construire un centre régional de grains. Cet établissement répondra aux besoins des agriculteurs de St-Hyacinthe et des environs.

D'autres centres régionaux de silos à la ferme seront construits dans diverses régions. Certains projets seraient même sur le point d'être complétés.

Ces constructions d'unités de stockage répondent aux exigences présentes. Le Québec produit à peine 900 000 tonnes métriques de grains sur les 2,5 millions néces-

saire pour son approvisionnement. L'écart déficitaire entre la production des céréales et la consommation tend même à augmenter.

La création de centres d'entreposage peut réduire cette tendance et même aider à une plus grande suffisance. On prévoit qu'avec les projets actuels, le Québec pourrait produire 1 300 000 tonnes de grains dès 1982. Il semble que l'on pourrait entreposer dans de bonnes conditions les 430 000 tonnes de grains qui pourrissent sur la terre ou qui sont conservés en des entrepôts de mauvaise qualité.



Cette photo de l'Éditeur officiel du Québec montre les silos de la Coopérative agricole régionale de Sainte-Rosalie.

## À mes amis les pessimistes de l'autre soir

Pourquoi une rubrique "Les Entreprises se développent" dans le Journal des Affaires?

Nous en avons réalisé l'importance un soir de la semaine dernière. En une réunion d'hommes distingués, le climat était rude et sévère. De gros nuages s'amoncelaient sur nos têtes. Rien ne va au Québec, affirmaient ces messieurs. Les capitaux fuient. Les sièges sociaux déménagent. Aucune industrie ne s'établit. Personne n'investit. De nombreuses entreprises font faillite.

Le pessimisme était à la mode. Ces hommes buvaient avec des verres à moitié vides. Il me semble préférable de boire avec un verre à moitié plein.

La nomenclature des projets de mars et d'avril 79 reproduite en ces deux pages n'est pas exhaustive. Des milliers d'entreprises se développent. Des dizaines de milliers d'établissements réussissent. Les "93" que nous avons cités ne représentent qu'une fraction qu'il fallait exposer à ceux qui voient en noir la marche de l'économie.

Comme le succès appelle le succès, nous continuerons à sa forme ordinaire notre chronique dès la semaine prochaine.

## 34 projets nouveaux ou de modernisation

En mars 1979, le Ministère de l'Expansion économique régionale a accepté ou révisé 91 demandes de subvention dont 34 au Québec. À Alma, la Chaîne Coopérative du Saguenay agrandit une laiterie au coût de \$240 000 et reçoit une subvention de \$48 000.

À Beebe, Lepitre Granite Work Ltd investit \$179 000 et recevra un octroi de \$35 800. Cette entreprise produit des dalles et des monuments en granite poli.

Au Cap-de-la-Madeleine, l'Atelier de Réparation de Moteurs du Cap Inc. recevra \$8 400 pour un agrandissement de \$42 000 pour faciliter ses opérations de reconstruction de moteurs.

À Farnham, l'Atelier de Fabrication de Farnham Inc. qui produit des pièces mécaniques bâtit une nouvelle usine dont le coût s'élèvera à \$210 000 et vaudra une subvention de \$42 000.

À Granby, Toprings Ltée construit une usine pour produire des valves et des cylindres pneumatiques. Ce nouvel établissement coûtera \$833 000 et le Meer accordera un octroi de \$208 250. Au Lac Drolet, une fabrique de chaussures de ski de fond sera construite par Alfaskofabrik Inc.

L'investissement sera de \$450 000, et l'octroi de \$142 950.

À Lachine, Brown Boveri Canada Ltée agrandit ses installations, investit \$7 157 508, reçoit un octroi de \$1 431 502 et crée 240 nouveaux emplois.

À Landrienne, la Scierie Landrienne Inc. modernise et agrandit son établissement; le coût sera de \$689 000 et l'octroi de \$137 800.

À Laval, The Rol Manufacturing Company Inc. investit \$626 000, recevra une subvention de \$93 900, créera 44 nouveaux emplois, avec son projet d'agrandissement de son atelier qui produit des pièces d'automobile.

À Marieville, la Compagnie Résentel Ltée débourse \$260 000 pour sa fabrique d'équipement de ski et le Meer octroiera \$52 000.

À Montréal-Nord, la Compagnie d'Outillage Gaube Ltée, fabrique d'outils et de matrices, dépense \$130 000 en agrandissement et recevra \$19 500 en octroi.

À Norberville, Béliveau, Martin, établit une nouvelle fabrique d'armature d'acier, investit \$58 000 et reçoit \$22 150 de subvention.

À Portneuf, les Equipements Hardy Inc. immobilise \$85 000 et recevront \$17 000 pour agrandir leur usine d'outillage agricole.

À Québec, les Écussons Roger Enr. ouvre un atelier avec \$34 000, obtenant une aide de \$18 550.

À Québec, Prémoulé Inc. dépense \$32 000, recevra \$6 400 pour agrandir son atelier de plans de travail en plastique.

À Rivière-Bleue, Gérard-L. Ouellet Inc. investit \$210 000 dans sa scierie et recevra \$42 000.

À St-Césaire, La Machinerie Idéale Cie Ltée bâtit une nouvelle usine d'outillage agricole. Le coût en sera de \$168 000 et l'octroi de \$25 200.

À St-Émile, Bastien Brothers Inc. agrandit sa fabrique de

chaussures au coût de \$193 000 et une subvention de \$38 600 lui a été accordée.

À Ste-Foy, Les Industries Formibec Ltée ouvre une usine de coffrages en polystyrène qui nécessite la somme de \$168 000 avec une subvention de \$55 575.

À St-Georges, la Literie Diamant Ltée construit une fabrique de matelas qui représentera un investissement de \$150 000. L'octroi sera de \$37 500.

À St-Hubert, les Usinages T.W. Manufacturing Inc. agrandit son établissement de pièces d'avions et de produits métalliques. Le coût s'élèvera à \$138 500 et l'octroi sera de \$20 775.

À St-Jérôme, Tubes Solac Ltée immobilise \$315 600 pour développer son usine de tubes de métal. L'octroi du Meer sera de \$63 120.

À Ste-Justine, Rotobec Inc. construit une nouvelle usine pour fabriquer des grappins hydrauliques. \$230 000 seront dépensés en ce projet et l'octroi se chiffrera à \$57 500.

À St-Laurent, Olympic Aluminium Mfg Ltd débourse \$224 693 pour ouvrir une nouvelle fabrique de portes et de fenêtres en aluminium. Une subvention de \$33 704 a été octroyée.

À St-Laurent, les Encres d'Imprimerie Schmidt Ltée consacre \$250 000 pour moderniser leur fabrication d'encres d'imprimerie. Le Meer versera un octroi de \$37 500.

À St-Laurent, un troisième octroi a été accordé à Radiateurs Laniel Ltée. Il s'élève à \$36 600 pour un déboursé de \$244 000 consenti à l'agrandissement de l'usine.

À St-Léonard, Cascade Métal Inc. investit \$242 000 et recevra un octroi de \$48 400 pour faciliter une plus grande production de récupérateurs de chaleur et d'épureurs d'air électrostatiques.

À St-Ludger, Northwire Ltée agrandit son atelier. Le projet coûtera \$86 000 et recevra une subvention de \$17 200.

À St-Théodore, Paré Machine Shop Inc. recevra un octroi de \$50 800 pour une immobilisation de \$254 000 afin d'agrandir son atelier de pièces métalliques.

À St-Tite, Support Ltee Inc. ouvre une fabrique de châssis de lits qui nécessite \$153 000; l'octroi sera de \$57 300.

À Sherbrooke, Progressive Publications 1970 Inc. agrandit son imprimerie; \$82 000 seront investis et l'octroi sera de \$16 400.

À Sherbrooke, Sherbrooke Pipe and Drainage 1975 Co. Ltd investit \$204 000 et recevra \$40 800 pour agrandir son usine de tuyaux en plastique.

À Verchères, Dalpé & Frères Compagnie bénéficiera d'un octroi de \$21 000 pour un investissement de \$140 000 dans l'agrandissement de sa fromagerie.

À Ville-Marie, Brown, Dale, ouvre une fabrique de cercueils en bois au coût de \$68 555 et recevra une subvention de \$54 844.

À Waterville, la Société Nutrimed Inc. établit une usine pour produire des plateaux et des couvre-plats thermos à l'usage des hôpitaux. L'investissement sera de \$122 000 et l'octroi de \$55 100.

## Produits chimiques Quénord Ltée

Cette entreprise ouvrira bientôt ses portes. Elle fabriquera de la chlorate de soude qui sert au blanchissement de la pâte à papier kraft dans les moulins.

Cette société est une filiale du colosse suédois Kémanord dont le chiffre d'affaires excède les \$500 millions. C'est le premier investissement du groupe suédois en Amérique du Nord. Il excède les \$16 millions. Il convient de noter que les administrateurs seront majoritairement des Québécois.

Implantée à Magog, la compagnie Quénord utilisera l'électrolyse oxydante du chlorure de sodium. Cette technique est l'une des plus économiques. Elle se situe à la pointe du progrès technologique.

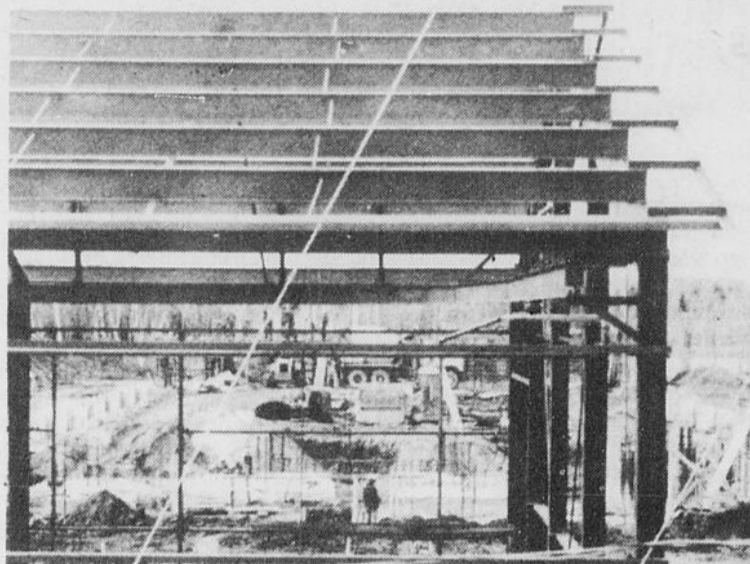
Le nouvel établissement exportera 60 p.c. de sa production aux Etats-Unis. Les dirigeants entendent produire 20 000 tonnes métriques de chlorate dès la première année, soit le cinquième de la production dans l'Est du Canada.

## 59 projets industriels

Le Ministère de l'Expansion Economique Régionale vient d'octroyer \$9 998 645 en subventions pour la réalisation de 59 projets industriels.

La réalisation de ces projets créera près de 1 200 emplois et nécessitera \$47 millions d'investissements. Il est valable de faire connaître les entreprises subventionnées. Elles seront citées selon l'ordre alphabétique du lieu de réalisation du projet.

**Alma:** Les Editions du Lac St-Jean Ltée, \$62 000;  
**Ancienne-Lorette:** Acier Cabec Inc., \$147 200;  
**Beauport:** Prodel Inc., \$20 450;  
**Bishopstown:** Les Produits du Bois Bishopnad Inc., \$45 000;  
**Chicoutimi:** M. Maurice Desbiens, \$29 475 (1);  
**Drummondville:** Venmar Inc., \$23 800;  
**Granby:** Internote Canada Ltée, \$122 400;  
**Isle-Verte:** Les Entreprises J.B. et A. Dubé Inc., \$29 500;  
**Kingsey-Falls:** Les Industries Cascades Ltée, \$560 000;  
**Laval:** Cheminées Sécurité (Canada) Ltée, \$105 000;  
**Laverlochère:** Beurrerie Lafrenière Ltée, \$266 000 et \$101 000;  
**Magog:** Les Produits Ficomat Inc., \$861 500;  
**Mistassini:** Les Armoires Nido Ltée, \$31 050;  
**Montréal:** Cerro Mining Compagnie du Canada Ltée, \$97 500; Tripar Inc., \$66 750; Tri-Steel Fabricators Ltée, \$153 750;  
**Nicolet:** L'Imprimerie de la Rive-Sud Ltée, \$24 900;  
**Notre-Dame-de-la-Doré:** Chaîne Coopérative du Saguenay, \$84 600;  
**M. Robert Théberge,** \$20 800 (1);  
**Québec:** Hoplab Inc., \$26 000;  
**Rivière-du-Loup:** L. Martin et Fils Inc., \$55 000;  
**Roberval:** M. Gilbert Girard, \$41 400 (1);  
**Saint-Alfred:** Les Entreprises B.C.G.L. Inc., \$11 600;  
**Saint-Ambroise:** MM. Gaston et Fernand Bouchard, \$48 800 (1);



Cette photo de Communications-Québec montre l'usine en construction. Les opérations sont toutefois sur le point de débiter.

**Saint-Antoine-de-Tilly:** Jacques Beaudet et Associés Ltée, \$39 500;  
**Saint-Césaire:** Girard Inc., \$99 400;  
**Sainte-Claire-de-Dorchester:** Maurice Aubé et Fils Inc., \$18 000;  
**Saint-Félicien:** Laberge et Laberge (1978) Ltée, \$398 000;  
**Saint-Georges-Est:** M. Clément Gendron, \$26 000 (1);  
**Saint-Janvier:** Kempac Inc., \$79 000;  
**Saint-Jean-Port-Joli:** Jos Gagnon et Fils Inc., \$36 800;  
**Saint-Joseph-de-Beauce:** Compagnie de Fermes Clermont Lessard Inc., \$15 000;  
**Saint-Laurent-de-Galichan:** Maisons Mobiles Nordiques Ltée, \$21 800;  
**Saint-Léonard:** Claro Precision Inc., \$39 000;  
**Saint-Louis-de-Blandford:** Emballages Polyclar Inc., \$31 600;  
**Saint-Louis-de-Pintendre:** Les Portes Saint-Jean Inc., \$24 000;  
**Saint-Louis-du-Ha ! Ha !:** Béton du Témis Inc., \$135 900;  
**Saint-Ludger-de-Milot:** Scierie de Petit-Paris Inc., \$1 222 500;  
**Saint-Narcisse:** M. Roger Brouillette, \$36 125 (1);  
**Saint-Odilon:** J.C. Montpetit Inc., \$6 500;  
**Saint-Pie:** Demuth Products (Canada) Ltée, \$27 000;  
**Sherbrooke:** Boulangerie Demers Inc., \$26 250; Estrie Graphics Inc., \$33 800; Monuments Sherbrooke Inc., \$6 000;  
**Trois-Rivières:** M. Robert Boulianne, \$45 200 (1);  
**Val d'Or:** Forex Inc., \$3 568 000;  
**M. Gaston Fournier,** \$88 950 (1);  
**Victoriaville:** Séchoir de l'Est Ltée, \$55 000;  
**Ville d'Anjou:** Anjou Steel Compagnie Ltée, \$22 500;  
**Ville LaSalle:** Wilson Machine Compagnie Ltée, \$131 800;  
**Ville Mont-Royal:** Helix Investments Ltée, \$389 400; Maltrox Electronic Systems Ltée, \$130 000;  
**Ville Saint-Laurent:** Astral Machining Ltée, \$22 350; Cusco Industries Ltée, \$22 695; Les Produits Chimiques Protech Ltée, \$31 000; Reid Electroc & Equipment Ltée, \$41 700;  
**Windsor:** Silky Sleepwear Inc., \$66 000.  
 (1) pour une compagnie à être incorporée.

## Industries Tanguay Ltée

À St-Prime, au Lac St-Jean, les Industries Tanguay connaissent une croissance continue. Au cours de la dernière année, cette entreprise a augmenté ses exportations vers les Etats-Unis de 20 à 60%.

Des investissements assez considérables avaient été réalisés au cours des dernières années pour augmenter la capacité de production.

Une nouvelle ébrancheuse possède une capacité de 200 arbres à l'heure, comparativement à 120 pour les machines équivalentes sur le marché. Une tronçonneuse vient d'être expédiée en Louisiane. D'autres contrats intéressants se développent en Arkansas et au Kansas. L'entreprise québécoise peut maintenant concurrencer des sociétés comme Prentice et Barko.

## Aliments Bouchard Inc.

Cette fabrique de viande est située au Lac à la Croix dans le comté du Lac St-Jean. Elle vient d'investir près de \$220 000 pour la modernisation et l'agrandissement de ses installations. D'importantes modifications ont été apportées à la bâtisse et à la machinerie, afin de la rendre conforme aux exigences de l'inspection gouvernementale. Le Ministère de l'Agriculture du Québec a octroyé une subvention de \$40 000. Les Aliments Bouchard Inc. sont spécialisés dans la fabrication de pâtés à la viande, pâtés au saumon, tourtières et pizzas. L'investissement réalisé permettra d'augmenter la production à 23 000 unités par semaine au cours des trois prochaines années.



# L'inventaire des revues

par Roland Prévost



## Les petites et moyennes entreprises, bases durables de l'économie

(D'après l'Économie française)

D'abord, qu'est-ce qu'une petite ou moyenne entreprise? En France, on a proposé de la définir par le nombre de salariés: moins de six salariés, ce serait de l'artisanat; de six à cinquante, la petite entreprise; de cinquante à cinq cents, l'entreprise moyenne. Au-dessus, c'est la grande entreprise. Cela se comprend pour l'industrie, mais la définition est beaucoup moins simple pour le commerce. En effet, une entreprise commerciale qui a cent ou cent cinquante salariés est loin d'être une moyenne entreprise.

Certains ont tenté de définir la petite et la moyenne entreprise par le chiffre d'affaires, ce qui vaut peut-être du point de vue gouvernemental. Guère davantage. C'est pourquoi la Confédération

Générale des PME (en France) a proposé une définition dite qualitative: la PME est celle, quelle que soit sa forme juridique, dans laquelle le chef d'entreprise s'identifie à l'affaire, assumant toutes les responsabilités.

Plus de 90% des entreprises françaises sont des P.M.E., et dans le domaine industriel le pourcentage atteint 90%. "Après avoir, pendant près de 15 ans, et parce que cela était nécessaire, glorifié la grande industrie, la France est donc en train de redécouvrir ce qui assure 60% de sa production et emploie 60% de la main-d'oeuvre globale".

Il y a à cela une raison (qui devrait valoir pour le Canada et qui s'est imposée depuis peu au Québec) c'est que la crise a révélé

l'extrême vulnérabilité des grands complexes industriels "dans lesquels les décisions prises lentement et pour longtemps répondent souvent trop tôt ou trop tard aux aléas de la conjoncture".

En France et ailleurs, on s'est aperçu que les unités petites et moyennes "ont servi incontestablement d'amortisseurs à la crise en évitant au maximum de se séparer d'un personnel qualifié, et en apprenant très vite l'art de l'économie à tout prix".

Donc, les petites et moyennes entreprises résistent mieux parce qu'elles s'adaptent vite. "Lorsqu'un seul homme décide, le changement peut s'opérer en quelques jours; lorsque les frais généraux sont peu élevés, la trésorerie est mobilisable rapide-

ment pour des reconversions".

Un fait dont on ne se doute pas: la petite entreprise assure plus de 50% des exportations françaises, surtout pour des produits de haute technologie. Il y a en plus les sous-traitants, qui n'exportent pas directement mais dont les produits entrent dans les exportations des grandes industries.

La France tente maintenant d'aider à l'implantation commerciale des P.M.E. à l'étranger, par exemple en garantissant des investissements, mais ces aides sont mal connues des chefs d'entreprise.

Au plan régional, la petite et moyenne entreprise peut et sait jouer un rôle efficace. Elles habituent les gens aux pratiques commerciales et industrielles, gardent les jeunes sur place, utilisent les ressources du milieu.

A ce niveau, on peut parler d'entreprise à taille humaine. "Elle correspond tout à fait aux

nouvelles préoccupations en matière de revalorisation du travail manuel et de croissance moins inégalitaire. Car au sein d'une P.M.E., il existe un contact direct entre le patron et ses salariés, les problèmes ne sont pas collectivisés et laissent encore la place à l'initiative individuelle".

L'un des problèmes majeurs de la P.M.E. c'est la pénurie de capitaux propres, c'est-à-dire d'une accumulation de capital qui empêche de tomber sous la dépendance des banques ou des maisons de prêts, mais les gouvernements prennent de plus en plus de mesures fiscales et autres en compensation.

Enfin, l'un des handicaps d'un chef de P.M.E. commerciale ou industrielle, c'est qu'il n'a pas le temps de se renseigner, en particulier sur l'aide gouvernementale à laquelle il a droit, d'autant plus qu'il a tendance à se méfier des bureaucrates.

# "A Toronto, je descends toujours chez un ami... le Royal York."

Vous aurez l'impression d'être chez des amis dès que vous descendrez au grand hôtel de Toronto. Notre personnel a reçu une formation spéciale pour prévoir vos besoins et vous accorder toute l'attention que vous donnerait un ami. ☼ Un service rapide à votre arrivée. ☼ Un service chaleureux et professionnel dans nos treize restaurants et bar-salons. ☼ Un service rapide et efficace quand vous utilisez nos salles de réunion. ☼ Et nous saurons vous divertir comme un ami grâce aux artistes de réputation internationale que se produisent sur la scène de l'Imperial Room. ☼ Le Royal York, c'est un

grand ami. Nous sommes à distance de marche du centre des affaires, nous sommes reliés à la gare et au métro. Ainsi qu'à l'aéroport grâce au service d'autobus régulier jusqu'à l'hôtel. ☼ Si vous venez à Toronto, laissez-nous vous recevoir. ☼ Vous verrez tout ce qu'un ami peut faire pour rendre votre séjour mémorable. ☼ Cette année, nous célébrons notre cinquantième anniversaire. ☼ Venez donc vous amuser avec nous. ☼ Appelez-nous, nous saurons vous recevoir. ☼ Après tout, un ami, ça compte! ☼ Le Royal York, 100 Front Street W., Toronto, (Ontario) (416) 368-2511.

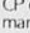
## Un ami qui sait recevoir

# CP Hôtels

Service de réservations d'hôtel de CP Hôtels: Province de Québec et Ottawa 1-800-268-9420

- Banff Springs Banff (Alberta)
- Red Oak Inn Brandon (Manitoba)
- The Palliser Calgary (Alberta)
- Château Airport Calgary (Alberta) (Ouverture en juillet 1979)
- Château Lacombe Edmonton (Alberta)
- Château Halifax Halifax (Nouvelle-Écosse)
- Château Lake Louise Lake Louise (Alberta)
- Le Château de l'Aéroport Mirabel (Québec)
- Le Château Montebello Montebello (Québec)
- Le Château Champlain Montréal (Québec)
- Red Oak Inn Peterborough (Ontario)
- Le Château Frontenac Québec (Québec)
- The Saskatchewan Regina (Saskatchewan)
- The Algonquin St-Andrews (Nouveau-Brunswick)
- Le Baron Sherbrooke (Québec)
- Red Oak Inn Thunder Bay (Ontario)
- Royal York Toronto (Ontario)
- Le Baron Trois-Rivières (Québec)
- The Empress Victoria (Colombie-Britannique)
- Northstar Inn Winnipeg (Manitoba)

A l'étranger: Freeport (3), Nassau, Francfort, Hambourg, Jérusalem, Tibériade, Acapulco, Akumal, Curaçao, Philadelphie (ouverture en 1981).

CP et  sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

## Le chauffage par quartier pour diminuer le gaspillage

(D'après Habitat)

Ceux de nos lecteurs qui, de quelque façon, ont des intérêts dans la construction urbaine, soit comme entrepreneurs, architectes, financiers, ou autrement, devraient être au courant d'une technique qui a fait ses preuves depuis longtemps en Europe et qui représente des économies substantielles.

Le chauffage par quartier se pratique en Europe depuis longtemps parce qu'on n'a pas, comme en Amérique, l'habitude du gaspillage. Dès le début du siècle, on a adopté le chauffage collectif, lorsque se sont développées les grandes centrales thermiques. Cela fut surtout vrai en U.R.S.S. et c'est encore dans ce pays que cette méthode est la plus employée.

Jean-Pierre Rogel écrit: "En Suède, le chauffage par quartier est pratiqué depuis 1950 et il devra contribuer à alimenter tous les immeubles d'habitation et les édifices publics et commerciaux des villes. Au Danemark, il existe 221 réseaux de chauffage par quartier, d'une capacité totale de 10 300 MW. En Finlande, le chauffage urbain a vu le jour dans les années cinquante et représente aujourd'hui 17% de la chaleur fournie aux Finlandais pour se chauffer. En Allemagne de l'Est, c'est jusqu'à 75% de la chaleur fournie dans les lieux d'habitation des zones urbaines qui provient d'appareils de chauffage collectifs".

Et l'auteur de l'article d'expliquer le système: "Les centrales thermiques rejettent, en gros, deux calories de chaleur 'résiduelle', à basse température, par calorie d'électricité produite. Certaines techniques européennes ont réussi à utiliser ces calories perdues, en apportant des modifications aux installations des centrales ou à la mise au point de turbines spéciales, les turbines à contrepression ou les turbines à gaz en cycle fermé. Le combustible est alors le plus souvent du charbon, mais ce pourrait être du pétrole ou bien encore de l'uranium fossile comme c'est le cas en deux endroits, en Suède et en U.R.S.S."

En Amérique, le système est à peine abordé. Aux États-Unis, quelques centrales fournissent maintenant de la chaleur à des villes de banlieue. Au Canada, il y en a un peu à Winnipeg et surtout dans le Grand Nord.

"Parmi les techniques européennes éprouvées, on trouve la récupération de chaleur issue de la combustion des déchets dans les incinérateurs. Cette technique est utilisée dans les incinérateurs de Montréal, de Québec et de Hamilton. Jusqu'ici, la vapeur récupérée est offerte aux clients industriels éventuels, mais rien n'empêcherait de l'utiliser pour le chauffage urbain, comme cela

existe en Allemagne et en France depuis quelques années."

Un combustible que l'on a négligé, ou oublié, c'est la boue d'égout, qui contient plus d'énergie que les déchets domestiques. Si l'étude en cours est positive, Ciment Lafarge, à Downsview, en Ontario, verra ses fours alimentés par la combustion des déchets d'une autre usine.

"Un des principaux avantages des réseaux de chauffage par quartier est qu'ils réduisent la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, à une époque où le prix de ces derniers ne cesse de grimper. D'une part, ils permettent d'utiliser des combustibles jusqu'ici peu utilisés, ou bien disponibles très localement seulement. D'autre part, ils permettent une économie brute sur le carburant.

"Alors que le rendement d'une installation individuelle n'est que de 55% à 60%, le rendement des chaudières de chauffage des centrales thermiques atteint 85% à 90%, grâce au fonctionnement ininterrompu et à l'entretien spécialisé permanent dont elles sont l'objet.

"Et, bien sûr, il faut considérer les importantes économies d'échelle qui interviennent lorsqu'on fournit de l'eau et de l'air chaud à 100 000 personnes avec une seule installation, plutôt qu'avec 30 000 ou 40 000 installations différentes. Enfin, la grande taille des chaudières permet l'utilisation d'huiles et de charbons de qualité inférieure".

Reste à savoir si le chauffage collectif est la solution idéale pour le Canada. Un professeur de l'Université de Calgary a calculé qu'un réseau de chauffage centralisé dans chacune des neuf grandes villes de plus de 100 000 habitants réduirait de près de 5% la consommation d'énergie au pays.

Ce qui intéresse les planificateurs, ce sont les villes nouvelles, où l'on peut installer à moindre frais les canalisations souterraines et les réservoirs de réserve. Jean-Pierre Vogel rapporte que "en Ontario le gouvernement étudie actuellement deux lotissements principaux pour le chauffage nucléaire centralisé. Il s'agit des villes nouvelles de North Pickering et de Townsend. En Alberta, on s'intéresse à l'emploi éventuel de la chaleur perdue dans une centrale thermique d'Edmonton et une étude des possibilités d'un réseau serait en route. À Halifax, on envisage de la même manière de doter un quartier périphérique d'équipement de chauffage urbain, en utilisant la chaleur perdue d'une centrale thermique située dans un quartier industriel".

Jean-Pierre Vogel a bien raison de conclure que le chauffage collectif ne résoud pas tous les problèmes. Mais la formule ayant fait ses preuves il resterait à l'adapter aux circonstances et au milieu.

## Les grèves: le coût réel, et comment les prévenir

(D'après la Harvard Business Review)

En général, les chefs d'entreprise s'imaginent que les grèves ne font perdre que des profits. Woodruff Imberman, président d'une firme de conseillers en management, écrit que les pertes causées par une grève commencent avant et qu'elles peuvent durer longtemps après. Il démontre qu'une grève de quatre semaines dans une industrie ayant 100 employés à la production coûte \$400 000, et peut atteindre \$3 millions pour une industrie de 500 ouvriers. Il s'agit là de conflits ordinaires, sans perturbations graves.

Dans de telles occasions, les compagnies voient baisser les dividendes, mais les conséquences vont beaucoup plus loin. D'abord, avant même que les employés abandonnent le travail, et dès qu'il y a possibilité d'une grève, la productivité diminue parfois de 12%. En plus, il y a la perte de commandes: s'il y a un risque réel ou supposé d'une grève chez un fournisseur, les clients chercheront à s'approvisionner ailleurs... et ne reviendront peut-être plus.

Il est normal que pendant une grève, il y ait perte de revenus:

commandes non expédiées, stocks immobilisés, machinerie inutilisée, etc. Mais il arrive que l'on emploie le personnel non syndiqué à des tâches de production ou d'expédition, ce qui coûte cher en salaires.

Après une grève, les répercussions peuvent être considérables. La compagnie perd parfois des employés compétents qu'elle avait formés à grands frais. Et puis, à cause des commandes perdues, il faut diminuer la production, et cela risque de se prolonger. Et si la compagnie veut reprendre au plus tôt le temps perdu, elle devra payer des heures supplémentaires de travail, donc diminuer un peu ses profits. Plus grave encore, c'est la perte définitive de clients. Pendant la grève, beaucoup constatent que d'autres fournisseurs ou producteurs font aussi bien. Pour certains biens, une commande perdue ne reviendra jamais. Il en est ainsi, par exemple, pour la fabrication de navires, de matériel de chemin de fer, etc. Pour un commerce, le retour de la clientèle exigera de forts déboursés en publicité et promotion, avec des résultats douteux.

En certains cas, les dommages

subies par une grève sont dus au sabotage: bris de machines, de véhicules, etc. et parfois cela se produit avant même le déclenchement de la grève.

Woodruff Imberman ne dit certes pas qu'une compagnie doit céder à toutes les demandes des employés, pour s'éviter des pertes. D'ailleurs, une grève coûte cher aussi aux employés et aux syndicats. Alors, comment prévenir un tel désordre?

À son avis, la meilleure façon est de s'arranger pour satisfaire les employés dans des questions de détail. Autrement dit, le personnel doit constater que l'on écoute ses griefs et que l'on s'en occupe. Plus encore, les employés qui font des suggestions ne tiennent pas à les voir rejeter sans explications.

Lorsqu'une compagnie prend des mois et des mois pour corriger des plaintes, on peut être sûr qu'elle perd toute considération et que, de leur côté, les employés perdent tout intérêt à leur travail: absences fréquentes, faible productivité, gaspillage. Et ils deviennent intraitables sur les questions plus importantes, comme celles du salaire, des heures de travail, de la sécurité, etc.

## Les jeunes Québécois et le marché du travail

(D'après Développement-Québec)

C'est aujourd'hui le problème crucial au Québec: que sont les jeunes et quelle place leur réserve la société? En tout cas, chose étrange, on ne connaît pas bien leurs aspirations.

En 1977, les jeunes de 15 à 24 ans étaient 1 288 000, soit 27,1% de la population. Bien entendu, ils n'étaient pas et ne sont pas encore tous sur le marché du travail. Une grande partie sont aux études, mais il n'en reste pas moins que c'est dans cette limite d'âge que la majorité se cherche un emploi.

"Les deux principales occupations des jeunes, la fréquentation scolaire et la participation au marché du travail, sont étroitement liées. En effet, parmi les jeunes de 15 et 16 ans, seulement 20,2% sont sur le marché du travail. À cet âge, la fréquentation scolaire constitue la principale occupation. Mais déjà dans le groupe de 17 à 19 ans une légère majorité apparaît du côté des personnes qui sont membres de la population active: 236 000 jeunes de 17-19 ans sont considérés comme des actifs. Enfin, dans le groupe 20-24 ans, 75,6% font partie de la population active. Dans l'ensemble, les jeunes Québécois se partagent en 764 000 actifs et 524 000 inactifs".

Les aînés s'inquiètent de la turbulence des jeunes. Mais il faut bien considérer que la situation de la jeunesse québécoise n'est pas rose. Les chiffres sont éloquentes.

"En 1977, les jeunes chômeurs, au nombre de 136 000, forment 47,2% de l'ensemble des chômeurs québécois, alors qu'ils

comptent pour 27,4 de la population active. Depuis 1966, la part des jeunes dans l'ensemble des chômeurs a augmenté puisqu'elle était alors de 40%.

En 1977, ce sont les actifs les plus jeunes qui souffrent des taux de chômage les plus élevés: 22,1% par rapport à 15,2% pour les actifs de 20-24 ans. Mais le chômage des nouveaux entrants sur le marché du travail rejoint des niveaux encore plus élevés.

"Pour cette même année, avec un taux de chômage de 17,8%, les jeunes Québécois souffrent dans l'ensemble d'un taux de chômage 2,4 fois plus élevé que celui de leurs aînés. Cet écart entre les jeunes et leurs aînés existe depuis plusieurs années puisque, déjà en 1970, le chômage des jeunes atteignait 2,3 fois celui des 25 ans et plus, par rapport à 1,8% en 1966".

Et la scolarité, est-elle un actif? Ce n'est pas sûr. Quel que soit le niveau de scolarité, lit-on dans Développement-Québec, le taux de chômage des jeunes Québécois est supérieur à celui des 25 ans et plus. "Il est encore plus étonnant de constater, pour l'ensemble du Canada, que le taux de chômage le plus faible observé chez les jeunes (8,4% pour le niveau universitaire) dépasse le taux le plus élevé observé chez les actifs de 25 ans et plus (8%, pour le niveau inférieur à la neuvième année)".

Puisqu'il y a un chômage exagéré chez les jeunes, quels en sont les facteurs? Ils sont nombreux, mais d'importance très inégale: insuffisance de la

demande, afflux des jeunes, emplois partiels des étudiants, le système d'éducation, le syndicalisme, l'assurance-chômage, etc.

La situation changeante de l'économie compterait pour 30% du chômage des jeunes, comparativement à 20% du chômage des adultes.

Une observation surprenante: l'insatisfaction au travail est la principale raison qui incite les jeunes Canadiens, et en particulier les jeunes Québécois, à changer fréquemment d'emploi. C'est qu'il y a une brisure entre les jeunes et le travail.

"L'évolution qu'a connue l'emploi durant les dernières décennies apparaît contraire aux aspirations des jeunes: non seulement ces derniers se voient-ils offrir, en raison de leur âge et de leur inexpérience, les emplois les moins intéressants et les plus pénibles dans un marché où l'offre de travail est devenue excédentaire, mais encore ces emplois sont de plus en plus morcelés et soumis à une mécanisation et à une bureaucratisation poussées".

On ne s'étonne pas de cette conclusion: le bas moral des jeunes travailleurs peut nuire à leur production, susciter des arrêts de travail illégaux, et influencer l'issue des conflits de travail.

Qu'on ne se dise pas: les jeunes vont s'assagir en vieillissant. Ce n'est pas sûr car ils ne connaissent pas la vie qu'ont connue leurs aînés. Ils ne sont pas résignés et ce sont pas les solutions d'autrefois qui vont régler le problème des jeunes d'aujourd'hui.

# Pour un plan d'expansion industrielle

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'élaboration d'une stratégie globale de développement est réclamée pour le Québec. Nombre de personnes ont affirmé et répété que les multiples initiatives indispensables à l'essor économique ne peuvent être entreprises isolément. Depuis longtemps, on demande que toutes les interventions gouvernementales soient inspirées d'un plan global. Qui n'a pas souhaité que les projets privés d'envergure soient intégrés dans un programme d'ensemble? Pour qu'il en soit ainsi, il importe que des objectifs majeurs aient été préalablement déterminés.

Les commentaires de ce jour traiteront principalement de l'expansion industrielle.

## À l'heure actuelle

Hélas! en 1979, les faits démontrent que l'essor industriel du Québec est organisé au petit bonheur.

Les gouvernements du Canada et du Québec sont quotidiennement présents dans les comptes de banque des entreprises et des particuliers. A même ces dépôts, ils ont établi, sans coordination, plus de 300 mesures disparates d'assistance technique et d'aide financière à l'industrie et au commerce.

Les prestations pour l'implantation industrielle sont à la fois absorbées par les impôts progressifs et par les taux d'intérêts prohibitifs.

En outre, lorsque l'État se fait

entrepreneur, il s'avère trop souvent incapable de travailler avec cohésion et efficacité. On pourrait citer plusieurs faillites d'entreprises de l'État en ces 20 dernières années.

Dans le secteur privé, le nombre des établissements et des travailleurs industriels grandit à peine au Québec, alors qu'ils augmentent considérablement en Ontario. La valeur annuelle de fabrication par employé québécois est inférieure à la productivité de l'employé ontarien. Il faut aussi noter la surproduction du Québec dans le vêtement, le textile et le cuir, trois secteurs où le salaire moyen d'un employé se situe au bas de l'échelle salariale.

Mille situations similaires

découlent de l'absence d'un plan global pour le développement du Québec. L'existence d'objectifs précis n'existe pas. Parfois, un ministre exprime l'intention d'un programme. Mais, rapidement, les difficultés de l'heure viennent modifier les projets énoncés. Les besoins du temps présent font oublier aux gouvernants les exigences du temps futur. Devant des revendications agressives, les décisions quotidiennes compromettent souvent l'avenir.

## Éléments d'une stratégie

Un peuple ne peut s'épanouir que s'il s'est fixé un plan d'avenir. Il est donc pressant de définir et de choisir judicieusement les

grands objectifs et de s'entendre sur les moyens propres à les atteindre.

L'expansion industrielle est certes l'un des premiers moyens à favoriser. Le secteur secondaire demeure encore le grand générateur d'emplois. Diverses initiatives sont urgentes pour connaître à brève échéance l'essor qui s'impose.

## Choix des secteurs

Il faut déterminer les secteurs industriels à développer. Il importe d'établir des industries à revenu élevé dont l'actuelle production est insuffisante aux besoins du marché québécois et des marchés extérieurs. Même si les secteurs d'ordre technologique procurent momentanément peu d'emplois, il ne faut jamais oublier qu'ils sont porteurs du futur.

## Évolution progressive

L'implantation d'industries de pointe aboutit inévitablement à la transformation du milieu industriel. Les Québécois cesseraient de développer les industries à faible revenu et d'y investir annuellement des centaines de millions dont le rendement deviendrait supérieur dans les nouvelles entreprises. On peut même entrevoir que la conservation des industries primaires nécessaires hâterait la disparition de plusieurs métiers désuets et le remplacement de nombreuses structures démodées.

## Vocations industrielles

Un équilibre industriel harmonieux est indispensable aussi bien entre les grandes régions du Québec qu'à l'intérieur de chacune d'elles. Le Québec ne peut se permettre de compter tant de circonscriptions électorales de moins de 500 employés industriels. Un plan global désigne les zones industrielles sectorialisées et spécialisées à chaque région, détermine leur croissance possible et prévoit la nature, le nombre et la taille des établissements à devoir y introduire au cours des vingt prochaines années, tenant compte constamment des industries qui existent déjà, des ressources du milieu, de la capacité de la main-d'oeuvre et des besoins des marchés.

## Organismes régionaux

L'établissement d'organismes régionaux de coordination est indispensable au développement industriel. Dans chaque région, il est nécessaire de planifier l'expansion industrielle, il faut organiser la mise en marché des produits, procurer aux industriels une aide technique continue, leur fournir les résultats des plus récentes recherches.

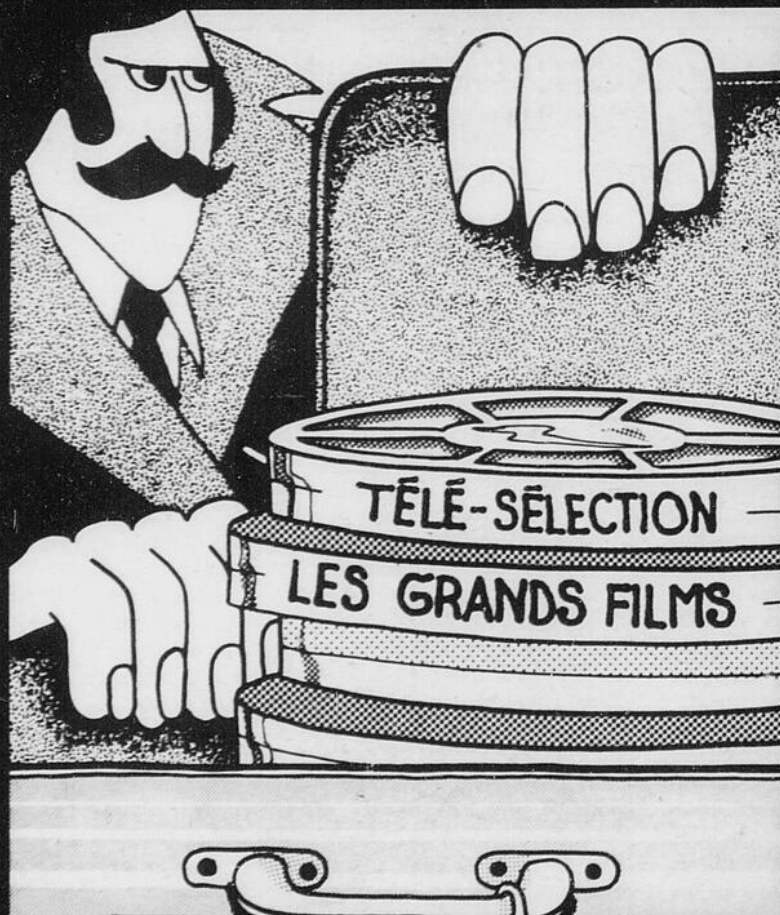
## Équipement urbain

Un programme moderne d'équipement urbain doit être élaboré pour chacune des régions du Québec. Chaque milieu doit être doté d'un équipement complet: voirie, aqueducs, égouts, stationnement, logements, loisirs, éducation, communications, parcs, fonds industriels, commission industrielle, services financiers, services techniques de consultation, etc.

## Égalité des salaires

L'égalité des salaires entre les employés des diverses régions et

# 2,700,000 TÉLÉSPECTATEURS!



## Le cinéma vraiment populaire est à Radio-Canada.

2.7 millions de téléspectateurs sont rejoints hebdomadairement par les émissions cinéma de Radio-Canada. Parmi celles-ci, les deux plus populaires sont:

**Les Grands Films et Télé-sélection avec respectivement 1 653 000\* et 1 228 000\* téléspectateurs.**

Ces chiffres font du cinéma à Radio-Canada un des meilleurs véhicules publicitaires qui soient.

Une publicité bien pensée ne mérite-elle pas d'être bien diffusée?

\*Source: BBM - Automne 1978



Société Radio-Canada Canadian Broadcasting Corporation

Vente Télévision Française  
Radio-Canada Montréal:  
(514) 285-2138 (réseau)  
(514) 285-2131 (sélectionnée)



des divers secteurs industriels correspond à une tendance qui se généralise et dont les objectifs sont équitables. Il est, par exemple, anormal de constater que les travailleurs du vêtement gagnent substantiellement moins que les employés des industries du papier. Les disparités entre Matane et Baie Comeau sont l'objet du même jugement.

#### Politique fiscale

L'élaboration d'une politique fiscale dirigée et planifiée apparaît un élément essentiel à l'expansion industrielle. On peut concevoir des mesures qui activent l'économie et qui favorisent l'investissement dans les périodes de crise économique. Les profits exempts d'impôts peuvent être déposés en réserve pour investissements futurs, selon les exigences de la conjoncture économique.

#### Prêts et primes

Les multiples mesures d'assistance financière à l'industrie doivent être remplacées par des prêts à faible intérêt et par des primes d'équipement. Ces privilèges doivent être octroyés aux seuls pôles désignés de croissance dans les régions défavorisées. Ces primes de développement peuvent varier de 10% à 20% des investissements pour la création de nouvelles industries et de 5% à 10% pour l'expansion d'entreprises existantes.

#### Régime de travail

Le Canada n'est pas assez riche pour verser \$1 milliard d'allocations annuelles de chômage à des Québécois capables de grandir sa croissance économique. Désormais, il faut instaurer un régime d'assurance pour le travail axé sur l'élaboration d'un vaste programme de travaux utiles. On peut débiter ce régime en des industries déterminées de régions sous-développées. Il s'agit au début d'octroyer une prime à l'emploi qui consiste à verser directement à une entreprise, pendant une période prévue, une somme annuelle dégressive dont le montant maximum peut être égal à la moitié du coût des stériles prestations d'assurance-chômage.

#### Marchés extérieurs

La conquête des marchés étrangers demeure un objectif majeur. Sa réalisation exige la fabrication d'un produit québécois conçu avec un style québécois, c'est-à-dire avec un style original qui se différencie du travail à la série américaine. Au goût original, il faut joindre une haute qualité. Si le produit québécois conquiert la qualité de l'acier suédois, la réputation de la lentille allemande et la renommée de la montre suisse, il est demandé à travers les cinq continents. Il est alors rentable d'établir pour les produits québécois des centaines de succursales de vente à travers le monde.

#### Capitaux étrangers

L'essor industriel nécessite aussi l'apport des capitaux étrangers. Le temps est venu d'inciter méthodiquement des entreprises étrangères à venir s'établir au Québec. Si elles font ici de l'argent, elles se constitueront en sociétés québécoises et elles réinvestiront au Québec.

#### Recherche scientifique

L'octroi de budgets adéquats facilite la recherche scientifique, son expérimentation et son application dans l'usine. C'est un moyen d'obtenir de l'employé québécois une productivité égale au travailleur de l'Ontario et de parvenir à un usage plus rationnel des techniques déjà implantés dans les usines. Du même coup, des coûts anormaux disparaissent et des travaux inutiles sont abandonnés.

#### Richesses naturelles

Dans une société moderne, les richesses de la nature, du sol, du sous-sol, de la terre et de la mer fructifient en vue du bien-être et de la prospérité de la population. Cette affirmation exprime l'urgence d'exploiter les mines, les forêts et les pêcheries du Québec conformément aux intérêts des Québécois. Des industries de transformation de produits couronnent les efforts consentis en ce sens.

#### Financement de l'industrie

Les Québécois possèdent des milliards d'épargnes. Avec cet argent, on peut bâtir ici 100 nouvelles industries d'une valeur de \$100 millions chacune, 1,000 usines d'une valeur d'un million de dollars et 10,000 usines de \$100,000 chacune. Aussi longtemps les Québécois investissent dans le bas de laine, aussi longtemps le développement industriel demeure artisanal et insuffisamment rentable aux investisseurs. Aux Québécois d'assumer la res-

ponsabilité de bâtir le Québec industriel.

#### Conclusions

Ces diverses propositions favorisant le développement industriel ne sont pas exhaustives. Exprimées en style télégraphique, elles contiennent l'esprit des réformes à exécuter. Elles veulent traduire les brutales réalités que certains veulent minimiser. Elles indiquent à peine les voies dans lesquelles les Québécois doivent s'orienter.

Rosaire Morin

# Les coordonnés

Les terminaux modulaires de Burroughs vous permettent d'agencer les divers éléments de façon à répondre exactement à vos besoins.

Les terminaux modulaires de Burroughs (BMT®) permettent des agencements presque illimités pour de plus grandes économies.

Vous pouvez toujours incorporer à votre réseau de traitement des divers écrans, claviers, lecteurs de cartes magnétiques, sous-systèmes de mémoire et d'autres éléments encore. Ainsi, vous disposez toujours du terminal qui convient exactement au traitement à effectuer.

Chaque terminal BMT est commandé par son propre micro-processeur, un ordinateur programmable petit, mais puissant, doté de sa propre mémoire.

Le BMT a des circuits logiques qui permettent de programmer les terminaux pour le traitement des applications, le stockage des données et les opérations entrée/sortie.

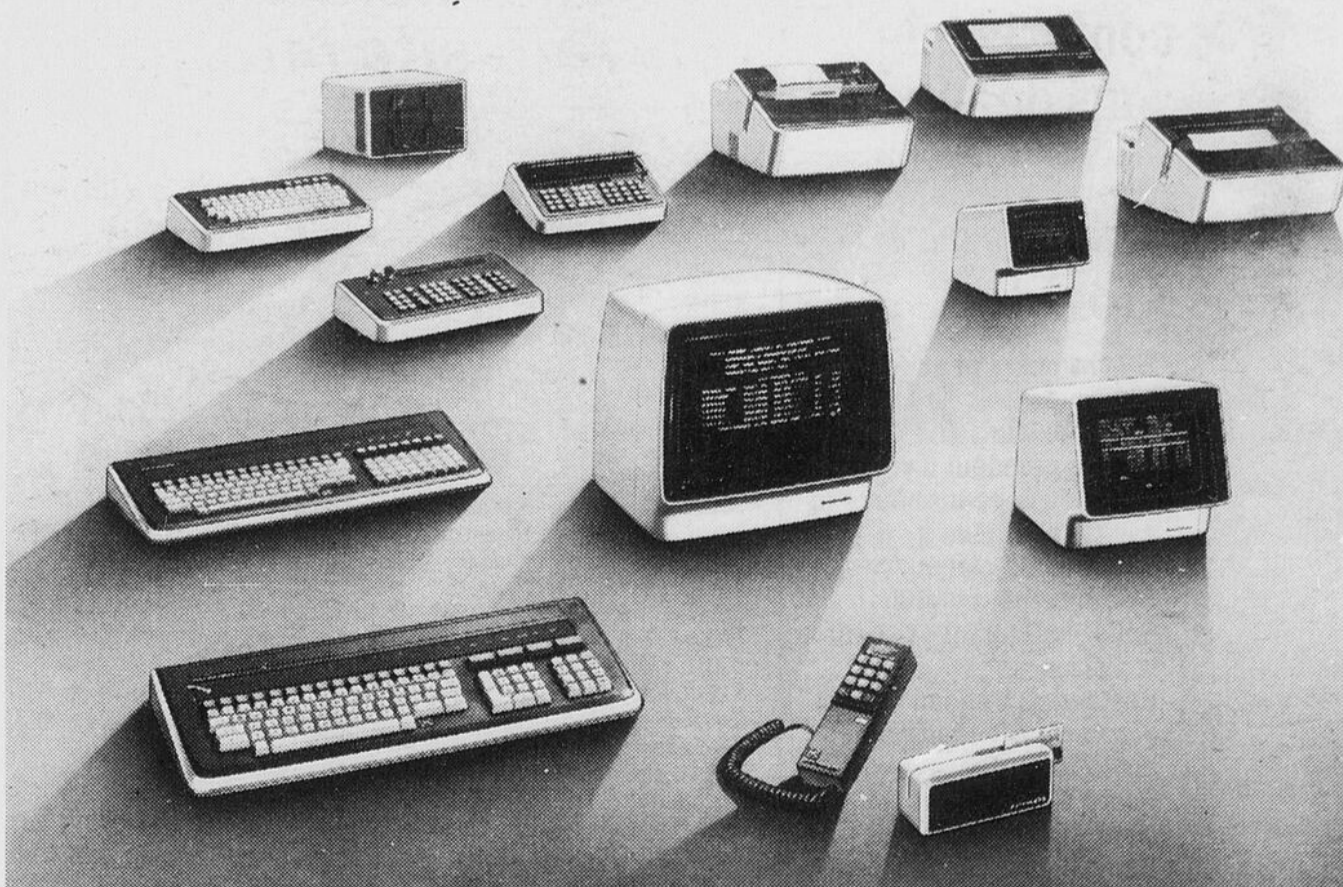
Il supprime le besoin de contrôleurs de transmission séparés reliés à l'ordinateur central. Et il permet la

programmation d'autres fonctions.

Vous pouvez modifier et agrandir votre réseau et profiter des innovations en matière de BMT, sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une nouvelle programmation.

Et avec un système Burroughs, vous obtenez plus qu'un simple ordinateur. Vous bénéficiez de nos 90 années d'expérience en informatique de gestion en plus d'un logiciel d'exploitation, de programmes d'application communs à la plupart des entreprises, ainsi que des services de formation et d'après-vente. Même les formules d'affaires et les fournitures vous sont offertes.

Venez voir les terminaux modulaires à l'oeuvre. Adressez-vous à Burroughs Business Machines Ltd., au 980, rue St-Antoine, Montréal, (Québec), H3C 1A8, ou composez (514) 861-6741.



# Burroughs

## La loi sur le développement Régional (LSDR.)

### Montréal, nouvelle zone désignée

#### Introduction

L'objectif du présent article est de sensibiliser le lecteur quant aux possibilités d'améliorer la Loi sur le Développement Régional (LSDR) principalement dans le cadre de Montréal zone désignée.

Il est évident qu'il est toujours plus facile de critiquer que de construire. Néanmoins, nous pensons que le nouveau ministre de l'Expansion Economique Régionale, pourrait prendre en considération certaines suggestions, même s'il est dans l'intention du nouveau premier ministre du Canada, Monsieur Joseph Clark, de redistribuer aux provinces les budgets de ce ministère.

#### Le personnel d'encadrement du MEER: évaluation et compétence

Il est important que le lecteur sache que le personnel d'encadrement de ce ministère est composé avant tout de professionnels, (c.a., ingénieur, avocat, m.b.a...) et que les analystes affectés à l'évaluation des dossiers d'investissement, ont une approche objective et positive. Il est donc évident que l'entrepreneur, le conseiller, le comptable et autres per-

sonnes, devraient transiger directement avec les analystes plutôt qu'avec des hommes politiques (députés, ministres).

En effet, le professionnalisme dont font preuve les analystes de ce ministère, ne laisse, à notre avis, aucune place pour influencer leurs décisions. Néanmoins, ceux-ci, suivent le texte de la Loi sur le Développement Régional et c'est pourquoi, sans mettre en doute la qualité du personnel d'encadrement de ce ministère, nous suggérons que certains changements soient apportés au Décret désignant Montréal comme zone spéciale.

#### Le programme

L'objectif que s'était fixé le précédent gouvernement, n'a pas été atteint quant à la valeur des investissements réalisés dans cette zone, et à notre avis, cet échec serait dû à deux facteurs principaux:

**Caractère restrictif des produits admissibles limitant le pouvoir des analystes de juger un projet selon son mérite.**

Les restrictions au niveau des produits nous apparaissent arbitraires. En effet, bien d'autres secteurs de l'activité économique du Québec et principalement de la

Zone de Montréal sont aussi, voire même plus importants pour le développement de la Métropole, que ceux présentement classifiés comme admissibles. Par exemple, des projets dans les secteurs manufacturiers suivants: transformation de l'amiante, imprimeries commerciales d'importance, industrie des matières plastiques, isolant en fibre de verre... ne se réaliseraient que très difficilement à l'extérieur de la zone de Montréal pour des raisons de rentabilité.

C'est pourquoi, nous suggérons que le MEER accorde aux analystes une plus grande latitude afin de leur permettre de se forger une opinion indépendante sur l'impact économique, social et financier, du projet pour la région de Montréal. En effet, ces personnes sont, à notre avis, tout à fait en mesure d'effectuer des analyses objectives face à des projets majeurs d'investissement, sans être contraintes et limitées par une liste de produits admissibles publiée par des groupes de théoriciens de l'économie.

#### La philosophie même du programme:

Nous trouvons un certain paradoxe dans le fait qu'un programme visant à accélérer le

développement économique, retarde la mise en chantier de beaucoup de projets suite à la lenteur des procédures administratives d'approbation.

En effet, l'approbation de projets majeurs, (supérieurs à 2 millions de dollars) nécessite à l'heure actuelle un consensus des différents ministères fédéraux impliqués et les délais requis peuvent atteindre plusieurs mois.

Mais il est encore plus remarquable que l'interprétation donnée à l'article 7-(1) (a) de LSDR, n'autorise pas les requérants à s'engager verbalement ou par écrit sans une lettre d'autorisation du Ministère qui ne dépasse généralement jamais 10% des coûts estimés du projet. Nous pensons que cette interprétation n'a qu'un but politique.

En effet, la philosophie présente du programme est d'indiquer au public que, sans l'intervention du MEER, tel ou tel projet d'investissement n'aurait pu se concrétiser. Or, si il est vrai que les entreprises considèrent dans leurs analyses de rentabilité les subventions tant fédérales que provinciales comme un facteur important, il n'en demeure pas moins vrai que l'entreprise ne peut attendre bien souvent de longs

délais, avant de mettre de l'avant son projet. C'est pourquoi, nous suggérons qu'à partir de la date de la demande officielle du projet, le requérant puisse s'engager vis-à-vis de ses fournisseurs ou contracteurs, et mettre en oeuvre immédiatement son projet.

#### Note:

Monsieur Jean-Claude Lauret occupe le poste de président de la compagnie Les Conseillers en Développement Industriel (C.D.I.) Inc. 615, ouest, Boul. Dorchester, suite 900 à Montréal.

Cette compagnie se spécialise avant tout dans les négociations avec les différents paliers des gouvernements, en vue de l'obtention d'octroi ou d'aide gouvernementale pour les entreprises.

Cette compagnie se spécialise également dans les enquêtes de marché, les études de rentabilité et viabilité, et autres domaines connexes à l'industrie et au commerce.

Monsieur Lauret publiera une série d'articles qui porteront principalement sur une critique objective des mesures d'assistance offertes par les gouvernements aux entreprises.



### Tous les conforts que vous désirez

... et à des taux raisonnables  
situé sur le Golfe du Mexique

### ST. PETERSBURG BEACH Floride

- 200 chambres et suites luxueuses avec air climatisé et TV couleur
- Piscine grandeur olympique
- Barboteuse pour enfants et espace pour jeux
- 500 pieds de plage
- Stationnement gratuit
- Bar et restaurant adjacent à la piscine
- Restaurant Sweden House économique et familial
- Visites pour Disneyworld, Busch Gardens, etc. directement de l'auberge
- Golf, tennis, pêche à proximité

Voyez votre agent de voyage,  
écrivez ou téléphonez

**APPEL GRATUIT**  
**800-237-8918**  
**COLONIAL GATEWAY INN**  
6300 Gulf Boulevard  
St-Petersburg Beach, FLA 33706  
Tel.: 813-367-2711 Telex 52-3475



## Les Bijoutiers Gemme une réussite intéressante

"Les Bijoutiers Gemme", premier groupe de bijoutiers indépendants québécois, viennent de rendre public un accord aux termes duquel ils distribueront en exclusivité les produits de la plus grande fabrique horlogère de France: "Les Montres Yema".

#### La croissance

Filiale du groupe "Les Bijoutiers Unico", qui, en 1964, constitua la première coopérative d'achats dans ce secteur au Québec, "Les Bijoutiers Gemme" se sont donné pour tâche de protéger les petits bijoutiers indépendants contre les grandes chaînes qui, graduellement ont envahi ce domaine spécialisé. En 1967, le groupe réunissait 15 bijoutiers et réalisait un chiffre d'affaires de \$35,000. En seulement dix années les ventes atteignaient \$1.5 million; l'année suivante, elles étaient de \$8 millions.

Pour 1981, les projections sont de \$25 millions pour 125 bijoutiers affiliés. Les "Bijoutiers Gemme" contrôleront alors 17% du marché de la bijouterie et de l'horlogerie au Québec.

#### La recette

La clé de cette réussite spectaculaire réside dans l'adaptation des opérations de marketing des grandes firmes aux besoins de petits détaillants qui, sans une stratégie



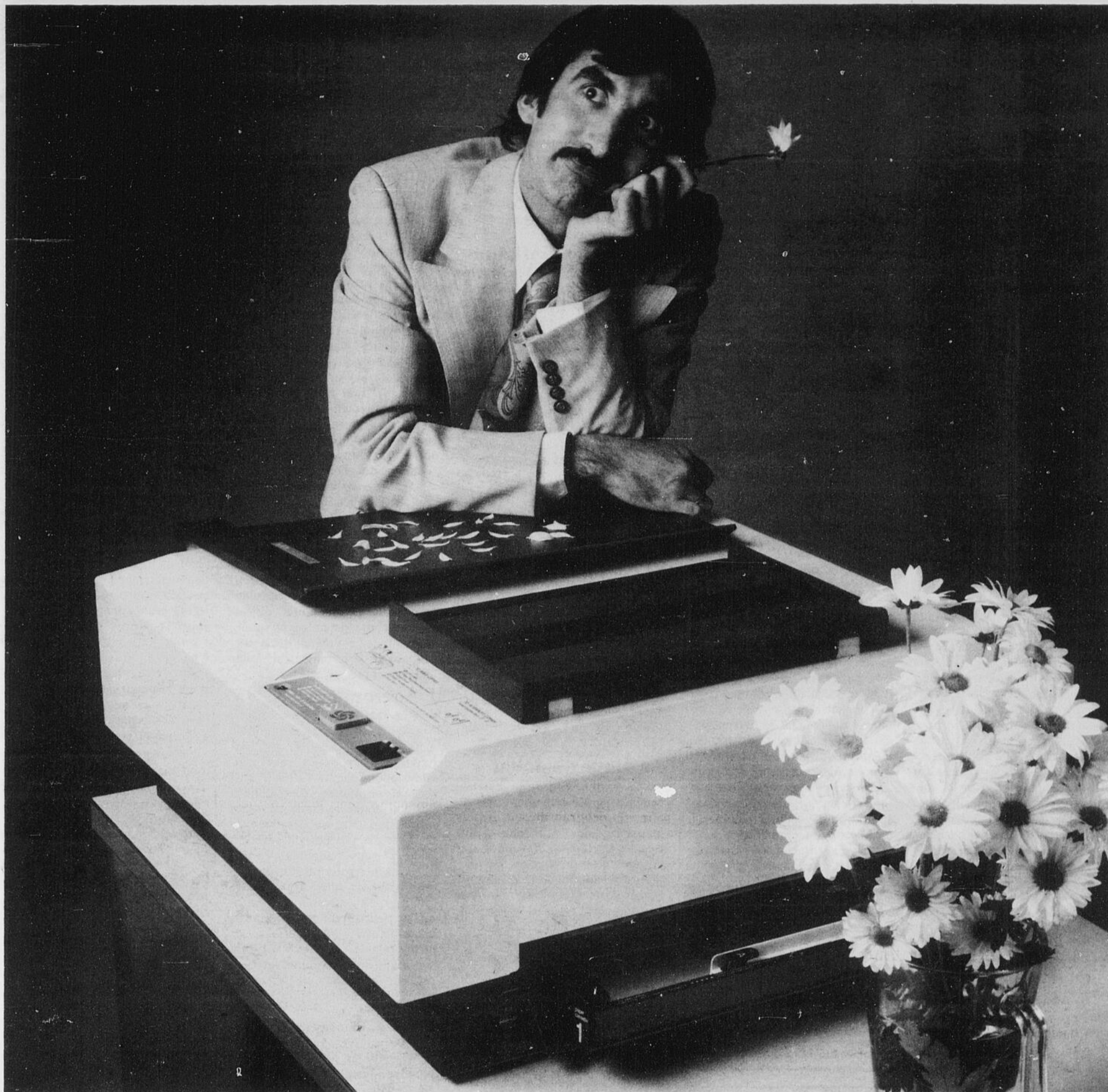
collective, auraient peut-être dû abandonner le marché de la bijouterie-horlogerie. Ces petits commerçants ont toutefois un avantage sur les gros distributeurs: le service après-vente.

#### Les services

C'est ainsi que pour les montres Yema, les bijoutiers arborant le sigle "Glemme" offrent une garantie totale. Ceci est possible grâce aux ateliers de réparation du

groupe, car chaque détaillant affilié bénéficie de services divers qui vont de la création à la protection du territoire de chacun en passant par des conseils pour le "merchandizing", l'aménagement des points de vente etc.

Signalons enfin que "Yema" est le plus gros exportateur français en matière d'horlogerie et que cette entreprise fondée il y a trente ans à Besançon, a produit l'an dernier 1,300,000 montres.



# Acheter ou ne pas acheter?

J'achète... je loue... j'achète...  
 La question est trop complexe pour que vous puissiez y répondre en effeuillant la marguerite.  
 D'ailleurs, il n'y qu'à jeter un coup d'oeil sur tous les petits copieurs de bureau disponibles pour se poser une foule de questions.

Questions au sujet de la fiabilité, du service, de la qualité de fabrication, du rendement et du choix.

Questions au sujet du fabricant. Quelle est sa réputation dans l'industrie? Est-il en mesure de vous assurer que le copieur dont vous ferez l'acquisition

bénéficiera de toutes les modifications susceptibles d'améliorer son rendement?

Questions au sujet de la qualité des copies. Votre copieur vous rendra-t-il des copies tout juste acceptables ou impeccables?

Tant de questions dont la plus importante est; avez-vous choisi le copieur qui vous convient?

Si vous avez choisi un copieur Xerox, la réponse est oui... à toutes vos questions.

Que vous l'ayez acheté ou loué.

**Xerox du Canada Limitée**

**XEROX**

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX DU CANADA LIMITÉE en tant qu'utilisateur inscrit.



(Suite de la page 4)

## Banque Canadienne Nationale

### Le point sur le dollar canadien

Offre et demande sont déterminées principalement par les relations commerciales et financières du Canada avec l'étranger. Les importateurs qui achètent des produits canadiens, les étrangers qui visitent notre pays, qui investissent dans des entreprises ou achètent des valeurs canadiennes, ont généralement besoin de dollars canadiens: c'est la demande. A l'inverse, nos importations, les dépenses de touristes canadiens à l'étranger et les investissements canadiens dans les autres pays constituent l'offre, on échange des dollars canadiens contre les devises nécessaires pour effectuer les paiements.

C'est en définitive le solde des entrées de fonds provenant de l'étranger et des sorties de fonds vers l'étranger qui, dans l'ensemble, détermine le cours de la monnaie. Nous en arrivons ainsi au concept de la balance des paiements, notion capitale dans l'analyse des relations économiques internationales. Une balance excédentaire signifie une demande de dollars canadiens supérieure à l'offre et contribue ainsi à une appréciation de la valeur du dollar sur le marché des changes. En revanche, un déficit influe négativement sur la valeur de la monnaie. La balance des paiements ne vient, toutefois, que constater un état de fait, elle n'explique pas ce qui entraîne les entrées et les sorties de fonds qui, elles, sont tributaires d'une foule de facteurs, principalement de nature économique, mais également d'ordre politique ou social.

### La balance des paiements

Pour repérer adéquatement les sources de déséquilibre dans l'économie, un examen des composantes de la balance des paiements est nécessaire. En effet, des déficits importants peuvent se retrouver à certains postes, la balance courante par exemple. Si les déficits étaient toujours compensés par des excédents à d'autres postes, la balance des paiements serait en équilibre et la valeur du dollar tendrait à se maintenir. Mais un déficit dans les échanges de biens et de services peut créer, pendant un certain temps, des déséquilibres dans l'activité économique intérieure, sur le marché du travail par exemple.

La balance des paiements peut être divisée en deux grandes composantes: la balance des opérations courantes et le mouvement de capitaux. La balance des opérations courantes comporte deux éléments majeurs: le commerce de marchandises avec l'étranger — dont le solde se nomme balance commerciale — et les échanges de services, qui comprennent principalement les voyages, les intérêts sur la dette ainsi que les dividendes, et le transport des marchandises. Les mouvements subdivisés en capitaux à long terme, qui servent notamment au financement des investissements, et en capitaux à court terme dont l'emploi est davantage à caractère spéculatif.

Grâce surtout à ses ressources naturelles abondantes, le Canada

a généralement une balance commerciale excédentaire. Par contre, le poste des services a toujours été déficitaire, en raison, principalement de notre dépendance du capital étranger qui se traduit par le paiement d'intérêts et de dividendes élevés. Les déficits de la balance des opérations courantes ont été financés le plus souvent par des entrées nettes de capitaux à long terme, qui ont été importantes au cours des dernières années, particulièrement en 1976 (près de \$8 milliards).

### Le rôle de l'inflation

Des divers facteurs susceptibles d'influer sur l'offre et la demande d'une monnaie et, par conséquent sur la balance des paiements d'un pays, le niveau du revenu, les prix et les taux d'intérêt, méritent une attention particulière. Les deux premiers ont un effet sur les échanges commerciaux et le dernier agit sur les transactions financières.

Les prix jouent un rôle fondamental dans le commerce international. Par exemple, le fait de payer un article importé deux fois moins cher que le même article fabriqué au Canada amène le consommateur canadien à acheter des produits importés plutôt que des biens canadiens. Par conséquent, l'évolution des prix dans un pays peut, à long terme, avoir un impact sur le taux de change. Si, par exemple, à la suite d'une augmentation plus rapide de ses coûts de production, le Canada connaît une inflation plus forte que les Etats-Unis, le dollar canadien aura tendance à perdre de sa valeur par rapport au dollar américain.

### La chute du dollar

Un coup d'oeil à la balance canadienne des paiements révèle une augmentation sensible, depuis quatre ans, des déficits aux chapitres des intérêts et dividendes, des voyages et des échanges de produits finis. Etant donné l'importance historique des capitaux étrangers et la rigueur de notre climat qui incite les Canadiens à rechercher le soleil et les mers du Sud, un déficit aux deux premiers postes s'explique assez facilement. Mais l'aggravation notable de notre position dans les échanges de produits finis est imputable en grande partie au fait que les frais de main-d'oeuvre ont augmenté plus rapidement au Canada qu'aux Etats-Unis. La diminution des effets positifs du pacte de l'automobile entre le Canada et les Etats-Unis a aussi eu un impact. En outre, la détérioration de notre position concurrentielle a nuí considérablement à notre balance touristique: la hausse des prix a amené les visiteurs étrangers — les Américains surtout — à rechercher des lieux plus cléments.

L'augmentation substantielle des taux d'intérêt aux Etats-Unis en 1977 et 1978, est un autre élément qui a eu des répercussions négatives sur notre monnaie. En réduisant l'écart entre les taux d'intérêt canadiens et américains, elle a incité les emprunteurs canadiens, notamment les provinces et les sociétés, à recourir au marché canadien plutôt qu'à l'étranger. Les entrées de capitaux au pays ont été moins importantes qu'au cours des années précédentes et n'ont pu compenser entièrement le déficit de la balance courante.

### Le rajustement du dollar canadien

En réalité, la chute de notre monnaie amorcée en novembre

1976 se greffe à la détérioration de notre position concurrentielle. Ce rajustement inévitable aurait même dû se produire plus tôt, étant donné l'augmentation considérable du déficit de notre balance des opérations courantes à partir de 1975. Ce sont les entrées massives de capitaux à long terme, encouragées par un écart de taux d'intérêt très favorable au Canada, qui ont temporairement retardé la dépréciation.

Notre dollar, qui avait dépassé \$1.03 EU en juillet 1976, était donc gonflé artificiellement en plus d'être nettement surévalué si l'on tient compte des tendances économiques sous-jacentes.

La question qu'il convient de se poser maintenant est la suivante: le rajustement à la baisse du dollar a-t-il été excessif, ou, en d'autres termes, le dollar serait-il sous-évalué? Il faut bien avouer que plusieurs événements ont, depuis deux ans, nourri la spéculation contre le dollar canadien et amplifié la chute de ce dernier sur le marché des changes. Divers facteurs d'ordre politique ont créé un climat d'incertitude sur les marchés face à l'économie canadienne et ont contribué à accroître la méfiance envers le dollar canadien. Il semblait, à certains moments, que le marché n'attendait que "la mauvaise nouvelle" susceptible de précipiter davantage la chute de notre monnaie. Dans un tel contexte, il est fort probable que la baisse du dollar ait été quelque peu excessive.

### Les retombées

Il ne fait pas de doute que la dépréciation de notre monnaie depuis deux ans a eu des retombées bénéfiques sur l'activité économique au Canada. Elle a permis notamment de rétablir la position concurrentielle de notre production. Nos exportations de biens et de services ont été stimulées et les Canadiens encouragés à acheter des produits nationaux plutôt que des articles importés. Le redressement remarquable de l'emploi dans le secteur manufacturier l'an dernier, de même que les bénéfices substantiels réalisés par certaines entreprises qui exportent à l'étranger, témoignent des effets positifs de la baisse du dollar.

Mais les retombées n'ont pas été que positives. La répercussion défavorable la plus directe et la plus manifeste est sans contredit celle sur les prix, puisque la note des importations s'en trouve automatiquement augmentée. De fait, l'accélération de l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation en 1977 et 1978, parallèlement à une baisse sensible des hausses salariales, est imputable essentiellement à ce facteur. On peut alors se demander jusqu'à quel point l'impact positif de la dépréciation du dollar sur nos coûts de production face à nos partenaires commerciaux n'est pas en partie neutralisé par son effet inflationniste. En effet, la baisse de la valeur de notre monnaie signifie, pour les Canadiens, une diminution de leur revenu réel. En tentant de récupérer en totalité cette perte, on risque d'activer la spirale inflationniste et ainsi annuler les effets positifs de la dépréciation.

Quoi qu'il en soit, les autorités politiques et monétaires du Canada ont été bien conscientes de ce danger l'an dernier. En effet, étant donné le degré d'ouverture de l'économie canadienne — les exportations représentent 25 pour cent du PNB — le Canada

est très perméable aux influences extérieures. Le comportement du taux de change s'est effectivement révélé une véritable contrainte pour la politique monétaire canadienne. En réaction à la hausse continue des taux d'intérêt aux Etats-Unis, la Banque du Canada a relevé six fois le taux d'escompte en 1978 et à nouveau au début de janvier 1979. Ces mesures, qui ont amené le taux préférentiel des banques au niveau record de 12 pour cent, visaient à chaque occasion, à rétablir un écart de taux d'intérêt favorable au Canada et à empêcher ainsi un fléchissement trop brusque du dollar canadien. La banque centrale a donc privilégié la lutte contre l'inflation même si, pour ce faire, elle a dû prendre des mesures qui ont porté les taux d'intérêt à des niveaux ne favorisant guère la croissance modérée de l'activité économique réelle. Le succès de ces interventions apparaît mitigé à première vue. En effet, malgré elles, nos réserves officielles de devises ont baissé de \$41,3 millions EU même si, fait rarissime, le Canada a effectué à l'étranger des emprunts de près de \$5 milliards EU soit sous forme d'émissions d'obligations, soit sous forme de tirages sur deux lignes de crédit auprès de banques canadiennes et étrangères. Mais on peut se demander si les dirigeants avaient vraiment le choix et surtout ce qui se serait produit s'ils n'avaient pas agi. Une telle situation illustre de façon éloquente jusqu'à quel point les politiques économiques canadiennes sont dépendantes de celles des Etats-Unis.

### Les perspectives

Les assauts répétés contre la monnaie canadienne depuis plus de deux ans ont obligé les analystes à faire preuve de plus de prudence dans leurs pronostics sur l'évolution du dollar. Soulignons qu'en ce qui concerne les causes de la dépréciation, il est difficile de déterminer la part qui revient respectivement aux facteurs économiques, politiques et sociaux. Etant donné les nombreux éléments d'incertitude qui demeurent, autour notamment de la question de l'avenir constitutionnel du pays, les perspectives à court terme concernant notre monnaie sont pour le moins incertaines et elle pourrait connaître de nouvelles fluctuations au cours des mois à venir. Malgré le redressement de ces derniers temps, un nouvel affaiblissement du taux de change n'est pas à écarter. Cependant, si l'on tient compte des seuls déterminants économiques, il est fort probable que le mouvement à la baisse du dollar canadien ait touché à sa fin. Dans cette hypothèse, le cours de notre monnaie pourrait osciller entre \$0.85 EU et \$0.90 EU pour les mois à venir.

Cela dit, il est trop tôt pour prédire une remontée prochaine du dollar canadien. Le déficit énorme de la balance des opérations courantes ne se résorbera pas du jour au lendemain, de sorte que l'état de santé du dollar dépendra, pour quelque temps encore, de la capacité du Canada à attirer des capitaux étrangers. A plus long terme, l'avenir du taux de change est lié, pour citer le gouverneur de la Banque du Canada, à l'évolution de nos coûts de production par rapport à ceux de nos partenaires commerciaux. Une amélioration de notre compétitivité permettrait une remontée progressive de notre dollar vers sa valeur moyenne normale d'environ 97 cents américains.

## CARTES D'AFFAIRES



MAJOR & MARTIN INC.

CONSEILLERS INDUSTRIELS

• Finance & Subventions à l'Industrie MONTREAL  
• Economie Industrielle • Gestion d'Entreprises (514) 937-9411

1478 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 202

SAMSON,  
BELAIR  
& ASSOCIES  
Comptables agréés

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIERES  
OTTAWA — SEPT-ILES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE



COURTIER D'ASSURANCES

BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.

1395 EST. RUE FLEURY MONTREAL 359 QUEBEC TEL. 384 1950

INVESTIGATIONS A.D.L. INC.

RECHERCHES  
ENQUÊTES GÉNÉRALES

- Dossiers Pré-emploi
- Précision • Rapidité

PERSONNEL:

Qualifié et Expérimenté

CONFIDENTIEL

336-7050

# Les marchés financiers

## INDUSTRIELLES MAJEURES

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Abitibi	16525	\$19	18 1/8	18 3/8	+ 1/4	\$19 7/8	17	
Alta Gas T	48555	\$23 3/8	22 3/8	23	+ 3/8	\$23 3/8	15	
Alta GT J	20750	\$32 1/2	31 3/8	32	+ 1/4	\$32 1/2	24 5/8	
Aldona	15702	109	97	103	+ 6	120	82	
Alcan	22093	\$43 1/2	41 3/4	41 3/4	- 1	\$45 1/8	39 3/8	
Algoma	9277	\$30	29 3/4	30	+ 1/4	\$30 3/8	26 1/2	
Alum pr B	170	\$38 3/4	38 3/4	38 3/4		\$39	38 1/2	
Americ	9000	20	15	20	+ 5	20	12	
Aquitaine	65950	\$39	35	39	+ 3	\$39	20 3/4	
Asbestos	1299	\$46	45 1/2	45 1/2		\$52	42 1/2	
Astral	2300	260	250	260	+ 10	275	180	
Atco A	200	\$22 1/8	22 1/8	22 1/8		\$22 1/2	19	
Bakertalc	2500	24	23	23	- 1	27	20	
Bank Mtl	38893	\$23 3/8	22 3/8	23 1/4	+ 3/4	\$23 3/8	21 7/8	
Bank NS	18586	\$22 3/8	22 1/4	22 1/2	+ 1/4	\$25 3/8	21 3/4	
Bq CN	21983	\$15 3/8	15 3/8	15 3/8	+ 1/4	\$16 3/4	15 1/4	
Bq Epargne	13926	\$29	28 1/8	28 1/8	- 7/8	\$29	23 1/2	
Banque Pro	19619	\$16 3/8	16	16 3/8	+ 3/8	\$16 3/8	15 1/2	
Bateman	12500	6 1/2	6	6 1/2	- 1/2	10	2	
Bell Canad	82433	\$22 3/8	22	22	- 1	\$23 1/8	20 7/8	
Belchaz	2000	16	16	16	+ 1	16	11	
Bluewtr	2235	\$20 1/2	18 1/2	20 1/8	+ 2 1/8	\$20 1/2	9	
BM - RT un	2750	\$12 3/4	12 1/2	12 3/4	+ 1/4	\$13 1/2	12 1/4	
Bomb Inc	1386	\$11 1/2	11 1/4	11 1/4	- 1/4	\$12 3/4	10 1/4	
Borealis Ex	7100	\$5	400	450		\$8 1/2	70	
BP Can	5581	\$29 1/4	28	28	- 3/4	\$29 1/4	21	
Brcan A	1129152	\$28	22 1/2	23 3/4	- 1/8	\$28	18 1/4	
Brcan pr E	150	\$27 1/4	27 3/4	27 3/4	- 1/4	\$28	27 1/8	
B C Forest	1300	\$22 1/2	21 3/4	22 3/8	+ 3/8	\$22 1/2	19	
BC Phone	3705	\$17 3/8	17 3/8	17 3/4		\$18 1/2	16 7/8	
Brinco	500	\$8 1/2	8 1/2	8 1/2		\$9 3/8	6 3/4	
Bruneau	9000	26	25	25		31	16	
Brunswk	78250	\$9 1/8	7 7/8	9 1/8	+ 1 3/8	\$9 1/8	6	
CAE A	160	\$33 1/2	33 1/2	33 1/2		\$33 1/2	20 1/4	
Cadillac Ex	3500	66	66	66	- 3	100	55	
Cal pw A	4063	\$46	45 1/4	45 1/2		\$46 3/8	39 1/2	
Cda Cem	2869	\$13 1/4	12 7/8	13 1/8	+ 1/8	\$14 3/8	11 3/4	
C Cem C	202	\$16	16	16		\$17	15 3/4	
C Devlp B	50	\$112 1/2	112 1/2	112 1/2		\$113	105	
C Perm M	2530	\$21 1/8	20 1/8	20 1/4	- 3/4	\$22 3/4	17 1/8	
C P un	222	\$8	8	8	- 1/8	\$8 1/4	8	
C South Rail	70	\$70	70	70	- 8	\$120	41	
C South Pete	200	\$5 3/4	5 3/4	5 3/4	+ 1/2	\$6	495	
C Trust C	110	\$21 3/4	21 3/4	21 3/4		\$21 3/4	20 3/4	
C Cabl A	6800	\$21	21	21		\$21	18	
C Cellulose	5400	\$10 5/8	9 1/8	10 5/8	+ 1 3/8	\$10 5/8	8 1/4	
C Imp Bank	26443	\$26	25 3/4	25 3/4		\$31 1/4	25 1/2	
CIL	1948	\$23 1/2	22 3/4	23	+ 1	\$23 1/2	20 1/2	
CP Inv	3719	\$31 1/4	30 3/8	30 3/4	- 1/4	\$31 1/4	23 1/4	
C Rlty un	1000	\$8 7/8	8 7/8	8 7/8	+ 1/8	\$9 1/4	8 5/8	
Cdn Tire A	1065	\$31 7/8	30 5/8	31 7/8	+ 1 1/8	\$31 7/8	25 3/8	
C Util	13690	\$20	19 7/8	20		\$20	16 1/4	
C Util E	930	\$26 7/8	26 3/4	26 3/4		\$28	26 3/4	
Canron A	369	\$29 1/4	29	29		\$29 1/4	26 1/2	
Cantol	1400	285	225	235		395	225	
CP Ltd	37047	\$32 1/8	31 3/8	32	+ 3/8	\$32 3/8	23 3/4	
CP pr A	300	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2		\$10 1/2	10	
Carena B	210	\$10 3/4	10 3/4	10 3/4	- 1/4	\$12	10 5/8	
Carl Ok	27590	\$6	5 3/4	5 7/8	+ 1/4	\$6	465	
Celanese	73160	\$6 1/4	5 1/4	6 1/4	+ 1	\$6 1/4	365	
Chesb	4000	100	80	80	- 20	130	80	
Chsbr w	500	10	10	10		35	10	
Chieffain	2400	\$27	25 3/4	27	+ 4	\$42 1/4	14 1/8	
Chrysler	1850	\$9 3/4	9 3/8	9 3/8		\$13 1/2	9 3/8	
Cockfield	300	470	470	470		514	450	
Cominco	13613	\$38	37 1/2	37 3/4	+ 3/4	\$39 1/2	31 5/8	
Cominco A	300	\$26 5/8	26 3/8	26 5/8	+ 1/8	\$27 1/2	26 3/8	
Cons Imp	10000	17	15	15	- 2	20	15	
C Bath A	33833	\$13	12 3/4	13	+ 1/8	\$14 3/8	12 1/4	
C Bath pr	330	\$19 1/8	19 1/8	19 1/8		\$19 3/4	18 5/8	
C Tch	5000	20	20	20		22	17	
C Text	2800	\$5 5/8	5 1/4	5 1/4		\$6	355	
Con Gas	23215	\$24 3/4	23 3/8	23 3/4	- 1/2	\$24 3/4	18 1/2	
C Daisyf	3100	350	350	350		400	305	
Crush Int	1300	\$14 3/8	14	14 3/8	+ 3/8	\$14 1/2	11 1/4	
David D	400	130	120	130	+ 10	150	110	
Denison	3667	\$26 1/2	24 3/4	26 1/2	+ 2	\$26 1/2	18 5/8	
Dome Mns	500	\$45	45	45		\$45	30	
Dome Pete	49745	\$52 1/4	48 3/4	50 3/4	+ 3/8	\$52 1/4	23 3/8	
D Bridge	2425	\$37 1/4	36 3/8	36 3/4		\$37 1/4	30 1/8	
Dofasco A	24950	\$35	34 3/8	34 1/2		\$35 1/2	30 7/8	
Domco	6972	\$8	7	7	+ 1/2	\$8	360	
Dom Store	6551	\$18 3/4	18 1/2	18 5/8	- 1/8	\$18 3/4	17	
Domtex	10563	\$14	13 5/8	13 3/4	+ 1/8	\$15	11 3/8	
Domtar	11593	\$27 3/4	26 1/2	27 3/4	+ 1	\$28 1/4	23 3/8	
Domtar pr	100	\$12 3/4	12 3/4	12 3/4	- 1/8	\$13 1/4	12 1/2	
Donohue	5430	\$16	15 3/8	15 1/2		\$17 7/8	14 5/8	
Donohue pr A	450	\$18 1/2	18 1/2	18 1/2		\$18 3/4	17 1/2	
Dumgmi	3000	280	265	275	- 5	300	210	
Dumont	139500	17	14	15	+ 1	18	8	
Du Pont	551	\$22 1/4	22	22	- 5/8	\$22 3/4	16 5/8	
Dyn Mn	36300	64	55	60	+ 6	99	50	
Dyn M Wts	13000	7	6	7	+ 1	20	6	

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
East Mal	600	182	175	175	- 11	235	150	
East Bak	100	\$57 1/8	57 1/8	57 1/8		\$61 1/2	53 1/4	
East P Air A	700	\$10 1/8	10 1/8	10 1/8		\$10 1/2	9 3/4	
Enheat A	3875	450	450	450		5	425	
Falcon Cop	1100	\$8 1/8	7 3/4	8 1/8	+ 1 1/2	\$9 3/4	6 5/8	
Fal Nck A	6201	\$62 1/4	61 3/4	61 3/4	- 3/4	\$65 1/2	33 1/2	
FCA Inter	2900	325	305	315	+ 5	370	275	
Fulcr 6p	500	\$9 3/4	9 3/4	9 3/4		\$9 3/4	8 5/8	
Gaz Metr	3168	\$6 3/4	6 1/4	6 1/2	+ 1/4	\$7 1/2	5 1/4	
Genstar	2219	\$23 1/2	22 3/4	23		\$24 5/8	18 3/8	
Globe pr A	3700	\$25 1/2	25 1/8	25 1/4	+ 1/8	\$26	25 1/8	
Gma Lee	14700	155	145	150	- 5	195	140	
GBC	1045	\$15	15	15		\$15	10 1/2	
GBC pr	100	\$28 3/4	28 3/4	28 3/4		\$29	28 1/8	
Gr Coast	4000	30	30	30		39	27	
Gulf Can	45612	\$60 1/4	56 3/8	60 1/4	+ 3 1/4	\$60 1/4	36	
Hawker A	5830	\$14	13 3/4	14	+ 1/2	\$14	8 1/2	
Hollg A	8002	\$39	39	39		\$44	38	
Home A	2145	\$67 3/4	67	67 1/2	+ 1/4	\$68	42 3/4	
H Bay MS	2936	\$20 1/4	20	20 1/4		\$24 1/4	19 1/4	
H Bay Co	6448	\$28 3/4	28 1/2	28 3/4	+ 1/8	\$35 1/2	19 7/8	
H Bay pr A	2045	\$23 1/8	23 1/8	23 1/8		\$24	22 1/2	
HB Oil Gas	11050	\$72	70 1/2	71	- 1	\$75	52 1/2	
Husky Oil	1100	\$55 1/2	55	55 1/2	+ 1/2	\$56	43 1/4	
IAC	16666	\$19 1/4	18 1/8	18 3/4	+ 3/8	\$19 1/4	16 3/4	
In Accept p	175	\$77 1/2	77 1/2	77 1/2		\$78 1/2	77	
Imp O A	92572	\$35 1/2	33 1/2	34 1/2	- 1 1/4	\$37	24 7/8	
Imasco	4151	\$43 1/2	43 1/2	43 1/2	- 1/4	\$44	37	
Indal	6000	\$15 3/4	15 3/4	15 3/4	+ 1/4	\$15 3/4	13	
Inland Gas	1000	\$14 3/4	14 3/4	14 3/4	+ 1 1/4	\$14 3/4	11 1/8	
Inco	52092	\$24 1/2	23 1/2	24	- 1/4	\$25 1/2	18 3/4	
IU Int	13850	\$15 5/8	15 1/8	15 1/4	- 3/8	\$16 3/8	11 7/8	
IPL A	9825	\$20 7/8	20 1/8	20 1/4	- 1/2	\$21	16 3/8	
Ivaco A	3550	\$16 1/2	16 1/8	16 1/2	- 1/8	\$17 1/4	11 3/4	
Ivaco C	200	\$53	53	53		\$53 1/8	50 3/4	
Jamestown	3875	4	4	4		4	4	
Jamex Expl	2000	50	50	50		50	27	

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Newfld A	763	\$19 3/8	19 1/2	19 1/2	- 1/4	\$20 3/8	18 3/8	
Newfld D	110	\$9 1/4	9 1/4	9 1/4	- 1/8	\$9 1/2	8 1/2	

Change-				Change-				Change-				Change-						
Ferre-				Ferre-				Ferre-				Ferre-						
ment				ment				ment				ment						
net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	
Bas	Haut	Vente	Val	Bas	Haut	Vente	Val	Bas	Haut	Vente	Val	Bas	Haut	Vente	Val	Bas	Haut	
ture	ture	ture	eurs	ture	ture	ture	eurs	ture	ture	ture	eurs	ture	ture	ture	eurs	ture	ture	
Andres W B	607 14%	14	14	-1%	15%	11%		Canron A	12700 32%	28%	28%	-1%	30	26%				
Ans CT 4 1/2	162 27%	27%	27%	+1%	28	26		Cara	16010 13%	13%	13%	+1%	13%	8				
Ans CT 265	215 32%	32	32		20%	20%		Carri OK	121218 8%	5%	5%	+1%	6%	465				
Ans CT 315	225 38%	38%	38%		39	37 1/2		Carl A	830 27%	27%	27%	+1%	28%	26%				
Ans D Gld	7300 170	150	161	+19	106			Carl B p	285 32%	32%	32%	-1%	33%	31				
Ans U Dev	19150 55%	450	514	+40	57%	335		Carma A	6465 16%	14%	15%	+1%	16%	8%				
Anthes C p	250 67%	72	72		69			Carrier JD	300 25%	25%	25%	-1%	26%	25%				
Aquitaine	114680 39%	34%	39	+3%	40%	20%		Car	100 20%	20%	20%	+5	20%	110				
Arbor C	500 117	117	117	+1	140	87		Car A.	500 300	255	255	+20	300	230				
Argosy	16503 48	39	42	-8	80	18		Cassiar	30255 51%	11%	13	+1	13	9%				
Argus	325 26	25	25	-1%	37%	25		Celanes I p	169883 6%	5%	5%	+4	6%	365				
Arqs 250 p	230 32%	32%	32%		34	32%		Celnic 175 p	400 11%	11%	11%		12	10%				
Arqs 260 p	245 34%	34%	34%		36	32%		Cenex	44000 32%	20%	20%	-8	20%	18%				
Argus B pr	350 34%	34	34	-1%	36	32%		Cent Est A	44000 32%	12	12	-8	30%	10%				
Argus C pr	16070 51%	15%	15%	+1%	15%	14%		Cent Pat	30000 24%	20%	23%	+10	24%	13%				
Asamera	143292 31%	17%	18%	+1	21%	15%		Centurion	1460 57%	7%	7%	+4	8	400				
Asbestos	4581 647	45%	45%	-1%	52	42		Chancellor	44225 39%	37%	38%	-5	410	210				
Assoc Porc	28983 160	135	160	+25	160	116		Charter Oil	1200 250	235	235	-10	280	220				
Atco A	64935 52%	21%	23		34	17%		Chib Kay	20500 10	8%	9	-1	14	8%				
Atl C Cop	40128 85	62	80	+20	85	40		Chieftain D	69217 22%	25	26	+6	28	13%				
Atlas Yk	36500 91	81	81	-9	95	48		Chieftain P	655 52%	19%	20%	+6	21%	10%				
Auto Hard A	7235 14%	14%	14%		14%	10%		Chimo	9000 150	145	150	+5	150	115				
BC Sugar	1960 33%	33%	36%	+1%	36%	28%		Chromaco	1550 250	250	250		250	200				
BC Sugar P	230 14%	14%	14%		14	13%		Chrysler	13000 99%	9%	9%	-1%	13%	9%				
BP Can	53303 52%	27%	28	-1%	29%	20%		CHUM	100 101%	10%	10%	-1%	10%	10%				
Banister C	19370 11%	10%	10%	-1%	12%	9%		CHUM B	450 10%	10%	10%		10%	10%				
Bank BC	1719 33%	34%	34%	-1%	36	32%		Chubb Will	32000 66	60	60	-3	79	51				
Bank Mt	17846 32%	22%	22%		27%	21%		Coch Fordy	1125 60	445	450	-30	514	430				
Bank N S	52227 32%	22%	22%	-1%	25%	21%		Coleman	2072 15	14	14	+2	17	10				
Bankeno	172125 360	295	340	+40	360	215		Comb Lef	17000 38	36	38	+4	39%	31%				
B Cdn Nat	14018 15%	15%	15%	+1%	16%	15%		Cominco	54552 53%	37%	38	+3%	39%	31%				
Barx	92600 12	7%	7%		12	6%		Cominco A	3500 227	27%	27	+1%	27%	26%				
Barv Expl	27000 159	151	151	-4	168	99		ComCap T p	100 111%	11%	11%	+1%	11%	11				
Baton B	1550 13%	13%	13%	-1%	15	13%		Com Holiday	300 59%	9%	9%	+1%	10	7				
Bay Mills	1300 51%	15	16	-1%	18	14%		Computel	400 56%	6%	6%	+7	6%	6%				
Becker B p	684 57%	7%	7%		8	7		Conlago	2000 95	95	95	-5	102	65				
Belding A	300 42%	42%	42%	+40	430	365		Conoco Ltd	33110 55%	5%	5%	-7%	6%	460				
Bell Canada	382981 52%	22%	22%	-1%	23%	20%		Con Bath A	26673 10%	12%	12%	-1%	12%	12%				
Bell A pr	23 56%	65%	65%		68	62%		Con Bath B	331 19%	19%	19%		19%	18%				
Bell B pr	23 56%	65%	65%		68	62%		Con Bath C	331 19%	19%	19%		19%	18%				
Bell C pr	23 56%	65%	65%		68	62%		C Durham	34300 150	315	345	+30	370	280				
Bell D pr	275 67	67	67	-1%	68%	62%		C Marben	38220 73	67	71	-1	83	49				
Bell 2.28	1698 53%	33	33	-1%	34%	31%		C Morin	30350 164	158	162	+4	186	146				
Bell 1.80	3928 52%	23%	23%	-1%	24%	23		Cons Pipe	1025 57	6%	6%	-1%	7%	6%				
Bell 1.96	9055 52%	27%	27%	-1%	28%	26%		Cons Prof	97249 45	36	43	+3	45	24				
Beth Cop A	585 51%	19%	19%	+1%	22%	14%		C Renspar	10990 264	235	255	+24	265	160				
Bliffmo A p	540 57	6	6	-1%	7	4%		C Rexsler	15000 62	60	62		65	57				
Bl Hawk	2300 14	14	14		24%	13%		Con Textile	4975 55%	5%	5%	-1%	6	350				
Blakwood A	5300 56%	5%	6%	+1%	6%	420		Con Distrib	19520 11%	10%	11	-1%	18	9%				
Black Bros	2350 59%	9%	9%	-1%	9%	6%		Cons Gas	137306 32%	23%	23%	-1%	24%	18%				
Bomac A	700 57%	7%	7%	-1%	7%	5%		Cons Gas D	1950 52%	31%	31%	-1%	32%	24%				
Bombor Inc	1739 59%	8%	8%	-1%	12%	10%		Cons Glass	3100 15	15	15	-1%	15%	12%				
Bonanza Oil	59584 58%	7%	8	-1%	8%	8%		Consfco	4000 55%	5%	5%	+1%	6%	5				
Borcer C	2250 30	35	35	-15	380	310		Conwest	15020 56%	6%	6%	-1%	7%	5%				
Bovis Cor	23126 71	65	68	-2	76	59		Cooper C	2100 57%	7%	7%	-1%	8%	7%				
Bow Vail	91744 53%	29%	31	+1	31%	20%		Cop Fields	28743 47%	45%	45		5%	400				
Bowm pr	200 54%	42%	42%	-1%	43	42%		Corby vt	148 52%	26%	26%		27%	25				
Bralor Res	46452 51	14%	15%	+1%	16	8		Corby B	126 52%	25%	25%		26	24				
Bramalea	7676 52%	22	22	-1	23%	13%		Corp Food	240 51%	18%	18%		21	18%				
Brascan A	607222 52%	22%	23%	-1%	28	18%		Cosek R	195117 59%	9	9%	+1%	9%	5%				
Brascan B	110 52%	22%	22%	+1%	22%	18%		Costain Ltd	6150 51%	15	15	-1%	15%	11				
Brscn 8%	3500 52%	27%	27%	-1%	28%	27%		Courvan	51500 16	13	15	+1%	16	10%				
Brenda M	11511 51%	17%	17%	+1%	20	14%		Craigmt	40870 57%	7%	7%	+1%	7%	5%				
Bright A	837 51%	17%	17%	+1%	20	14%		Cram R L	2858 53	12%	12%	-1%	13%	11%				
Brinco	22815 58%	8%	8%	-1%	9%	6%		Crestbrk	15595 51%	13%	13%	-1%	14%	9%				
Br Am Bnk	100 54%	42%	42%	-1%	44	32%		Crown F	336 56%	65%	65%		71	60				
BCFP	24510 52%	21%	22	+1%	23	18%		Crown 8%	550 52%	21%	21%	-1%	24	20%				
BCFP pr	350 54%	41%	41%		44	39		C Zebra A	1117 52%	22%	22%	+1%	24%	21%				
BC Phone	105919 51%	17%	17%	+1%	18%	16%		Crush Intl	17074 51%	13%	13%	-1%	14%	11				
BCPh 4% p	235 53%	53%	53		55	52%		Cuvier M	33200 46	43	46	+1	60	41				
BCPh 4% p	25 58%	58%	58%		61%	56		Cyprus	69540 51%	14%	16%	+1%	16%	10%				
BCPh 19%	250 59%	59%	59%		63	56%		Czar Res	70237 58%	8%	8%	-1%	9	6%				
BCPh 4.84	150 51%	16%	16%	-1%	16%	14%		DRG Ltd A	920 56%	6%	6%	+3%	7	5%				
BCPh 5.15	225 56%	66%	66%		67	60		Dale-R	711 53%	13%	13%	-1%	15%	12%				
BCPh 5% p	2100 57%	70%	70%		75	68		Dalrym A	1800 59%	8%	8%	-1%	10%	7%				
BCPh 6 pr	250 57%	75	75	-1%	78%	71		Dalrym C	1800 59%	8%	8%	-1%	10%	7%				
BCPh 6.80	990 52%	22	22	-1%	23%	21		Dalm C	400 58%	8%	8%	-1%	10%	7%				
BCP 7.04 p	200 52%	24%	24%	+1%	24%	21%		Dan Dev	64890 51%	14%	14%	-1%	15%	7%				
BCP 10.16 p	1400 52%	27%	27%	-1%	29%	27%		Daon A	2550 57%	7%	7%	-1%	7%	7%				
Broul Reef	19700 48	47	48		50</													

Change-ment					Change-ment					Change-ment					Change-ment																
Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur	Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur	Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur	Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur	Valeurs	Vente	Haut	Bas	tur							
Redpath	6150	\$147	14 1/2	- 1/2	15 1/2	13 1/2	Silknit A	300	440	440	440	5	405	Toromont	6747	365	350	365	390	325	VS Serv	1882	\$7 1/2	7	- 1/2	8	6 1/4				
Redstone	374442	66	52	63	+ 12	66	45	Silvana Mn	70600	395	360	365	+ 5	395	231	Tor Dm Bk	101593	\$21 1/2	21 1/2	+ 1/8	23 1/2	21 1/2	8550	485	455	460	+ 10	5	390		
Reed Pap A	11760	\$10 1/2	10	10 1/2	+ 1/8	10 3/4	9	Silvma	24900	25	21	25		27	18	Tor Sun	4150	\$13 1/4	13	13	- 1/8	14 1/2	13	34332	118	17 1/4	17 1/2	- 3/8	18	8 1/2	
Rd Stenhs	6638	\$10 1/4	10	10 1/4		11	8 1/2	Silverwd A	11379	\$11 1/4	10 1/2	11 1/4	+ 1/2	13 3/8	9	Torstar B	19967	\$19 1/2	18 1/2	19 1/2	+ 3/4	20	17	3875	\$15 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 3/8	15 1/2	14 1/2	
Reichhold	55883	\$13 1/2	12 1/2	13		13 3/4	9 1/2	Silverwd B	273	\$11	10 1/2	10 1/2		12 1/2	10	Total Pet	161660	\$31 1/4	27 1/4	31	+ 3	31 1/4	17 1/2	35750	\$5 1/4	5 1/4	5 1/4		5 1/4	200	
Reich 7 1/4	14600	\$17 1/4	16 3/4	17 1/4	+ 1/8	17 1/4	12 3/4	Simco Eri	22200	400	380	400	+ 25	445	310	Totl Fet w	56600	\$22 1/2	18 1/2	22	+ 3 1/2	22 1/2	9 1/2	Vespar	180833	48	35	42	+ 7	48	25
Reich wt	2772	\$9	8 1/4	8 1/2	+ 1/8	9 1/4	5 1/2	Simpsons	151603	305	252	305	+ 55	320	210	Traders A	36118	\$17 1/4	16 1/4	17		18	15 1/2	Vestgron	6950	\$15	13 1/2	15	+ 1 1/2	15 1/4	11 1/2
Reilman	24600	\$20	19	20	+ 1 1/2	21	15 1/2	Simpson S A	13159	\$9 1/4	8 1/2	9 1/4	+ 1/8	9 3/4	7 1/4	Traders S p	265	\$24	24	24	+ 1/4	24 1/2	23 1/2	Vic G A	800	\$18 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	22	15 1/4
Reisman A	30300	\$20 1/4	19 1/2	19 1/2	- 1/4	21 1/2	16 1/2	Simpson S B	8820	\$9 1/4	9	9	- 3/8	9 3/4	7 1/4	Trader A p	240	\$24	24	24		25	22 1/2	Villcentre	3950	\$8 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/4	7 1/2	5 1/2
Reis Serv C	49600	475	455	460	- 10	490	216	Sklar M	4125	290	280	285	- 5	340	265	Trader B p	250	\$27 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/8	28	26 1/4	Vulcan Ind	16100	\$12 1/4	11 1/4	12 1/4		12 1/2	6 1/4
Revelstik p	2600	\$10	9 1/4	9 1/4	- 1/8	12	9 1/2	Skve Res	135100	\$7 1/4	6	7 1/4	+ 7/8	7 3/4	5 1/2	Trade 10 1/2	3750	\$12	11 1/2	12 1/2	+ 1/8	12 1/2	10 1/2	WCI Can	2117	\$16 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1/4	17 1/4	14 1/2
Revelstik	125	15	15	15		15 1/2	14 1/4	Skyline H	4300	287	277	277	- 12	340	245	Trade 7 1/2	2142	\$46 1/2	46 1/2	46 1/2		47 1/2	44 1/2	Wafbord	587	475	475	475		495	400
Revenu Prp	75667	184	178	181	- 2	200	129	Slater SH	18980	\$19 1/2	18 1/2	19	+ 1/4	20	12 3/4	Trader 6 1/2	13745	415	390	400	+ 15	485	350	Waiax A	9257	\$16 1/2	16	16	- 1/4	16 1/2	11 1/2
Rileys D	4000	205	190	190	- 10	220	124	Slater B pr	100	115	15	15		15	14 1/2	Tr C Glass	4000	\$8 1/4	8	8	+ 1/4	8 1/4	6 1/4	Walk GW A	37379	\$44 1/2	42 1/4	43	- 1	46 1/4	39 1/2
Rio Algom	21711	\$34 1/2	33 1/4	33 1/2	+ 3/8	40	31 1/4	Slater G pr	280	\$15 1/2	15 1/2	15 1/2		16	15 1/2	Tr Can Res	287422	\$24	23	24	+ 1/2	24 1/2	17 1/2	Wal Redkp	900	\$5 1/2	490	490	- 22	5 1/4	445
Rio 580 pr	715	79	79	79	- 1	80	78 1/2	Sobey Stor	800	\$10 1/2	10 1/4	10 1/2	+ 1/4	10 1/2	9 1/4	Trns Mt A	33267	\$11 1/2	10 3/4	10 3/4	- 3/8	12	8 1/2	Wardair	45290	395	350	375	+ 15	5 1/4	350
Riv Yarn	1400	325	325	325		400	225	Sogepet	16400	126	120	124	+ 2	135	105	TrCan PL	136727	\$24	23	24	+ 1/2	24 1/2	17 1/2	Warn Can	2900	\$9 1/2	9 1/4	9 1/4	- 1/4	10 1/2	9
R Little	2620	270	255	270	+ 15	310	240	Sonor I A p	100	455	455	455	+ 5	475	435	TrCan B pr	2820	\$39 1/2	38 1/4	38 1/4	- 1 1/8	40	36 1/2	Warington	33900	156	145	150	- 5	200	125
R Little A	260	245	245	245	- 5	290	240	Southm	9770	\$27 1/2	26 1/2	27 1/2		28 1/2	25 1/2	TrCan C pr	350	\$77	77	77	+ 5 1/2	77	58 1/2	Weldwood	17903	\$21 3/4	19 1/4	20	+ 1/4	22 3/4	19 1/2
Roland	4190	\$9 1/2	9	9 1/4	- 1/8	10	8 1/2	Spar Aero	8900	\$11 1/2	10 1/2	10 1/2	- 3/4	12 1/2	8 1/2	TrCan D p	525	\$55 1/2	55 1/2	55 1/2	+ 1/4	56 3/4	54 1/2	Westburne	11086	\$47 1/4	46	46 1/2	- 1 1/2	49 1/2	34 1/2
Roman	68985	\$32 1/2	30 1/2	32	+ 1 3/4	32 1/2	26	Spar Aero p	2200	\$22 1/2	21	21	- 1 1/8	25	18	Travlway	1800	\$16 1/4	16 1/4	16 1/4	- 1/4	18	10 1/4	Wcoast Pt	129815	\$25 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 2 1/2	25 1/2	12 1/4
Ronald Fd	2550	\$19	18 1/4	18 1/4	- 3/4	20 1/2	16 1/4	Spooner	146750	83	73	78	+ 5	84	53	Trimac A	6410	\$35 1/4	34	34 1/4	- 1/2	35 1/2	24	W Pef A p	3448	\$50	43 1/2	49 1/2	+ 6 1/4	50	25 1/4
Ronyx Cor	65400	370	355	365	+ 5	400	280	St Brodct	185848	\$12 1/2	11 1/2	12 1/2	+ 1/2	13 1/4	11 1/2	Trimac wt	15400	\$26	25 1/2	25 1/2	- 3/8	28	25 1/4	Wcoast T	83975	\$17 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 3/8	15 1/2	11 1/4
Rothman	2750	\$21 1/2	21 1/4	21 1/4	- 1/8	23 1/4	19 1/4	Stand I A	275	\$16 1/2	16 1/2	16 1/2		17 1/2	14 1/4	Trin Chib	113500	18	13	17	+ 4	18	10 1/2	Wcoast 8 1/2	400	\$54 1/2	54 1/4	54 1/4		55 1/2	53 1/2
Rothm A p	600	\$87 1/2	87	87	- 1	89 1/2	84 1/2	Stelco A	51140	\$30	29 1/2	29 1/2	- 3/8	30 1/2	27 1/4	Trinity Res	305033	\$77 1/2	6 1/4	7	- 1	8 1/2	10 1/2	Wcoast w	256536	\$6 1/2	5 1/2	6 1/4	+ 3/8	6 1/2	280
Rothm 2p	5675	\$17 1/2	16 1/2	16 1/2	+ 1/4	18 1/2	16 1/2	Steep R	19700	405	390	405	+ 15	455	360	Trizec Crp	478	\$20	20	20	- 1/2	21 1/2	15 1/4	Westeel	700	\$23 1/2	22 1/2	23 1/2	+ 1 1/2	23 1/2	20
Royal Bnk	71533	\$39 1/2	39	39 1/2	+ 3/8	42 1/4	37 1/4	Steinbg Inc	13857	\$27	26 1/2	27	+ 3/4	27 1/2	20 1/2	Turbo CI A	20015	\$14 1/2	13 1/4	14	+ 3/8	14 1/4	8 1/4	West Mine	31576	\$5 1/2	5 1/4	5 1/2	+ 1/4	6 1/2	490
Ryl T & M	300	\$14	14	14		14	12 1/2	Stervstm	4725	300	265	280	+ 10	300	230	Turbo CI B	52242	\$14 1/4	13 1/4	14	+ 1/4	14 1/4	7 1/4	Westfair	200	\$26	26	26		26 1/4	24 1/4
Ry Trustco	50234	\$17 1/2	16 1/2	17 1/2	+ 3/8	17 1/2	13	Ster Trust	2804	\$19	17	18	+ 3/8	22 1/4	13	Turbo Pr	600	\$20 1/2	20	20 1/2	+ 1/4	20 1/2	19 1/4	Westfield	17400	430	405	430	+ 15	495	340
Russel A	13212	\$14 1/4	13 1/4	13 1/4	- 3/8	15 1/4	12 1/2	Strathrn A	1200	210	200	210	+ 10	250	128	Ulster Pet	269371	495	470	485	+ 5	495	186	Westmill	2500	85	82	85	+ 3	95	80
Russel 9 1/4	700	\$21 1/2	21 1/2	21 1/2		22 1/2	20 1/2	Stuart Oil	100	\$8 1/4	8 1/4	8 1/4	- 1/4	10	8 1/4	Ultramr	1600	\$7	7	7	- 1/8	7 1/2	5	Weston	28477	\$25 1/4	25 1/4	25 1/2		27	22
Sil Cem A	5300	14	13	14	+ 1	27	9	Sud Cont	29000	54	50	52		61	33	Unicorp F	12172	310	310	350	- 20	385	300	Wsn 4 1/2 p	249	\$60	60	60		92	56 1/4
Sandwell A	600	\$10 1/2	10 1/4	10 1/4	- 1/4	12 1/4	10 1/2	Sulpetro B	121015	\$14	12 1/2	13 1/4	+ 1	14	11 1/2	Unicorp F	12172	310	310	350	- 20	385	300	Wsn 6pr	210	\$74 1/4	74 1/4	74 1/4		78	69
Sceptre	115500	\$7 1/2	7 1/2	7 1/2	+ 1/8	10 1/2	6 1/2	Sulivan A	33621	240	200	230	+ 30	265	181	Unicorp F	12172	310	310	350	- 20	385	300	White P A	210	\$16 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1/2	17 1/2	15 1/2
Schneid	210	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2		13 1/2	11 1/4	Sunbrst E	10000	9	9	9	+ 1 1/2	13	7	Un Carbld	3435	\$23 1/2	22 1/2	23 1/4	+ 1	24 1/4	17 1/2	Whonok A	10896	\$14	12 1/4	14	+ 1 1/4	15	8 1/2
Schneid p B	4625	\$21 1/2	20 1/2	21 1/2	+ 3/8	23 1/2	19 1/2	Superior A	1000	215	215	215		250	210	Ugas A	166053	\$11 1/2	11	11 1/2	+ 1/8	11 1/2	9 1/2	Wilco	2700	21	21	21		25 1/2	14 1/2
Sclntrex	5500	490	480	480	- 15	495	325	Surpass C	2900	\$10 1/2	10	10	+ 1/4	10 1/2	7 1/4	Ugas 5 1/2	210	\$38 1/4	38 1/4	38 1/4		38 1/2	37 1/4	Willroy	8359	320	300	300	- 10	325	235
Scot Lasal	3500	230	220	230	+ 5	279	215	Talcop A	300	\$11	10 1/2	11	+ 1/4	11 1/2	9 1/2	Ugas 6 pr	245	\$40	39 1/4	40		39	36 1/2	Win-Eld	1333	11	11	11	+ 1	17 1/2	10
Scot Paper	952	\$12 1/4	12 1/4	12 1/4		13	9 1/4	Tara	900	\$13 1/2	13 1/2	13 1/2		15	12 1/2	Ugas 8 1/2	3930	\$25 1/2	25	25		26 1/2	22 1/2	Windfall	32500	17	16	17	+ 2 1/2	17	12
Scot York	18333	\$6 1/4	6 1/4	6 1/4	+ 1/8	8 1/2	6 1/2	Teck Cor A	13102	\$13 1/4	13 1/4	13 1/4		15 1/4	10	Union Oil	43478	\$27 1/2	26 1/4	27		27 1/2	19 1/4	Wix Corp	2000	\$7 1/2	7 1/2	7 1/2	- 1/8	8 1/2	6 1/2
Scotts A	15300	\$13 1/2	13 1/2	13 1/2	+ 3/8	13 1/4	8 1/4	Teck Cor B	7799	\$13 1/2	12 1/2	12 1/2	- 1/4	14 1/2	9 1/2	U Canso	220135	\$14 1/2	11 1/4	14	+ 2 1/2	14 1/4	8 1/4	Woodreef	104525	43	36	43	+ 5 1/2	43	36
Scurry Rn	500	\$38	36 1/2	36 1/2	- 1/8	38	25 1/4	Tele Cap A	100	\$13 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/4	14																	

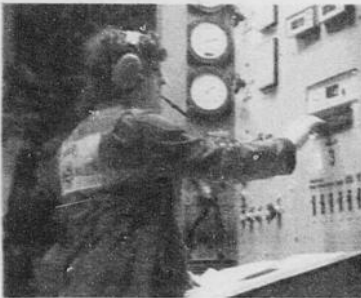


(Suite de la page 1)

réalise au rythme d'une voiture par semaine.

La Division montréalaise des produits ferroviaires et moteurs diesel réalise des fournitures de locomotives notamment pour la Tunisie, le Bangladesh, le Portugal.

Des groupes électrogènes sont produits en particulier pour l'Hydro-Québec et la British Columbia Hydro. Les moteurs marins sont livrés à la Voie Maritime du St-Laurent, à la Davie Shipbuilding, à la Marystown Shipyard, à l'Alcan, à la Marine.



Les pièces de rechange représentent un volume important de ventes.

La Division des produits thermiques fabrique des échangeurs de chaleur à l'Hydro-Québec, à l'Hydro-Ontario, à la Commission de l'Energie Atomique du Canada et à Syncrude.

La Division Bombardier-Rotax de Vienne fabrique des tramways et des funiculaires et distribue en Europe des produits récréatifs et industriels de Bombardier.

#### Produits industriels et activités manufacturières

Ce secteur comprend 8 divisions. La Division des équipements industriels de Valcourt produit des transporteurs chenillés pour les chantiers de la Baie de James, des chasse-neige et des véhicules pour l'Ouest canadien. Elle fabrique des véhicules pour les industries forestières, minières et pétrolière.

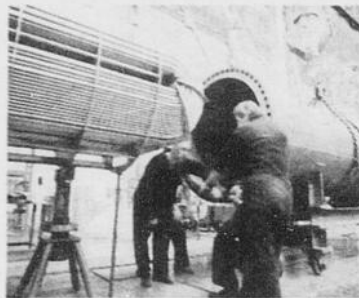
La Division des produits de caoutchouc de Kingsbury, Québec, fabrique des caoutchoucs industriels et une gamme de produits tels que chenilles de motoneiges et de véhicules, des suspensions pour fardiers, des joints d'étanchéité et des courroies à usage industriel.

La Division des produits de plastique de Richmond fabrique des produits et composants de plastique injecté. La production va des pièces ordinateurs et d'automobiles aux cabines de motoneiges.



La Division des produits de plastique renforcé de Roxton Falls, Québec, fabrique des produits utilisés dans l'industrie, dans le matériel de transport, dans les équipements collectifs et les équipements de loisirs. On retrouve des cabines de motoneiges, des voiliers, des structures modulaires, des coques de sièges de métro et de train, des réservoirs à essence, des réservoirs souterrains et des composants de camions.

La Division des vêtements et accessoires de Richmond, Québec, produit des combinai-



sons et accessoires pour motoneiges, de motocyclettes, d'autobus, de véhicules industriels et de camions et des composants de sièges de bureau.

La Division Bombardier-Rotax de Günskirchen produit des moteurs à deux temps pour motoneiges et motocyclettes, ainsi que des composants, moteurs industriels et instruments de précision.

La Division des produits aéronautiques de Longueuil fabrique des trains d'atterrissage, des systèmes hydrauliques et autres composants aéronautiques. L'usine de St-Jean entretient et remet à neuf des trains d'atterrissage pour l'aviation militaire et civile.

#### La direction

Laurent Beaudoin est président du Conseil et président et chef de la Direction de Bombardier Inc.

Le Comité exécutif comprend MM. André Bombardier, Pierre Côté, Raymond David et Pierre Legrand, des hommes d'affaires reconnus pour leur compétence.

Le Conseil d'administration compte treize administrateurs. Il a structuré l'entreprise à la moderne.

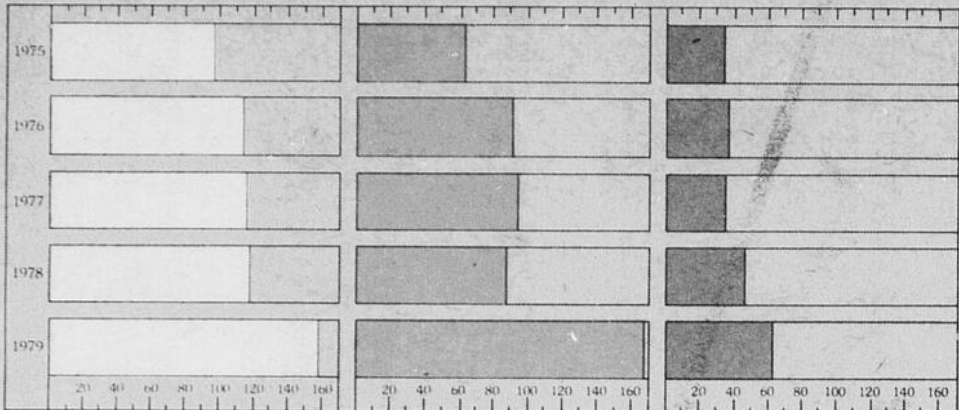
La Direction comprend onze personnalités du monde des affaires. Des comités de vérification, de rémunération et de fonds de pension ont été établis.

La croissance de Bombardier Inc. qui a été continue en ces dernières années présage de bons augures. Les employés et toute la population bénéficieront de l'essor de cette grande entreprise.

## Rétrospective quinquennale

(milliers de dollars sauf pour les données par action)

Ventes par secteurs d'activités Exercices clos les 31 janvier	PRO FORMA				
	1975	1976	1977	1978	1979
<b>Ventes</b>	\$194 668	\$244 313	\$249 727	\$255 697	\$384 774
<b>Bénéfice (Perte) net(te)</b>	\$ (7 311)	\$ 2 563	\$ 772	\$ 2 163	\$ 11 005
Produits récréatifs	\$ 96 900	\$114 500	\$117 600	\$118 700	\$159 000
Énergie et transport	61 600	91 100	94 600	89 600	164 400
Produits industriels et activités manufacturières	36 200	38 700	37 500	47 400	61 400
<b>Total</b>	<b>\$194 700</b>	<b>\$244 300</b>	<b>\$249 700</b>	<b>\$255 700</b>	<b>\$384 800</b>



Mesdames,  
Messieurs...  
le numéro un.



JOHNNIE WALKER RED LABEL...  
SI DOUX QU'IL EST BON PREMIER DANS LE MONDE ENTIER.

